

La Tuque dotée d'une salle de spectacle de \$2 millions

par J.-André DIONNE

LA TUQUE — Le ministre des Communications dans le gouvernement canadien, M. Francis Fox, annoncera, dimanche matin, à La Tuque, l'attribution d'une subvention de \$785.000, pour la construction d'une salle de spectacle, dont les coûts devraient atteindre \$2 millions. M. Fox remettra d'ailleurs un chèque au comité du Mouvement socio-culturel formé pour l'étude du projet d'une salle de spectacle et présidé par M. Raoul Maillet, en présence du député du comté de Champlain aux Communes, M. Michel Veillette. La nouvelle a d'ailleurs été bien accueillie, hier matin, à La Tuque, par M. Maillet.

Le comité de la salle de spectacle avait multiplié les démarches auprès des gouvernements supérieurs, ce, depuis plus d'un an, pour faire avancer le dossier.

C'est à l'intérieur du programme d'initiatives culturelles dont les sommes proviennent des surplus de Loto-Canada, qu'a été puisée la subvention fédérale.

Le gouvernement du Québec, principalement le ministère des Affaires culturelles, a aussi été sollicité par le comité de la salle de spectacle. Un montant de \$500.000 pris à même le budget de l'Office de la planification et du développement du Québec, de même qu'un autre montant de \$150.000 provenant du ministère de l'Éducation de même qu'une subvention de \$150.000 du ministère des Affaires culturelles devraient être confirmés incessamment au comité. La balance des coûts de construction de cette salle de spectacle proviendra de la participation financière de la ville de La Tuque qui devrait soumettre un projet de règlement d'emprunt de \$150.000, aux contribuables.

Coup de théâtre?

Le président du comité de la salle de spectacle, M. Raoul Maillet, se refusait de voir, dans l'annonce de la participation financière d'Ottawa, un coup de théâtre. "Nous sommes heureux de constater que le dernier à être saisi du dossier de la salle de spectacle soit le premier à donner signe de vie," dit-il. Selon M. Maillet, Québec attendait qu'Ottawa annonce sa participation à ce projet avant de faire connaître, à son tour, son intérêt dans ce projet. Il ajoutait que le comité de la salle de spectacle était déjà assuré du versement de \$650.000 de la part du gouvernement québécois, mais que la participation fédérale était conditionnelle à une participation identique du Québec. C'est pourquoi, il ne reste plus qu'à connaître ce que fera le ministère des Affaires culturelles.

Rejoint à Québec hier, le député du comté de Lavolette, M. Jean-Pierre Jolivet, disait que l'attribution d'une subvention de \$150.000, de la part du ministère des Affaires culturelles, était en bonne marche. "Je travaille de mon côté pour que le gouvernement du Québec augmente sa participation dans ce projet" dit-il.

M. Jolivet ne voyait pas non plus d'objection à ce qu'Ottawa annonce le premier, la nouvelle. "J'aurais bien aimé que ça se fasse conjointement, mais le comité en a décidé autrement."

Projet

C'est le ministère des Affaires culturelles du Québec qui a permis, grâce à une subvention, l'étude d'aménagement d'une salle de spectacle à La Tuque, laquelle a été préparée par la Société scénographique Sanche Inc. dans le but de répondre

aux besoins de l'ensemble de la population incluant ceux de l'école polyvalente Félix-Leclerc. La salle de spectacle aura une capacité de 475 places et servira à la présentation d'activités locales et régionales de même que de salle d'accueil pour les spectacles de tournée.

Un protocole d'entente a d'ailleurs été conclu entre la ville de La Tuque, la Commission scolaire régionale de la Mauricie et le Mouvement socio-culturel de La Tuque concernant l'exploitation de la salle de spectacle. La ville de La Tuque s'est engagée à verser au Mouvement socio-culturel un montant annuel d'environ \$70.000 qui comprendrait également l'embauche d'un animateur culturel, tandis que la Commission scolaire régionale de la Mauricie assumerait les coûts d'entretien et de fournitures évalués à \$50.000 annuellement.

La crise s'aggrave en Pologne

PARIS (AFP) — La crise polonaise paraît s'aggraver après l'annonce officielle, faite pour la première fois jeudi par Varsovie, de morts survenues au cours d'incidents entre grévistes et forces de l'ordre, et dans l'attente de la grève générale à laquelle Solidarité a appelé pour la journée de samedi.

Radio-Varsovie captée à Vienne a indiqué que sept grévistes de la mine Wujek, en Silésie, ont été tués et 39 autres blessés dans un affrontement qui a fait également 42 blessés du côté des forces de l'ordre.

Des incidents survenus mercredi à Gdansk ont fait 324 blessés, dont 160 policiers, a encore rapporté la radio. La mise en détention surveillée de M. Lech Walesa, le président de Solidarité, a été confirmée par l'ambassadeur polonais à Stockholm. La liste des dirigeants de Solidarité dont la radio polonaise a annoncé jeudi soir l'arrestation pour appel ou participation à la grève comprend 19 personnes, dont notamment M. Mirosław Krupinski, vice-président du syndicat, et l'écrivain Jan Josef Lipski. Il ne reste plus, semble-t-il, que deux membres du présidium en liberté.

La télévision tchécoslovaque a annoncé que d'anciens dirigeants polonais seront traduits en justice et que des poursuites ont été engagées contre des "extrémistes incitant à la grève".

Tension grandissante

Un appel à la grève lancé par Solidarité à Varsovie pour jeudi s'est soldé par un échec selon la radio officielle qui a signalé que le rassemblement n'avait attiré que quelques groupes de jeunes gens parmi lesquels huit personnes ont été arrêtées.

Mais la tension semble devoir s'aggraver d'ici samedi, jour pour lequel Solidarité a appelé, depuis la clandestinité où s'est réfugié le syndicat, à la grève générale.

En dépit de la fermeté dont ont fait preuve les autorités jusqu'à présent, des tracts appelant à des manifestations ont été collés sur les murs de Varsovie selon la radio de Prague.

Sur le plan international, le ton a monté entre Washington et Moscou. L'agence Tass a accusé les États-Unis jeudi de pousser à la confrontation entre "forces contre-révolutionnaires" et forces de l'ordre dans le but de provoquer "une effusion de sang".

De son côté, le président Ronald Reagan a rendu Moscou responsable des événements de Pologne qu'il a qualifiés de "gros viol de l'accord d'Helsinki". Il a appelé le monde à faire pression sur le gouvernement polonais en vue d'une reprise des négociations avec Solidarité.

Négociations suspendues

M. Reagan s'est refusé à indiquer quelles étaient les initiatives envisagées par Washington en cas d'intervention soviétique en Pologne.

Mais M. Richard Pearle, secrétaire adjoint à la Défense, a déclaré que Washington serait vraisemblablement amené, dans cette hypothèse, à suspendre au moins provisoirement les négociations sur le désarmement nucléaire en Europe qui viennent seulement de s'ouvrir à Genève.

L'ambassadeur de Pologne aux États-Unis, M. Romuald Spasowski, a été reçu jeudi une nouvelle fois, la cinquième depuis l'instauration de l'état de siège en Pologne, au département d'État à Washington.

Contrairement à ce qui s'était passé antérieurement, celui-ci s'est catégoriquement refusé à fournir la moindre indication sur la teneur de cette nouvelle rencontre entre un fonctionnaire américain — qui n'a pas été identifié — et le diplomate.

Enfin, on a relevé une condamnation de l'instauration de l'état de siège formulée par la radio yougoslave qui a déclaré que si cette situation devait se prolonger "la crise polonaise ne ferait que s'aggraver".

le nouveliste

62e année, No 42 Trois-Rivières, vendredi 18 décembre 1981 lun. au ven. 40¢, sam. 50¢

Le Canadien de l'année: Terry Fox

par la Presse canadienne

Pour la deuxième fois, Terry Fox, que le cancer devait emporter le 28 juin dernier, a été nommé Canadien de l'année.

Le garçon de 23 ans, de Port Coquitlam, Colombie-Britannique, qui avant de mourir a réussi à recueillir \$24 millions en dons pour aider la recherche sur la terrible maladie, a été le choix incontestable des rédacteurs en chef des journaux et des stations de radio et de télévision qui ont répondu à la consultation tenue tous les ans par La Presse Canadienne.

Terry Fox avait également été désigné Canadien de l'année en 1980. Cette année-là, privé d'une jambe, il avait entrepris le fameux Marathon de l'espoir, partie de Saint-Jean, Terre-Neuve, il voulait se rendre à l'autre bout du pays, mais la maladie se propagea à ses poumons et il dut arrêter à mi-chemin, à Thunder Bay, en Ontario.

Plus de deux tiers des voix sont allés à Terry Fox. Loin derrière lui, venait le premier ministre Trudeau, qui a neuf reprises a été précédemment nommé Canadien de l'année.

Parmi les autres noms cités, on relevait le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien; l'as du hockey Wayne Gretzky; le ministre des Finances, M. Allan Rock; et le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed.



Selon le Conseil économique du Canada

Les prix pourraient augmenter de plus de 50% en quatre ans

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Le Conseil économique du Canada estime que si les pouvoirs publics ne prennent pas de nouvelles initiatives, les prix pourraient augmenter de plus de 50 pour cent d'ici 1985 et l'économie canadienne pourrait perdre jusqu'à \$91 milliards d'ici 1990 sous forme de revenus éventuels, de profits et de recettes publiques.

"Certes, même en l'absence de toute nouvelle initiative, il se produira des améliorations au cours des années à venir, mais le coût de l'inaction nous paraît trop élevé", a déclaré, jeudi, le président du Conseil économique M. David Slater, à l'occasion de la publication du 18e rapport annuel de l'organisme, intitulé "Sortir de l'impasse".

"Ce qu'il nous faut, c'est un "schéma d'intervention" pour tenter de régler les deux plus importants problèmes économiques: l'inflation et le taux de croissance qui est inférieur au potentiel de l'économie", a ajouté M. Slater.

Le rapport du CEC précise que la réorientation des politiques ne doit pas se traduire par l'abandon de la politique monétaire actuelle, mais devrait plutôt "étayer cette politique de mesures fiscales et budgétaires destinées à influencer sur l'offre aussi bien que

sur la demande, tout en contenant l'expansion des dépenses publiques".

Pour parvenir à ces fins, le conseil a formulé une série de recommandations:

— une baisse de l'impôt sur les sociétés;

— le maintien des restrictions sur les dépenses publiques;

— une réduction des impôts indirects sur les produits non énergétiques assortie d'un mécanisme permettant de s'assurer que les consommateurs en bénéficieraient véritablement;

— une hausse modérée de l'impôt sur le revenu des particuliers en 1983 et 1984 et une réorientation des politiques fiscales provinciales dans le même sens.

Par ailleurs, le conseil estime qu'en modifiant les structures réglementaires actuelles, on pourrait obtenir une diminution de prix dans des domaines aussi variés que l'aviation commerciale, les télécommunications, la commercialisation des produits agricoles, l'aménagement ou milieu urbain et le taxi.

Analysant le dernier budget fédéral en marge de son rapport, le conseil estime que la nouvelle situation budgétaire à Ottawa donne au gouvernement fédéral une plus grande marge de manoeuvre, "mais qu'il reste à détermi-

ner dans quelle mesure cette nouvelle marge de manoeuvre sera utilisée pour abaisser le déficit et, pour tout déficit donné, dans quelle proportion elle servira à financer de nouveaux programmes de dépense ou à réduire les impôts".

Dans ses projections, le conseil affirme d'autre part que l'inflation se maintiendra au-dessus de 10 pour cent au cours des prochaines années, pour diminuer à environ 8,5 pour cent vers la fin de la décennie.

La croissance de l'économie s'accroîtra de 1983 à 1986, grâce à la mise en chantier des grands travaux énergétiques, mais ralentira par la suite à moins que de nouveaux investissements n'assurent la relance.

Le chômage diminuera au cours des prochaines années, mais se remettra à augmenter par la suite à moins qu'on ne trouve de nouveaux moyens de stimuler l'économie.

Quant à la productivité, le conseil affirme qu'elle continuera vraisemblablement de piétiner, mais qu'on peut espérer des progrès vers la fin des années 80.

Les salaires réels ne s'élèveront que faiblement durant la première moitié des années 1980, mais la situation est de meilleur augure par la suite.

L'ONU somme Israël d'abroger sa résolution

NATIONS UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité à l'unanimité a déclaré la mesure israélienne d'annexion du Golan "nulle et non avenue" et a demandé à Israël d'abroger cette décision sans délai.

Le texte déclare que si Israël n'applique pas cette résolution dans un délai de deux semaines, le Conseil de sécurité se réunira, au plus tard le 5 janvier 1982, pour envisager des mesures en conformité avec la Charte.

Les rencontres internationales

Le Québec n'y participera plus

par Pierre TOURANGEAU

QUEBEC (PC) — Le Québec boycotterait dorénavant toutes les rencontres internationales.

Toutes les conférences internationales auxquelles doit normalement participer le Québec seront donc désormais soumises à l'autorisation expresse du ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin qui décidera si elles seront ou non boycottées.

Cette mesure s'ajoute à celle déjà connue que le gouvernement avait décidé d'appliquer aux rencontres ou conférences fédérales-provinciales à la suite de l'entente constitutionnelle intervenue au début de novembre entre les neuf provinces anglophones et le gouvernement Trudeau.

C'est ce qu'indique une directive du Conseil exécutif signée par son Secrétaire, M. Louis Bernard.

La directive datée du 9 décembre réitère la décision du Québec exprimée à maintes reprises depuis la rencontre d'Ottawa, de n'envoyer aucun représentant aux rencontres prévues avec les provinces et le gouvernement fédéral.

Il en va de même pour tous les comités et les groupes de travail de même nature.

La dernière directive de M. Louis Bernard sur le sujet fait suite à un mémoire daté du 18 novembre dernier du ministre Claude Morin et qui portait justement sur la participation du Québec aux conférences fédérales-provinciales et internationales.

Restrictions

La nouvelle directive adressée aux ministres et aux sous-ministres demande plus précisément "aux ministres et aux fonctionnaires de s'abstenir de participer aux conférences sauf autorisation expresse donnée par le ministre des Affaires intergouvernementales lorsque les intérêts économiques du Québec sont concernés de façon directe et immédiate."

On y demande aussi expressément "aux fonctionnaires de cesser toute participation aux comités et groupes de travail fédéraux-provinciaux sauf dans les cas autorisés par le ministre des Affaires intergouvernementales."

Dans la missive, on prend aussi soin de préciser que tous les ministres doivent "consulter le ministre des Affaires intergouvernementales avant de participer à toute réunion de nature internationale."

Le contenu de la directive de M. Louis Bernard diffère donc quelque peu des premières qui furent émises à ce sujet puisque celles-ci limitaient au mois de novembre le boycott des conférences et réunions et n'abordait aucunement les rencontres de nature internationale.

Certaines sources dans l'entourage de M. Morin soutiennent que le ministre n'apprécie pas le traitement réservé au Québec depuis quelque temps dans les rencontres internationales où le Québec est présent en même temps qu'Ottawa.

le sourire

Devant l'insistance de son fils qui veut une vraie mitraillette, et ce, après maints refus, le père se fâche: — C'est qui commande, ici? — C'est toi, papa, mais si j'avais une mitraillette...

POSE GRATUITE

GARANTIE ÉCRITE

SILENCIEUX S.M.

LÉON PELLERIN, prop.

870 Lévelandrye 375-0995

sommaire

Annonces classées:	23 à 25
Arts et spectacles:	12-13
Bandes dessinées:	20
Chère Louise:	20
D'une province à l'autre:	5
Faillitons:	24
Cher Conrad:	21
Finance:	24
Horoscope:	20
Le monde en 24 heures:	9
Mots cachés:	20
Mots croisés:	20
Nécrologie:	26
Photos et mots:	10-11
Sports:	15 à 19

GRETZKY athlète masculin de l'année

Pierre Rioux s'entraînera avec Equipe Canada Junior

— page 15

Nuageux, quelques flocons, maximum de moins 5. Demain: beau et froid.

GRATUIT CALENDRIER '82

avec chaque agrandissement couleur 5" x 7"

CHEZ TOUS LES FINISSEURS CLICK CLICK

Ils kidnappent l'épouse d'un gérant de banque

— nouvelle en page 2

La FCEI réclame le retrait pur et simple du budget MacEachen



(Photo Terry Charland)
Pierre-Richard Clément

par Ginette GAGNON
TROIS-RIVIÈRES — La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante estime que le budget fédéral du ministre MacEachen est un véritable "coup de Jarnac" pour les PME dont on réalise à peine l'impact négatif qu'il aura pour l'avenir économique du pays. La Fédération réclame le retrait pur et simple du budget et des audiences publiques sur le sujet.

M. Pierre-Richard Clément, porte-parole de la Fédération pour le Québec, est actuellement en tournée à travers la province pour dénoncer le budget et susciter un mouvement d'opinion capable de faire reculer Ottawa. M. Clément soutient que les mesures adoptées dans ce budget vont "saper" l'investissement générateur d'emplois dans les petites entreprises. Toutes les mesures qui favoriseraient l'expansion des PME ou qui inciteraient les gens d'affaires à aller de l'avant ont été éliminées alors même que sevit au pays une situation économique précaire et qu'il faut stimuler l'économie afin d'éviter les faillites et accélérer la création d'em-

ploi. M. Clément avoue que le budget est une véritable catastrophe.

En tout, la Fédération qui représente l'intérêt des PME à travers tout le Canada, a relevé 37 points négatifs dans le budget fédéral du mois de novembre et soutient qu'elle n'acceptera aucun marchandage sur un adoucissement ou un compromis par-ci par-là de la part du ministre MacEachen. M. Clément explique que le budget est à ce point mauvais que le ministre des Finances est en voie de proposer des amendements aux Communes, et ce, quelques jours à peine après son adoption. Pour M. Clément, il y a là la preuve de l'imcompétence du gouvernement Trudeau en matière économique. La Fédération est donc partie en guerre contre Ottawa afin de réclamer des audiences publiques sur le sujet et ne veut attendre rien d'autre que le retrait de cette législation.

Les principales récriminations de la Fédération reposent notamment sur les modifications apportées aux déductions d'intérêt et à la rente d'étalement, mesures qui, selon elle, n'ont rien à voir avec des échappatoires fiscales puisqu'elles ne sont qu'incitatives à l'investissement. L'élimination de la surtaxe de 5% pour les petites sociétés, par exemple, n'est pas suffisante pour compenser les autres mesures contenues dans le budget et jugées carrément négatives, soutient-on.

M. Clément affirme que le gouvernement Trudeau aurait dû avoir le courage politique de taxer équitablement la collectivité et de s'en prendre aux taux d'intérêt élevés. La Fédération n'accepte d'ailleurs pas que les taux d'intérêt au Canada soient plus élevés qu'aux États-Unis.

M. Clément trouve enfin étonnant qu'un gouvernement social-démocrate comme celui du Parti québécois fasse davantage pour les PME que le pouvoir fédéral. Le projet Biron d'ouvrir le marché boursier aux Petites et moyennes entreprises, les déductions d'impôt reliées aux régimes d'épargne-actions, les SODEQ, etc., voilà pour la Fédération autant de mesures positives susceptibles de favoriser l'investissement et la création d'emplois.

Augmentation du taux de la taxe de 17 pour cent à Saint-Louis-de-France

par Ginette GAGNON
SAINT-LOUIS-DE-FRANCE — Les contribuables de Saint-Louis-de-France verront leur taux de taxe augmenter de \$0.13 du \$100 d'évaluation pour atteindre \$0.89, soit une augmentation de 17% par rapport à l'an dernier.

Le budget municipal dépassera en 1982 le cap du million pour atteindre un montant de \$1,003,103. Il était de \$97,814 cette année.

Le nouveau maire de Saint-Louis-de-France, M. André Levasseur, soutient qu'il s'agit d'un bud-

get d'austérité. Aucun projet d'immobilisation important n'y figure. S'il advenait qu'on soit obligé d'immobiliser dans le courant de l'année, on recourra à un règlement d'emprunt. Le budget rendu public hier en est un qui se concentre sur l'opération courante. La masse budgétaire est supérieure de 10% par rapport à 1981, cela, couvrant uniquement l'augmentation des salaires, des frais et du coût de la vie.

L'augmentation de 17% de la taxation représentée, en fait, un rattrapage sur 1981. L'an dernier, le

conseil d'alors avait utilisé le surplus budgétaire de \$34,000, de l'année précédente, pour financer les opérations courantes. Cela avait évité une augmentation de la taxe qui aurait dû se chiffrer autour de \$0.06 du \$100 d'évaluation. Cette année, le nouveau conseil a dû éponger en quelque sorte la hausse du coût de la vie de 1981 et de 1982, ce qui porte à \$0.13 l'augmentation du taux de la taxe.

Pour la prochaine année, Saint-Louis-de-France dépensera \$214,995 en administration générale, elle

consacrera \$3,200 aux brigadiers scolaires, \$11,803 à la sécurité publique, \$144,588 au transport routier cela incluant l'enlèvement de la neige, l'éclairage des rues etc., elle dépensera \$110,601 à l'hygiène du milieu, soit l'égout, l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, \$26,815 à l'urbanisme, \$43,968 aux loisirs et à la bibliothèque, \$96,481 à l'entretien des bâtisses, de la machinerie, aux équipements etc., et enfin, un montant de \$350,652 pour les frais de financement, les mauvaises créances etc.

Fermeture du pavillon Central et relocalisation à Champagnat Le comité d'école s'y oppose

par J.-André DIONNE

LA TUQUE — Le comité d'école du pavillon Central de l'école polyvalente Félix-Leclerc de La Tuque dont la présidente est Mme Lorraine LeBel a fait connaître à la Commission scolaire régionale de la Mau-

ricie son opposition à la fermeture de l'école, en septembre 1982, et à la relocalisation des élèves de premier cycle au pavillon Champagnat. Cette position a été prise à l'issue de deux assemblées qui se sont déroulées cette semaine, l'une en présence des parents

d'enfants du premier cycle et des parents d'enfants sur le point de passer au Secondaire, et l'autre tenue avec les représentants des comités d'écoles de la Commission scolaire du Haut-Saint-Maurice, à laquelle participait le commissaire Jean-Marie Moisan.

Le comité d'école a adressé à la CSRM une résolution dans laquelle il exige que le pavillon Central demeure ouvert à la clientèle de premier cycle en septembre prochain.

Le comité d'école a aussi pris soin de faire circuler, parmi la population, une pétition qui sera également adressée à la régionale de la Mauricie et a entrepris toutes les démarches pour sensibiliser les corps publics intéressés à la chose scolaire, y compris le conseil des commissaires de la CSHSM, le conseil municipal de la ville de La Tuque, le ministère de l'Éducation, le député du comté de La-Violette, M. Jean-Pierre Jolivet, et le comité de parents de la Commission scolaire du Haut-Saint-Maurice afin d'obtenir les appuis nécessaires pour que les services aux élèves soient maintenus tels quels l'an prochain à La Tuque, c'est-à-dire que l'on retrouve, au pavillon Central, les étudiants de premier cycle et, au pavillon Champagnat, ceux de deuxième cycle.

Cette position du comité d'école du pavillon Central suit de quelques jours celle du conseil des enseignants du pavillon qui avaient émis certaines réserves quant à la possibilité que les étudiants du Secondaire soient tous regroupés au pavillon Champagnat, à l'automne.

Recommandations
Après avoir pris connaissance du rapport Boucher sur le plan des équipements de la CSRM, pour la prochaine année scolaire, le comité d'école du pavillon

Central a fait part à la régionale d'une foule de considérations pour appuyer sa requête de maintenir les services au pavillon Central. Parents et personnes-ressources présents à l'assemblée tenue au pavillon Central ont constaté que l'encadrement des élèves de Secondaire I et II était favorable au plein épanouissement de l'enfant, et ont exigé que cette formule de deux pavillons se continue, constituant le contexte pédagogique idéal pour les enfants. L'aménagement physique du pavillon Central permet de plus un fonctionnement très efficace de l'école et les parents doutent que la régionale puisse loger adéquatement tous les étudiants, 1,200 environ, au pavillon Champagnat, alors que les locaux avaient été conçus pour accueillir 900 élèves. Cette relocalisation n'entraînera aucun service nouveau aux élèves, constatent également les parents. Ils doutent que les sommes d'argent supposément épargnées par la fermeture du pavillon Central puissent être réinvesties à l'avantage du bien de l'enfant du premier cycle et exigent des commissaires d'écoles que l'intérêt porté à l'enfant prédomine sur les intérêts financiers de la commission scolaire.

A la cafétéria L'UQTR maintient son contrat avec le concessionnaire actuel

par Claude BERGERON

TROIS-RIVIÈRES — Le conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières a décidé de maintenir son contrat avec son concessionnaire à la cafétéria et il a demandé au comité de surveillance du service alimentaire de lui faire rapport sur les plaintes portées à l'endroit de la qualité, de la quantité et du prix des aliments. Dans le même mandat, le comité est à faire une étude du service actuel en relation avec d'autres possibilités.

Ce sont là les conclusions auxquelles sont arrivés les membres du conseil d'administration de l'UQTR après avoir consacré un certain temps à étudier la question sous ses divers aspects lors de sa dernière réunion.

En communiquant la décision du conseil, le président de l'UQTR, M. Jean-Marie Archambault, s'est voulu précisier que le conseil n'a pas voulu être absent de ce dossier et qu'il veut éviter toute espèce d'anarchie. A ce propos, M. Archambault a tenu à rappeler que l'Université est liée avec son concessionnaire, M. Gaston Marchand, par un contrat qui prend fin le 31 mai.

Un mandat
La décision du conseil d'administration porte particulièrement sur le mandat qu'elle a donné à son comité de surveillance des services alimentaires. Ainsi, le premier pas qu'il devra

franchir sera de vérifier les plaintes portées par les étudiants. Ces derniers dans leur contestation du service actuel s'étaient particulièrement plaints du prix, de la quantité et aussi de la qualité des repas servis à la cafétéria.

Dans un deuxième temps, le conseil d'administration a décidé de conserver le statu quo en ce qui a trait à son concessionnaire, M. Marchand. L'Université juge pour le moment qu'il n'y a pas de raisons suffisantes pour étudier la possibilité de briser son contrat avec M. Gaston Marchand.

C'est dans le deuxième volet du mandat donné au comité de surveillance que devraient sortir les plus importantes recommandations. De cette façon, le comité devra dire si on maintient le service actuel avec un concessionnaire. A ce sujet, le président de l'UQTR ne cache pas l'opinion de ses collègues du conseil: il n'est pas question que l'Université prenne sous responsabilité directe le service alimentaire. Ici, il est donc évident que l'UQTR utilisera un service indépendant de son administration générale.

Le comité étudiera aussi la formule actuelle qui veut que le contrat avec le concessionnaire en soit un où le prix fixé est en relation avec l'utilisation de l'équipement de l'Université et des frais que ce service nécessite.

Prévisions budgétaires de \$5,543,263

Hausse de la taxe foncière de 6.4%

par Gaston PÉPIN

TROIS-RIVIÈRES-OUEST — Les contribuables de la ville de Trois-Rivières-Ouest, notamment les propriétaires, peuvent se classer parmi les privilégiés. C'est ainsi qu'il faut en conclure si l'on considère que l'augmentation totale de la taxe foncière pour l'année 1982 ne sera que de 6.4 pour cent.

C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires que le maire Gaston Cormier et les autres membres du conseil ont laissé connaître hier soir lors d'une séance spéciale.

C'est d'ailleurs le premier magistrat Gaston Cormier qui a fait lecture, en séance publique, des documents des prévisions budgétaires et du programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les trois prochaines années.

Les prévisions budgétaires pour l'année 1982 s'élevaient à \$5,543,263 comparativement au montant de \$4,976,960 pour l'année qui

s'achève, soit une augmentation de \$66,370 ou de 11.4 pour cent.

Si le taux de la taxe foncière générale est fixée à \$1.23 du \$100 d'évaluation, le taux de la taxe foncière spéciale a été portée à \$0.59 du \$100 d'évaluation pour une taxe foncière totale de \$1.82 du \$100 d'évaluation pour 1982 comparativement à \$1.71 qu'elle était en 1981. La taxe générale était alors de \$1.14 et la taxe spéciale de \$0.57.

La municipalité de Trois-Rivières-Ouest, en conformité avec la Loi 57 sur la fiscalité municipale, s'était approprié jusqu'ici \$0.68 du \$100 d'évaluation de la taxe scolaire transférable sur une possibilité de \$0.75, soit \$0.55 au budget de 1980 et \$0.13 au budget de 1981.

Ces taux sont basés sur un rôle d'évaluation imposable de \$161 millions. Le niveau de celui-ci se situe à 86% de sa valeur réelle, un pourcentage analysé et fixé par le ministère des Affaires municipales.

Taxe de service
La taxe de compensation pour le service d'eau est fixée à \$80 par unité d'habitation pour l'année 1982, comparativement à \$75 en 1981. Pour les dépenses d'eau au compteur, les taux sont fixés à \$0.80 du 1,000 gallons pour le premier 100,000 gallons, et à \$0.64 du 1,000 gallons pour tout excédent.

Pour les propriétés qui reçoivent le service d'éclairage de rues, les taux sont augmentés en moyenne de 9.5 pour cent, à cause principalement de l'augmentation des tarifs de l'Hydro-Québec.

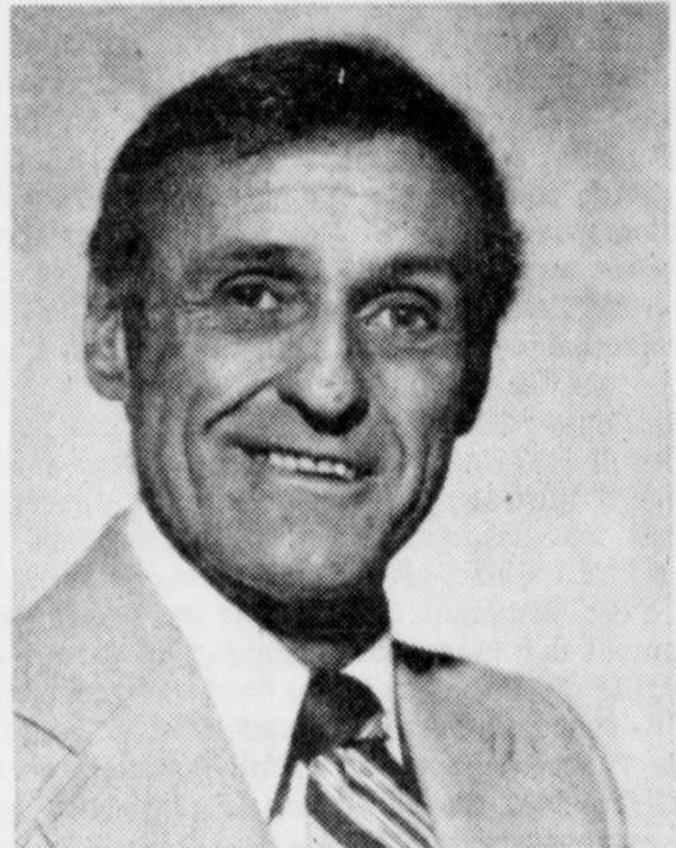
La compensation pour les contenants de vidanges pour les bâtiments multifamiliaux de huit (8) logements et plus, est fixée à \$264 annuellement pour les contenants de deux (2) verges cubes, et à \$352 pour ceux de quatre (4) verges cubes, soit les coûts réels chargés par l'entrepreneur à contrat avec la municipalité.

Quant au taux de la taxe d'affaires pour l'année 1982, il est porté à 3.65% de la valeur locative, soit une augmentation de 12.3% par rapport au taux de 3.25% pour 1981.

Le rôle de la valeur locative, déposé par l'évaluateur en date du 15 septembre 1981, s'élevait à \$4,814,700 comparativement à \$4,597,300 au 15 septembre 1980.

Concernant les taux de taxes d'améliorations locales, ils varient suivant les règlements d'emprunt en vigueur pour chaque secteur de la municipalité affecté par ceux-ci.

Et comme ce fut le cas pour l'année 1981, le paiement des comptes de taxes de \$300 et plus pourra s'effectuer en deux versements, avec échéance le 1er février et le 1er juillet 1982, le tout conformément à la Loi 57. De plus, un taux d'intérêt de 20% est fixé sur les versements dus aux dates d'échéance mentionnées.



Le maire Gaston Cormier

Le maire fait connaître le programme triennal

TROIS-RIVIÈRES-OUEST (GP) — Le maire Gaston Cormier a profité de la séance spéciale, hier soir, pour laisser connaître en plus le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les trois prochaines années.

Le programme envisagé par la municipalité de Trois-Rivières-Ouest pour les années 1982-1983-1984 s'élève à un montant total de \$5,453,000, dont \$1,894,000 pour l'année 1982, \$1,919,000 pour l'année 1983, et \$1,640,000 pour l'année 1984.

De ces montants, \$3,445,400 s'avèrent des dépenses défrayées par des emprunts à long terme, soit \$1,227,400 pour 1982; \$1,235,000 pour 1983; et \$1,183,000 pour 1984. Le solde de ces dépenses planifiées devant être rencontré par les revenus budgétaires, le fonds de roulement de la municipalité, les subventions gouvernementales, la participation monétaire des promoteurs à certains projets d'améliorations locales, et par les soldes disponibles de certains régle-

ments d'emprunt.

Sur ce montant total des emprunts à long terme, une somme de \$2,228,200 est pour des dépenses dites d'améliorations locales dont le service de la dette est défrayé seulement par les propriétaires concernés, et une somme de \$1,217,200 pour des dépenses touchant en général toute la population. Ces emprunts sont planifiés de manière à produire un rapport d'endettement général en deçà de 9% pour chacune des années concernées. Le rapport de bonne santé financière ne devant pas dépasser 15% suivant le ministère des Affaires municipales.

Selon le maire Cormier, les projets pour la prochaine année sont nombreux mais ils devront être réalisés à des coûts très minimes. "Ce programme triennal d'immobilisations constitue un plan d'action, le plus près possible des dépenses que la ville de Trois-Rivières-Ouest entend analyser et évaluer au cours des trois prochaines années. Ce plan n'oblige pas la municipalité à réaliser tous les projets en perspective. L'étude de ceux-ci devra s'effectuer en regard de la conjoncture économique du moment, de leur opportunité et en fonction des taux de taxes qu'ils engendreront, ainsi que de la capacité de payer des contribuables", a-t-il déclaré.

Au cours des prochains jours, le maire Cormier entend brosser un tableau du programme triennal des trois prochaines années et de commenter le tableau des prévisions budgétaires. "Nous entendons administrer de façon serrée, tout en assurant la même qualité de services. Les projets sont nombreux mais nous devons nous contrôler raisonnables et tenter de réaliser ces projets tout en pensant à la capacité de payer des contribuables", de dire le maire Cormier en terminant. Le maire Cormier et les conseillers étaient naturellement heureux d'annoncer de telles prévisions budgétaires et ce programme triennal.

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Vendredi le 25 décembre et samedi le 26 décembre
Il n'y aura pas de publication du journal.

Nos bureaux et ateliers seront fermés à l'occasion de la

FÊTE DE NOËL

LES ANNONCES
DEVANT PARAITRE:
lundi 28 décembre
mardi 29 décembre
mercredi 30 décembre

DEVONT PARVENIR
À NOS BUREAUX:
mercredi 23 décembre à 16h
jeudi 24 décembre à 12h
jeudi 24 décembre à 12h

Si des épreuves sont exigées, une période supplémentaire de 24 heures est nécessaire pour la production de l'épreuve.

le nouvelliste
SERVICE DE LA PUBLICITÉ

VOUS CONNAISSEZ MA VENTE!!!!
50% à 70%
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
LA FLANERIE
maintenant démenagée en haut de chez Mme Lacerte Fourrière
6458 NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES-OUEST
VÊTEMENTS POUR DAMES
375-4438
FRANCE DUPLISSIS, prop.

Vente 58e
anniversaire
Spécial
de Noël
HABIT
158\$
LAMBERT
&
CLOUTIER
Rue Champfleur,
Trois-Rivières

Léger recul du taux d'inflation

Hausse de 12.2% des prix à la consommation

OTTAWA (PC) — Au regard du niveau où il se situait il y a un an, les prix à la consommation ont augmenté de 12.2 pour cent. Par ailleurs, il y a eu un léger recul du taux d'inflation au mois de novembre. Statistique Canada a révélé jeudi matin que le taux d'inflation a baissé d'un demi point de pourcentage au mois de novembre en comparaison au mois d'octobre pour se situer à 12.2 pour cent.

L'inflation a été particulièrement ressentie dans le secteur des transports, où le taux a augmenté de 2.5 pour cent durant novembre.

Les coûts de l'habitation ont augmenté de 0.4 pour cent. Le tabac et l'alcool ont subi une hausse de 2.6 pour cent.

Pour le troisième mois consécutif, les coûts de l'alimentation ont baissé. Cette fois-ci la baisse a été de 0.2 pour cent.

Statistique Canada a dit que la "guerre des prix à l'alimentation dans les grands centres, surtout à Toronto", a été le facteur qui a le plus influencé cette baisse.

Les prix des aliments consommés à la maison sont tombés de 0.4 pour cent. Cette baisse a surtout été remarquée pour les fruits frais, certaines coupes de bœuf et de porc, le sucre, le beurre, le café et le thé.

Il y a eu une légère hausse des prix du lait et des légumes frais. Les prix des aliments consommés à la maison ont augmenté de 7.1 pour cent par rapport à novembre l'an dernier.

Statistique Canada a dit que la hausse de 1.2 pour cent de tous les produits, aliments exclus, s'explique par une augmentation de six pour cent des prix des automobiles par rapport à 1981.

Sur une période d'un an, les aliments exclus, l'indice des prix a augmenté de 13.7 pour cent, une légère baisse si on compare les prix avec ceux de la période entre octobre 79 et octobre 80.

L'indice général était d 246.9 au regard de 244.8 en octobre. En d'autres termes, ces données signifient que le panier de provisions et l'ensemble des services de base qui coûtaient \$100 en 1971, coûtaient \$246.90 en novembre dernier.

Les villes de Toronto et de Winnipeg ont subi, avec 0.5 pour cent, la plus faible hausse. Halifax, Saskatoon et Edmonton, avec 1.3 pour cent, la plus forte.

Voici les changements du taux d'inflation dans les grandes villes du Canada, avec entre parenthèses, le taux de novembre 1980.

Saint-Jean, T.-N., 0.8 (12.1); Charlottetown-Summerside, 0.9 (13.2); Halifax, 1.3 (11.2); Saint-Jean, N.-B., 1.2 (12.0); Québec, 1.2 (11.9); Montréal, 1.1 (11.4); Ottawa, 0.8 (12.2); Toronto, 0.5 (12.7); Thunder Bay, Ont., 0.8 (12.1); Winnipeg, 0.5 (10.9); Regina, 1.2 (10.8); Saskatoon, 1.3 (11.1); Edmonton, 1.3 (11.5); Calgary, 1.2 (12.5); Vancouver, 1.0 (14.5).

Statistique Canada adopte une façon plus réaliste de mesurer l'inflation

OTTAWA (PC) — Statistique Canada va modifier sa façon de mesurer l'inflation en adoptant un indice des prix à la consommation plus réaliste qui reflète davantage les préoccupations des consommateurs.

L'indice des prix est un barème populaire pour mesurer l'inflation et il est largement mis à profit pour calculer notamment les hausses de salaires, l'impôt sur le revenu des particuliers et l'indexation des pensions, des allocations familiales et autres avantages sociaux.

Le nouvel indice, annoncé jeudi, fera son apparition à compter du début d'avril. Il tient compte du fait que les Canadiens consacrent une plus grande part de leur revenu pour le logement, le transport et l'énergie tandis qu'une proportion moins grande de leur revenu est consacrée à des nécessités de la vie telles que l'alimentation, l'habillement, les soins de santé, les loisirs, l'alcool et le tabac.

Les nouvelles habitudes concernant les dépenses des Canadiens sont basées sur un sondage réalisé en 1978 auprès de 11,000 familles de sorte qu'elles ne reflètent pas les nouvelles augmentations dramatiques des taux d'intérêt et des coûts des hypothèques et de l'énergie.

L'indice des prix actuel, en vigueur est basé sur les dépenses des consommateurs en 1974.

En raison de la modification de la grille des dépenses, Statistique Canada enregistrera deux fois par mois les fluctuations des prix des denrées alimentaires et incorporera la moyenne à l'indice mensuel, au lieu de procéder à un relevé une fois par mois.

L'agence gouvernementale modifiera également certains des produits et services mesurés mensuellement. La liste des produits et des services sera réduite de 375 articles à 325.

C'est ainsi que les unités murales, les caméras 35 mm et les garderies de jour, dont on ne tient pas compte dans l'actuel indice des prix, seront incorporées au nouvel indice, tandis que certains articles étroitement reliés en termes de prix seront éliminés. C'est ainsi que les agents de la statistique ne tiendront plus compte dans leur calculs du prix des petits pains en calculant le prix du pain.

ensuite à calculer dans quelle mesure le coût de la vie a fluctué au cours de la période de 30 jours. L'indice fournit différents poids à différentes espèces de produits et de services, en se basant sur les habitudes de dépenses.

L'indice du coût de la vie comporte huit catégories de produits et de services dont les pourcentages sont fixés par le bureau de la statistique et qui en s'ajoutant les uns aux autres atteignent 100 pour cent. Voici quels sont les pourcentages, par ordre décroissant, en vertu du nouvel indice, et basés sur les habitudes de 1978, par rapport aux pourcentages actuels, basés sur les habitudes de 1974:

Le secteur du logement grimpe de 34.1 à 35.4; celui de l'alimentation fléchit de

21.5 à 21.1; le transport passe de 15.8 à 16.2; le secteur de l'habillement recule de 10.1 à 9.6; le secteur des loisirs, de la lecture et de l'éducation passe de 8.3 à 8.6; l'énergie grimpe de 6.3 à 6.9; le secteur tabac-alcool tombe à 5.4 alors qu'il était de 6.2; et la santé et les soins personnels chutent de 4.0 à 3.7.

Statistique Canada met son indice des prix à jour à tous les quatre ans et l'agence gouvernementale travaille actuellement à l'indice de 1982 qui sera adopté en 1985. Les statisticiens estiment que les pourcentages pourraient varier de façon significative si la dernière vague concernant les taux d'intérêt, le coût de l'énergie et celui des hypothèques pouvait être évaluée, mais les statisticiens ne peuvent pas déterminer quelle sera la différence.

Dans l'étude de 1978 des habitudes des consommateurs, on a constaté que ces derniers dépensent davantage pour les loyers, les hypothèques et les dépenses connexes telles que les assurances, le chauffage, le téléphone, mais on a noté une proportion moindre des dépenses consacrées aux meubles et aux appareils ménagers.

Pour ce qui est du secteur de l'alimentation, l'agence gouvernementale a constaté que les consommateurs canadiens dépensent moins pour les repas pris à la maison, mais qu'ils dépensent davantage dans les restaurants, y compris les "fast-food"; ce fait est attribuable notamment à une augmentation du nombre de foyers où les deux conjoints ont un revenu.

Le CEC suggère de baisser les impôts des compagnies et de hausser ceux des particuliers

OTTAWA (PC) — Pour relancer l'économie, affirme-t-il, le Conseil économique suggère une réduction de \$2.5 milliards des impôts des compagnies et une baisse des taux d'intérêt de deux à trois points de pourcentage.

Et, selon le conseil, pour combler une partie du manque à gagner du gouvernement en diminuant les impôts des compagnies, il suffirait de hausser de six pour cent les impôts des particuliers.

Le CEC a publié jeudi sa 18ème analyse annuelle.

Il prédit que le budget fédéral entraînera l'an prochain un déficit moindre pour Ottawa, tout en provoquant également un léger

ralentissement de l'activité économique et un taux un peu élevé de chômage que ce à quoi on aurait pu s'attendre en d'autres circonstances.

L'analyse du budget par le conseil prévoit une progression économique de 2.0 pour cent et un taux de chômage de 7.1 pour cent. Sans les hausses nettes de taxes prévues dans le budget, maintient-il, la progression économique serait de 2.3 pour cent et le chômage de 7 pour cent.

Le conseil déclare que, si on adoptait ses recommandations, on aurait d'ici 1985 une inflation légèrement moindre, un taux de chômage d'environ la moitié du taux présent et — mal-

gré les hausses de taxes des particuliers — une augmentation du revenu personnel, une fois les impôts déduits.

Il s'agit, en somme, d'une nouvelle théorie très en vogue aux Etats-Unis et voulant qu'une diminution des impôts des sociétés encourage les nouveaux investissements, augmente l'approvisionnement en biens, restreint l'inflation et mène à des gains réels du revenu personnel.

Le conseil compte 18 membres désignés par le premier ministre. Même si sa dernière analyse n'a été publiée que jeudi, elle était terminée avant le dépôt du budget.

Certains des membres se sont dissociés des conclusions de l'analyse. M. Robert Bryce, ancien sous-ministre des Finances, a souligné qu'il fallait prendre les projections du conseil, obtenues par ordinateur, avec une grande prudence; il a aussi mis en doute que le pays puisse réellement profiter d'une diminution des impôts des compagnies.

Pour M. Kalmen Kaplansky, de l'Institut des droits de l'Université d'Ottawa, les réductions antérieures des impôts des sociétés ont permis à ces dernières de réaliser des bénéfices records sans que les prix diminuent et sans qu'elles s'investissent dans de nouveaux investissements.

Bilan fédéral

OTTAWA (PC) — Le déficit budgétaire du gouvernement fédéral pour les sept premiers mois de l'année fiscale en cours (commencée le 1er avril) s'est élevé à \$6.258 milliards, contre \$8.017 milliards pour la période correspondante de l'année précédente, a annoncé jeudi le ministre fédéral des Finances.

Les recettes se sont élevées à \$30.173 milliards et les dépenses à \$36.431 milliards, contre respective-

ment \$24.133 milliards et \$32.150 milliards l'année précédente.

A ce jour, les recettes au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers se sont élevées à \$13.134 milliards (en hausse de \$2.7 milliards) et au chapitre des entreprises à \$4.127 milliards (en baisse de \$2 milliards).

Le service de la dette publique a coûté jusque-là, cette année, \$7.6 milliards (en hausse de \$1.8 milliard).

L'épargne-retraite chez nous...

15 3/4%

Pendant que les autres institutions financières payent 14% et même moins sur les régimes d'épargne-retraite, la Banque de Montréal, elle, paye 15 3/4%. Ce taux sera en vigueur tout le mois de décembre.*

C'est une raison de plus pour choisir un régime d'épargne-retraite de la Banque de Montréal.

RENSEIGNEZ-VOUS



Banque de Montréal

*L'intérêt, calculé sur le solde mensuel minimum est crédité, tous les mois.

SALON DES MÉTIERS D'ART
DU COEUR DU QUÉBEC
DU 11 AU 20 DÉCEMBRE40 ARTISANS
POUR VOUS OFFRIRE LE PLUS GRAND
SALON DU CADEAU DANS LA RÉGIONVENEZ FAIRE UN TOUR
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES (Pav. Nérée Beauchemin)DE 12h00 À 22h00
TOUS LES JOURS

Le juge Corriveau menace de ne plus remonter sur le banc

TROIS-RIVIERES (JMB) — Le juge Anatole Corriveau, de Québec, qui préside cette semaine la cour des sessions de la paix de Trois-Rivières a menacé hier de ne plus remonter sur le banc lorsqu'il sera appelé à siéger dans une grande ville si on n'assure pas le bon fonctionnement et la sécurité des lieux.

Le juge a fait cette sortie inattendue quand un procureur de la défense, Me Denis Godin, a attiré son attention sur le fait que ce n'était pas des gardiens de prison qui escortaient l'un de ses clients qui venait tout juste d'être condamné à un mois d'emprisonnement, mais plutôt des policiers du Cap-de-la-Madeleine.

Sur un ton particulièrement vif, le juge Corriveau a alors dit: "Il n'y a plus d'huissier à la cour et il n'y a plus d'agents pour assurer l'ordre. Dans les grosses villes, s'il n'y a plus d'agents pour maintenir l'ordre et assurer la sécurité, je ne monterai pas sur le banc. Ça fait déjà deux attentats qui se produisent, cela suffit."

Quant à l'individu escorté par des policiers plutôt que par des gardiens de prison, le juge a indiqué que ce n'était pas une question relevant de son autorité, mais que, puisqu'il s'agissait de policiers, tout compte fait, cela lui apparaissait acceptable.

Derrière les barreaux "Comme les fauves" annonce le juge

par Jean-Marc BEAUDOIN
TROIS-RIVIERES — "Comme les fauves, on va vous éloigner de la société et on va vous mettre derrière des barreaux."

Ces paroles sévères du juge Anatole Corriveau annonçaient une sentence sévère. Elle le fut.

Luc Nadeau, 24 ans, de Trois-Rivières, a été condamné à quatre ans de pénitencier pour s'être rendu coupable d'un vol avec violence commis le sept octobre au gaz-bar de M. Réal Lavallée, à Sainte-Marthe-du-Cap. Ce vol qu'il a commis avec son comparse habituel, Alain Forcier, avait rapporté \$270. Forcier attend sa sentence.

Pour contraindre le pompiste à lui remettre l'argent de la caisse, Nadeau s'est servi d'un couteau qu'il a porté à la gorge de l'employé.

Le juge Corriveau s'est montré sourd aux représentations du procureur de Nadeau, Me Gilles Lacoursière. Celui-ci avait réclamé la clémence du tribunal bien qu'il ait à un moment mentionné que son client était conscient qu'il pouvait s'attendre à une condamnation sévère.

Me Lacoursière avait fait ressortir que si Nadeau a reçu plusieurs condamnations depuis 1976, c'est qu'il avait un sérieux problème de boisson, car en temps ordinaire il a un comportement irréprochable.

Mais le procureur public, Me Jacques Trudel, avait de solides arguments pour réclamer au contraire une longue période de pénitencier.

Dans le passé, Nadeau a été condamné pour des vols qualifiés, des vols avec effraction et des vols simples. Il a profité à deux reprises de sursis de sentence accompagnés de périodes de probation. Il a été condamné une fois à deux ans moins un jour pour un vol qualifié, et la dernière fois à deux mois de prison et à une période de probation de deux ans pour un vol simple. Il était d'ailleurs toujours sous probation au moment où il a commis son dernier crime.

Nadeau a donc à son actif trois vols avec violence, et, de l'avis du juge, il a déjà suffisamment profité de la clémence de la cour et de la société sans que cela donne des résultats positifs.

Toupin sera détenu

TROIS-RIVIERES (JMB) — Yves Toupin, accusé du vol à main armée commis le 10 décembre à la Caisse populaire de Batiscau, devra attendre derrière les barreaux la fin des procédures judiciaires engagées contre lui.

Du fait que Toupin a déjà une cause pendante à Québec où il doit répondre d'un autre vol qualifié, il appartenait à son procureur, Me Denis-P. Godin, de présenter une preuve démontrant qu'il ne serait pas contre l'intérêt public de remettre son client en liberté.

Les chances de succès étant plutôt minces dans le cas de Toupin, Me Godin a finalement renoncé à sou-

mettre une défense au juge Corriveau. L'enquête préliminaire a été fixée au 14 janvier.

On se rappellera qu'une fillette de cinq ans avait été utilisée au cours de ce hold-up afin de déjouer la vigilance aux barreaux des policiers. Le manège, quoique bien pensé, a échoué. Les policiers avaient une description précise de l'auto qui avait servait vol.

Quant à Toupin, il aurait été découvert par les policiers caché dans le coffre arrière de la voiture avec à ses côtés les \$3,405 du vol. Il se trouvait aussi dans ce magot des "paquets-voleurs", c'est-à-dire des billets marqués qui permettent très souvent de confondre les voleurs lorsqu'ils sont pris en possession d'argent volé dans une banque ou dans une caisse.

Il en coûtera \$150,770 pour enfouir les déchets

par Claude BERGERON

CHAMPLAIN — Le budget du comité intermunicipal d'enfouissement sanitaire du comté de Champlain atteint \$150,770 pour l'année 1982. Le per capita a été fixé à \$3.05.

Ce sont les précisions apportées hier par le secrétaire-trésorier du comité, Mme Reine-Aimé Toupin. Mme Toupin a mentionné que le budget que vient d'adopter le comité pouvait subir quelques modifications au cours de l'année, mais il se veut être le plus juste dans la mesure où c'est la première expérience, cette année.

D'abord, il y a eu quelques révisions du per capita à être imposées aux municipalités qui sont membres du comité. Elles sont 13 et la plus importante est celle de Cap-de-la-Madeleine.

Ainsi, le nouveau per capita a dû être majoré pour inclure des frais d'administration que la municipalité mandataire, la paroisse de Champlain, n'avait pas calculé à la présentation du budget. Après ces calculs, elle en est arrivée à une somme de \$13,000. Avec ce montant, le total

des dépenses a été de \$101,745. Ce sont les salaires (\$40,000) et la location d'équipement (\$15,000) qui viennent chercher les sommes les plus importantes, à ce chapitre des dépenses.

Un autre poste du budget est celui du financement et il est de taille. Il s'agit des intérêts sur les sommes empruntées qui, à elles seules, viennent prendre un montant de \$49,025. Ces intérêts sont comptabilisés pour un montant immobilisé de \$205,000. De plus, au chapitre du financement, il faut ajouter un montant capitalisé de \$7,000. Ce qui donne la somme totale de \$49,025. Donc, des dépenses totales estimées à \$150,770.

Pour financer ce montant, le moyen est la participation des municipalités. Et le critère, c'est leur population. Ainsi, selon les chiffres du gouvernement québécois, la population totale du territoire est de 48,970.

Ainsi, pour la ville de Cap-de-la-Madeleine, en comptant une population de 33,900 personnes, sa participation sera de \$103,395. Elle occupe 68% de la participation de l'ensemble.

Le trottoir nord de Chemin du Passage sera déblayé

CAP-DE-LA-MADELEINE (CB) — Le trottoir nord du Chemin du Passage sera déblayé de la rue Marie-le-Gallo jusqu'à la rue Aubuchon à Cap-de-la-Madeleine.

C'est avec satisfaction que le conseiller du quartier no 5, M. Jean Brunet, a donné cette information, hier, en mentionnant que le conseil devra sanctionner cette décision lors de l'adoption du rapport de la commission municipale à la prochaine assemblée du conseil.

M. Brunet a dû défendre avec fermeté sa demande parce qu'il a rencontré certaines oppositions de la part de ses collègues qui ont fait valoir que plusieurs trottoirs dans leur quartier pourraient être déblayés.

Devant cette constatation, le conseiller Brunet a fait valoir d'abord une pétition contenant une centaine de noms de citoyens du secteur, particulièrement les résidents de la résidence J.-Réal-Desrosiers et du foyer Père-Frédéric ainsi que du pavillon Bellevue. De plus, le service de la circulation a fait deux ex-

pertises qui ont démontré le très grand nombre de véhicules qui circulent sur le Chemin du Passage. A ce propos, M. Brunet mentionne qu'on a compté pas moins de 300 véhicules à l'heure, au cours d'une de ces expériences.

Le prix En ce qui touche le coût du déblayage de la neige, le directeur des travaux publics, M. Ronald Marcoux, devait mentionner, hier,

que la distance qui sera déblayée est de 2,000 pieds et le coût sera d'environ \$640. M. Marcoux explique que ce chiffre a été obtenu à partir des compilations des années antérieures. Un autre fait est à noter: sur ce chemin, la neige est toujours transportée après chaque chute de neige importante. Donc les coûts de transport ne viennent pas ajouter davantage au prix du déblayage.

P.V. AYOTTE LTÉE

DEPUIS 1881

POUR NOEL

TI 55: Une règle à calcul électronique perfectionnée avec fonctions statistiques et de programmation simple.

Rég. \$59.95 **\$54⁹⁵**
SPÉCIAL



TI 35: Un calculateur pour étudiant de niveau collégial comprenant toutes les fonctions de trigonométrie.

Rég. \$39.95 **\$34⁹⁵**
SPÉCIAL



TEXAS INSTRUMENTS

1465 Notre Dame, Centre Ville T.R. 376 2538

VENTE

12^e ANNIVERSAIRE

TOUTE VENTE FINALE

JUSQU'À 40% DE RABAIS sur toutes nos **BOTTES D'HIVER EN MAGASIN** (femmes, hommes, enfants)

LOT DE **BOTTES DE TOILETTE D'HIVER POUR DAMES** Pointures 4 1/2 à 10 dans le lot

A compter de **\$9⁰⁰** la paire

ESCOMPTE ADDITIONNEL SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS sur tous nos **NOUVEAUX MODÈLES DE SOULIERS POUR DAMES**

LIQUIDATION de SOULIERS pour dames \$2⁰⁰ \$5⁰⁰ \$8⁰⁰ \$10⁰⁰ ET PLUS

Couleurs et grandeurs désassorties.

BOTTES et SOULIERS DE TRAVAIL

10% DE RABAIS sur prix déjà réduits

Chez GILBERT jusqu'à 30% moins cher à longueur d'année.

SALON DE CHAUSSURES

GILBERT

ENR.

4310, boul. des Forges, Trois-Rivières
Nouvelle adresse: 2330, boul. Bécancour, Gentilly

CLAUDE HOUDE ET RAYMOND BEAUDET

Pour tous vos produits de santé et de beauté

Ouvert 365 jours par année

Centre d'achat Trois-Rivières-Ouest **375-9686**

VIDAL SASSOON

Jeans

POUR \$45

LE FAMEUX JEANS EXTENSIBLE MAINTENANT EN VENTE A VOS 4 BOUTIQUES DU GILET

LA BOUTIQUE DU GILET INC.

367, DES FORGES (voisin du théâtre Impérial) — 379-4006
CENTRE LES RIVIERES (près de Sears) — 374-7755
CENTRE D'ACHATS DE T.-R.-O. (près Pascal) — 373-1287
PLAZA DE LA MAURICIE (près Pharmaprix) — 539-9805

MATTEAU

ÉLECTRONIQUE

2045 ROYALE, TROIS-RIVIERES 375-4779

\$475

Télécouleur 14" CA-310

TOSHIBA

VOUS N'AVEZ QU'À CHOISIR QUEL QUE SOIT LE MODÈLE

TOSHIBA offre une gamme de téléviseurs couleur aussi variée que vous ne l'imaginiez. Chacun possède un tube écran BlackStripe™ livrant une image précise et de brillantes couleurs.

GARANTIE 50 MOIS

Chaque téléviseur BlackStripe Toshiba comporte cette fameuse garantie sur pièces et main d'œuvre.

\$544⁹⁵

CA-330 petit mais grandiose d'une beauté sculpturale cet appareil portatif 14" possède la syntonisation et le réglage des couleurs automatiques. De plus il offre la syntonisation à boutons poussoirs à 12 positions facilitant la sélection des canaux.

\$599⁰⁰

CA-910 un 20" portatif de très beau style. Ce modèle est des plus fiable, grâce au châssis "Comput-R-Built", l'accord des couleurs, la brillance et le contraste se règlent d'une façon automatique. De plus l'appareil est prévu pour le raccordement aux systèmes d'antennes communautaires.

Vous n'avez qu'à choisir. Nous possédons une gamme des plus complète en magasin.

Le nouveau palais de justice Ouverture des soumissions

par Jacques ÉBACHER
SHAWINIGAN — C'est à 15h cet après-midi, à Québec, que seront ouvertes les soumissions en vue de la construction d'un nouveau palais de justice dans la ville de Shawinigan. Les soumissions devaient être ouvertes mercredi dernier, mais un contretemps a fait reporter l'ouverture à cet après-midi.

L'appel d'offres a été lancé par le ministère des Travaux et c'est l'absence d'un important fonctionnaire qui aurait retardé l'ouverture des soumissions.

On se rappelle qu'en novembre 1980, le ministre de

la Justice, M. Marc-André Bédard et le député-ministre M. Yves Duhaime présentaient les plans et devis préliminaires en vue de la construction de ce palais de justice et du sous-centre administratif de Shawinigan.

A ce moment, on prévoyait le début des travaux au mois d'août 1981, alors que l'ouverture des soumissions avait été fixée au mois de mai 1981.

Le futur palais de justice sera construit sur un emplacement qui est libre dans le quadrilatère formé par les rues Broadway, des Cèdres, 7e et 6e Rues, juste

à côté de l'hôtel de ville de Shawinigan.

On prévoit un coût de \$6 millions environ pour la réalisation de ce projet, ce qui inclut les aménagements extérieurs, l'ameublement, les œuvres d'art et les honoraires. L'édifice occupera une surface totale de construction de 6,032 mètres carrés, pouvant accommoder près de 350 visiteurs et un personnel d'environ 115 employés, en y incluant ceux du sous-centre administratif, en plus des avocats, agents de la paix et justiciables.

Précisons également que les différents services judiciaires et parajudiciaires de Shawinigan et sa région sont actuellement logés à trois adresses différentes. De plus, le palais de justice actuel est situé sur un terrain ne permettant aucun agrandissement et que les facilités de stationnement sont presque nulles. La construction d'un nouveau palais de justice à Shawinigan permettra au ministère de la Justice de rapatrier la plupart des unités de ce ministère sous un même toit.

Les travailleurs de Gulf joignent la CSN

par Jacques ÉBACHER
SHAWINIGAN — À l'issue d'un mois de maraude, les travailleurs de Gulf de Shawinigan ont décidé majoritairement de rejoindre le nouveau rang de la CSN "et de se débarrasser de la CSD" comme l'a expliqué hier matin, en conférence de presse, M. Jules Bertrand, nouveau président du syndicat. M. Gérard Thériault, conseiller syndical du conseil central de la CSN, et M. Jacques Saint-Georges, qui s'est occupé du dossier de Gulf, ont également participé à la conférence de presse.

tout de service aux membres et à l'isolement que constitue l'adhésion à une telle organisation qui n'a aucun souci de promouvoir la solidarité des travailleurs entre eux."

M. Thériault a mentionné que les 325 syndiqués de la Gulf n'auront passé que deux ans avec la CSD avant de revenir à la CSN "où la qualité des services, le souci de la véritable démocratie syndicale et l'orientation de la solidarité sont encore une fois reconnus par les travailleurs qui ont décidé en connaissance de cause d'y adhérer de nouveau."

Le leader syndical a expliqué que le résultat du vote à 61% aurait pu être de beaucoup supérieur si la CSN avait commencé son travail dès le début du maraude.

M. Thériault a prédit que la CSN l'aurait emporté à 96%. La CSN n'a réellement foncé que dans les trois dernières journées de maraude.

On sait que la convention de travail se termine le 15 février prochain à l'usine

Gulf de Shawinigan. A la suite de ce vote, la CSN a envoyé une requête au commissaire général

pour une accréditation. La nouvelle du passage des syndiqués de Gulf de la CSD à la CSN n'est pas en-

core officielle, a dit M. Thériault, mais ce n'est qu'une question de formalités et de temps.



(Photo: Conrad Fournier)

Des dirigeants de la CSN ont annoncé hier matin que les travailleurs syndiqués de la Gulf de Shawinigan avaient décidé de revenir à cette centrale syndicale. Sur la photo, de gauche à droite: MM. Jules Bertrand, nouveau président du syndicat; Jacques Saint-Georges qui s'est occupé de ce dossier pour la CSN; et Gérard Thériault, conseiller syndical du conseil central de la CSN.

Deux catégories de sinistrés à la Croix-Rouge Estelle Corriveau entend intervenir

par Michel CLOUTIER
SHAWINIGAN (MC) — Nullement étonnée des propos d'hier de M. Gabriel Dion dénonçant en ces pages deux catégories de sinistrés à la Croix-Rouge nationale, Mme Estelle Corriveau s'est empressée de nous signaler que, dès le mois de février, elle entend, à titre de présidente régionale de la Croix-Rouge, intervenir au comité national d'orientation de la Croix-Rouge, à Montréal, pour corriger la situation.

aux victimes d'incendies. "Mais chaque fois qu'on a fait appel à la Croix-Rouge, nous n'avons jamais refusé d'aider", rappelle la présidente régionale.

Se mettant à réfléchir tout haut, Mme Corriveau se demande finalement si la Croix-Rouge ne double pas le travail des organismes tels que Centraide-Mauricie et l'Aide sociale gouvernementale, dans les cas précis d'incendies.

Il ressort que l'organisme Centraide-Mauricie porta une aide financière précieuse concernant la vingtaine de sinistrés au cours de l'incendie d'un immeuble de la rue Saint-Jacques à Shawinigan, vendredi dernier.

Louangeant le travail bénévole de M. Gabriel Dion qui est en charge des secours locaux pour l'organisme, Mme Corriveau tient à souligner son honnêteté et son intégrité.

"Il a parfaitement raison de soulever ainsi cette lacune dans la pratique des secours temporaires et immédiats", dit-elle en expliquant que si, malheureusement, les sinistrés de nuit sont mieux traités que ceux du jour, c'est à cause des abus fréquents dans le passé, de certains sinistrés qui ont délibérément faussé leurs déclarations à la Croix-Rouge.

Les sinistrés de jour qui évacuent leurs logis ont tout de même sur eux certains vêtements, alors que ceux de nuit ne portent d'ordinaire que leurs pyjamas.

Et devant des victimes du feu qui se disent, notamment, sans police d'assurances alors qu'ils en détiennent, la Croix-Rouge radicalisa ses mesures d'aide

Pour Mme Corriveau, il existe également les nombreux ouvriers des pauvres dans certaines paroisses, dont celle de Sainte-Jeanne-d'Arc de Shawinigan-Sud qui a une vocation régionale.

Au cours de l'entrevue d'hier matin, la présidente régionale nous rappela que son organisme accentue son travail au niveau des cliniques de sang. Il en est de même au niveau de la sécurité aquatique et des personnes recherchées. Elle signale le cas d'une dame de Shawinigan qui était désespérément à la recherche de son mari. Le curé de sa paroisse la référa à la Croix-Rouge qui eut un succès étonnant en le retraçant hors du pays, sain et sauf. Les retrouvailles ont été pathétiques.

Le budget sera adopté lundi

par Michel LAMARRE
GRAND-MÈRE — C'est le lundi 21 décembre, à 20h, lors de la séance régulière des membres de l'administration municipale de Grand-Mère, que le maire Jean-Marie Lafontaine divulguera les nouvelles prévisions budgétaires de 1982 et aussi fera connaître aux contribuables locaux le nouveau taux d'imposition de la taxe foncière qui sera définitivement augmenté pour répondre aux besoins de la collectivité.

Les nouvelles prévisions budgétaires, selon un porte-parole de l'hôtel de ville, pourraient dépasser les \$7,5 millions pour la prochaine année.

Le taux de la taxe foncière est présentement à \$2,12 du cent dollars d'évaluation foncière.

Par ailleurs, les autorités municipales adopteront également les prévisions budgétaires du réseau d'électricité qui atteindront près de \$4 millions pour la prochaine année, en dépit du fait que la ville du Rocher s'apprete à vendre son réseau d'électricité à l'Hydro-Québec d'ici les prochains mois.

Une heure avant la session régulière, les membres du conseil municipal tiendront une séance extraor-

dinaire, à 19h, pour adopter divers règlements municipaux touchant principalement les taxes d'aqueduc, de vidanges, d'égoûts, d'affaires et du règlement de la circulation, etc.

Selon une source généralement bien informée, il semble que la taxe d'eau et de la cueillette des ordures ménagères demeurera inchangée pour la prochaine année, c'est-à-dire, soit un montant de \$60 par unité de logement pour la taxe d'eau potable et de \$40 pour la cueillette des déchets domestiques.

Il semble, cependant, que le règlement de la circulation qui sera amendé par les édiles comportera des majorations au chapitre des pénalités.

C'est dire que les deux réunions du conseil municipal de Grand-Mère revêtiront un intérêt sans précédent chez les contribu-

ENCEINTE ET DÉSEMPARÉE?
Accueil à la vie 539-2088

VENTE SUPER PÈRE NOËL

COFFRE INTERNATIONAL B-510



PRIX SUPER PÈRE NOËL

\$139⁹⁵

CÂBLES SURVOLTEURS



8 plects
Rég.: \$13⁹⁵

PRIX SUPER PÈRE NOËL \$7⁹⁵

DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN À L'OCCASION DES FÊTES

Foucher Inc

1553. ST-SACREMENT C.P. 220 SHAWINIGAN, Qué. G9N 6T9 Tél.: (819) 539-5433

Budget de \$168,500

SAINT-MATTHIEU-DU-PARC (MC) — Le budget municipal de 1982 atteint les \$168,500 à Saint-Mathieu-du-Parc. Cette année, l'administration municipale ira chercher pas moins de \$6,500, directement dans les poches des contribuables.

Le taux de la taxe se situe à 45 cents du cent dollars d'évaluation foncière. Et de par le nouveau rôle d'évaluation de \$25 millions, présentement en vigueur, 30 pour cent des contribuables subiront une véritable baisse de leurs taxes.

Toutefois, il ressort qu'un certain nombre d'entre eux, soit près de 4 pour cent, ne seront guère touchés par le nouveau taux de la taxe, contrairement au reste des contribuables (66 pour cent) qui verront leurs taxes augmenter légèrement ou fortement.

Au chapitre des dépenses budgétaires, une somme de \$69,450 est versée pour les travaux de voirie et d'enlèvement de la neige. Au niveau de l'administration générale de la municipalité, un montant de \$51,000 y est injecté.

La sécurité publique reçoit la somme de \$3,000. Mais la récupération des ordures ménagères comprendra un budget de \$26,000.

Si le contribuable est tenté de comparer le présent taux de la taxe avec celui de l'an dernier, il tombera dans une impasse puisque le nouveau rôle d'évaluation se calcule désormais sur une base individuelle.

Solde d'avant Noël

Rabais \$30!

Jeu vidéo à ordinateur Atari Un puissant système vidéo à ordinateur transforme l'écran de votre téléviseur en un formidable centre de jeux vidéo. Le système comprend 2 pédales de commande et 2 manettes à bouton de tir, etc. 710-509. Étais 289.95

Rabais sur cartouches Atari!



Air Sea Battle 710-384 Étais 34.88 Maint. 31.39	Breakout 710-392 Étais 34.88 Maint. 31.39	Street Racer 710-403 Étais 34.88 Maint. 31.39	Circus 710-418 Étais 34.88 Maint. 31.39	Warlords 721-340 Étais 48.88 Maint. 43.99
Basketball 710-426 Étais 34.88 Maint. 31.39	Home Run 710-434 Étais 34.88 Maint. 31.39	Outlaw 710-442 Étais 34.88 Maint. 31.39	Bowling 710-459 Étais 34.88 Maint. 31.39	Football 710-467 Étais 34.88 Maint. 31.39
Night Driver 710-475 Étais 34.88 Maint. 31.39	Casino 710-491 Étais 44.88 Maint. 40.39	Olympics 721-324 Étais 34.88 Maint. 31.39	Pinball 721-332 Étais 46.88 Maint. 43.99	Adventure 721-357 Étais 44.88 Maint. 40.39
Slot Racers 721-365 Étais 34.88 Maint. 31.39	Indy 500 721-373 Étais 79.99 Maint. 71.99	Maze Craze 721-381 Étais 44.88 Maint. 40.39	Golf 721-399 Étais 34.88 Maint. 31.39	Dodge'Em 721-415 Étais 44.88 Maint. 40.39



ATARI

Le solde se termine jeudi 24 décembre 1981 ou à l'épuisement des stocks

Distribution aux Consommateurs
Personne ne simplifie autant vos économies.

TROIS RIVIERES
• 4190, CHEMIN DES FORGES

SHAWINIGAN
• LA PLAZA DE LA MAURICIE
1 La Plaza

Trafic de stupéfiants

Un procès qui fera époque

par Royal SAINT-ARNAUD
 SHAWINIGAN — A la fin d'une longue et exténuante journée à la cour des sessions de la Paix, au palais de justice de Shawinigan, hier, Me Jean Gobeil, de l'aide juridique, représentant trois des quatre prévenus accusés de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, s'appuyant sur une solide jurisprudence de la Cour suprême du Canada, a présenté un brillant plaidoyer le conduisant à demander, ni plus ni moins que l'acquiescement de ses jeunes clients.

Devant l'heure tardive, et la fatigue se faisant nettement sentir, il était alors 18h30, le juge René Crochetière devait ajourner son jugement au 29 décembre, le procès ayant pris fin hier.

Cette affaire implique quatre jeunes de la région, dans la vingtaine, surpris lors d'une perquisition, qui a eu lieu le 10 juillet dans un chalet du lac Claire au Lac-la-Tortue, où des agents de la GRC ont mis la main sur une importante quantité de "phencyclidine", achetée par l'un des prévenus, Luc Richard, propriétaire du chalet en question.

Se voyant devant l'obligation de voir reporter le jugement, l'avocat de Richard, Me Gobeil, devait présenter au tribunal une requête pour permettre que son client soit remis en liberté jusqu'au jugement. Il mentionna notamment à la cour, dans ses représentations, que le prévenu était détenu depuis plus de 5 mois, et que le procès était terminé, une telle requête devenant admissible.

Le procureur de la couronne dans cette cause, Me Raymond Pronovost, tenta de s'y opposer, mais sans succès. Le juge acquiesça à la demande de l'avocat de la défense, en soulignant qu'il y avait certains motifs raisonnables de libérer l'accusé en l'obligeant cependant à aller demeurer chez sa mère pour les quinze prochains jours.

En défense...

Etayant d'irréfutables arrêts de la Cour suprême, Me Gobeil a présenté sa plaidoirie en s'appuyant sur trois moyens de défense. En premier lieu, il a sérieusement mis en doute "la valeur probante des certificats d'analyse des substances litigieuses (drogues)" en soulignant notamment que l'expert-analyste devait comparer ses propres analyses avec des échantillons qu'il aurait dû lui-même préparer, ce qui n'a pas été le cas.

Dans un deuxième temps, il s'est arrêté sur la connaissance de la nature des substances, par les prévenus. Sur ce point, Me Gobeil a dit: Il croyait acheter de la mescaline, en parlant de Richard. Il ajouta de plus que lors de la perquisition du 10 juillet, les témoins ont également dit qu'il s'agissait de mescaline. Il a soutenu que les prévenus ne pouvaient pas savoir qu'il s'agissait de "phencyclidine", puisque, sur le marché, cette drogue aussi connue comme étant du "PCP", est vendue pour de la "Mesc".

En troisième lieu, il a soutenu que concernant le contrôle de la substance par les trois autres accusés, elle devait être écartée, puisque la seule présence de ces derniers dans le chalet de Richard, ne devait pas entraîner une telle conclusion.

Un procès important

Devant l'ampleur de ce procès, qui fera certainement époque dans les causes de stupéfiants dans le district judiciaire de Saint-Maurice, nous publierons, demain, d'autres détails, notamment sur les éléments soulevés par le procureur de la couronne, Me Raymond Pronovost, ainsi que sur les points apportés par Me Pierre Dugré, également avocat de la défense pour l'un des accusés.

Les frères Fecteau sont condamnés à 23 mois de prison

par Royal SAINT-ARNAUD SHAWINIGAN — Tous deux accusés de voies de fait avec l'intention de voler, relativement à un délit survenu à Saint-Etienne-des-Grès alors que l'on s'en était pris à un septuagénaire de l'endroit M. Ernest Dubé, cause dans laquelle deux autres complices ont déjà écopé de sentences de quatre ans de pénitencier chacun, les frères Gaston et Roger Fecteau ont été condamnés à 23 mois de prisons, assorties d'une ordonnance de probation de 2 ans.

Hier, le procureur de la couronne Me Pierre Boutin a demandé une sentence d'emprisonnement très sérieuse. On se souviendra que lors du procès des deux complices, les Trifluviens Mario Beaudry et Robert Rivest, il avait qualifié le délit de **crapuleux**.

Pour sa part, Me Michaud qui représentait Roger Fecteau a demandé la clémence du tribunal.

Ce qui devait faire dire au juge Crochetière: la **clémence des tribunaux a des limites**... Il expliqua ensuite qu'entrer dans une maison privée aujourd'hui est un crime très grave. Qu'on soit riche ou pauvre, sur l'assistance sociale ou pas, un tel geste est impardonnable, de dire le juge des sessions. Tout en mentionnant qu'il avait tout de même de la pitié et de la compassion pour les prévenus, il laissa entendre que sa sentence n'était tout de même pas dénuée de clémence puisqu'il aurait pu les condamner au pénitencier.

Dr MICHAEL CHAIKEN B.S.C.O.D.
 Docteur en optométrie
 EXAMEN DE LA VUE COMPLET

• VERRE DE CONTACT • TESTS DE GLAUCOME
 POUR RENDEZ-VOUS 538-1636
 573 - 5e RUE GRAND-MÈRE

A VENDRE

Inventaire complet de vêtements d'enfants et de maternité. Avec ou sans équipement de magasin (comptoirs, caisse, etc.)

EN BAS DU PRIX COUTANT
 537-9403 537-1571

Gaétan Mayer est condamné à 6 ans de pénitencier

"Aucune sympathie pour cet individu" — Me Boutin

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — Alors qu'il lui restait encore sept mois de pénitencier à purger et qu'il avait bénéficié d'une libération conditionnelle, le 6 avril dernier, un Montréalais, Gaétan Mayer, s'est vu infliger une lourde peine de 6 ans additionnels, hier, au palais de justice de Shawinigan, par le juge René Crochetière, de la cour des sessions de la paix. Le prévenu comparait à son procès sous plusieurs chefs d'accusation de vols par effraction commis en novembre dans la région.

Après que l'accusé, par la voix de son procureur, Me Constan Goulet, eut reconnu sa culpabilité, le procureur de la couronne, Me Pierre Boutin, dans ses représentations sur sentence, devait signaler à la cour que Mayer était un individu **absolument pas fiable et qui voulait continuer à vivre en marge de la société**.

Je n'ai aucune sympathie pour cet individu, devait par la suite dire Me Boutin, en suggérant au tribunal qu'il rende une très longue sentence d'emprisonnement

envers l'accusé.

Le procureur de la couronne avait préalablement étalé les antécédents judiciaires de l'accusé, dont sa lourde condamnation à 30 mois de pénitencier rendue le 6 décembre 1979, pour des accusations de fraudes. Me Boutin a également fait mention du fait que le prévenu avait des causes pendantes, devant le tribunal de la Jeunesse, relativement à des accusations d'immoralité sexuelle avec des jeunes de 12, 14 et 16 ans.

L'accusé entendu

Pour sa part, l'avocat de Mayer, Me Goulet, a demandé à la cour que son client soit entendu. A la barre, ce dernier est venu mentionner au tribunal qu'à sa sortie du pénitencier, en avril, il avait travaillé à un projet de réhabilitation pour les détenus, et ce, en milieu carcéral. Ce projet, selon Mayer, s'appelait "Ta chance". Il a aussi indiqué qu'il avait par la suite travaillé au Carrefour McKenzie de Montréal, dans le même domaine.

Faisant ensuite allusion à

un reportage publié sur lui dans un magazine de la Métropole, en novembre, dans lequel il rendait un témoi-

gnage sur sa vie en prison et portant le titre: "Mes années d'enfer en prison". L'accusé a dit: "Ce repor-

tage m'a causé beaucoup de tort, on m'a menacé de mort à cause de ça. Au tout début du reportage, l'auteur

faisait dire au détenu: "Les autres détenus nous frappent, nous battent, nous violent et nous violent..."

rabais de 30% à 50% sur toutes les montres SEIKO! grand spécial!



XQ078M



CQY 58



HV060

Chronographe, sonnerie, résistance à l'eau.



UKO20M

Avec sonnerie et compte à rebours

...y compris les nouvelles SEIKO Lassale

Nos prix d'escompte de 30% à 50% s'appliquent à toute la collection SEIKO hommes et femmes.

CONRAD BÉGIN

MEMBRE DE LA CORPORATION DES BIJOUTIERS DU QUÉBEC

500, RUE DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES

QUÉ G9A 2H5 - TEL.: 376-7766

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

ACHÉTEZ CHEZ BÉGIN ET ÉPARGNEZ

BRICOLEUR BARIBO

1702 - 41e RUE SHAWINIGAN

ENTRE BOUL. DES HÉTRES ET ROYAL

BRICOLEUR BARIBO

1702 - 41e RUE SHAWINIGAN

ENTRE BOUL. DES HÉTRES ET ROYAL



GRANDE VENTE LIQUIDATION

60%

DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Départements: Quincaillerie, Plomberie, Peinture, Outillage, Electricité, Pièces automobiles, Produits pharmaceutiques, Articles ménagers, Décorations de Noël. De tout pour le foyer, etc...

VALIDE JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 1981

Vente finale, pas d'échange, pas de chèque. Aucun remboursement ou crédit

BRICOLEUR BARIBO

GALERIES ROYALES - SHAWINIGAN

Selon un sondage de Paris-Match

74% des Polonais résisteraient à une intervention soviétique

PARIS (AFP) — Soixante-quatorze pour cent des Polonais résisteraient à une intervention soviétique, selon les résultats d'un sondage publiés jeudi par l'hebdomadaire français Paris-Match.

Seize pour cent des Polonais se soumettraient, selon ce sondage, réalisé par l'institut public S.A. en Pologne du 3 novembre au 5 décembre 1981 auprès d'un échantillon de 600 person-

nes. Soixante-trois pour cent des personnes interrogées, contre 32 pour cent, ne croyaient toutefois pas à cette époque, huit jours avant l'instauration de l'état de siège, à une intervention soviétique en Pologne.

Soixante-trois pour cent des Polonais déclaraient en outre qu'ils n'accepteraient jamais "un retour à un gouvernement dur (néo-stalinien) qui supprimerait la pénurie et rétablirait l'au-

torité", 22 pour cent qu'ils l'accepteraient "peut-être" et 15 pour cent "sûrement".

Si les Soviétiques intervenaient, l'armée polonaise "se rangerait du côté du peuple" estimaient 60 pour cent des Polonais interrogés. Dix-sept pour cent pensaient qu'elle "appuierait l'intervention soviétique" et trois pour cent qu'elle "resterait neutre". En cas d'intervention soviétique,

l'Occident "ne viendrait pas au secours des Polonais", selon 59 pour cent d'entre eux, contre 36 pour cent de l'avis contraire.

L'armée polonaise est "avant tout polonaise", pour 66 pour cent, et "avant tout communiste", selon 11 pour cent des personnes interrogées.

Solidarité
Pour 45 pour cent des personnes interrogées, le

syndicat Solidarité — dont les principaux dirigeants ont été arrêtés dès dimanche — "représente aujourd'hui le mieux la Pologne et son peuple". Quarante-trois pour cent pensaient que c'était l'Eglise, sept pour cent le gouvernement, quatre pour cent l'armée et un pour cent le POUP (Parti ouvrier unifié polonais, communiste).

Quatre-vingt-neuf pour cent des Polonais estimaient que le gouvernement, le POUP et l'URSS étaient "responsables de la très grave crise économique" en Pologne, deux pour cent que Solidarité était à l'origine de cette crise et un pour cent l'Occident.

Pour 59 pour cent des Polonais, le pape "est un bouclier efficace contre l'intervention soviétique". Trente-sept pour cent se sont déclarés d'un avis contraire.

S'il y avait des élections libres en Pologne, 43 pour cent des Polonais voteraient pour la démocratie chrétienne, 20 pour cent pour le parti libéral, cinq pour cent pour le parti agraire et trois pour cent pour le POUP.

Ronald Reagan est persuadé d'une participation soviétique

WASHINGTON (Reuter) — Le président Ronald Reagan a affirmé jeudi, au cours d'une conférence de presse qu'il est impossible que le coup de force polonais se soit produit sans que l'URSS ait été pleinement informée et ait donné son approbation.

Le chef d'Etat américain a exprimé sa "grave inquiétude" devant l'évolution de la situation en Pologne. Il a déclaré que les Etats-Unis ne continueraient pas à aider la Pologne à résoudre ses problèmes économiques tant que dureraient la loi martiale et les tentatives d'écrasement de Solidarité.

Le président Reagan a mis en cause l'URSS dans une déclaration lue au début de sa conférence de presse.

C'est la première fois que lui-même ou ses conseillers directs rejettent sur l'Union soviétique la responsabilité du coup de force polonais. C'est aussi la première fois que le gouvernement américain menace publiquement de couper son aide économique à la Pologne.

Il serait naïf, a-t-il dit, de penser que cette "suspension et violation des droits de l'homme" a pu avoir lieu "sans la connaissance et le soutien absolu de l'Union soviétique".

"Nous ne sommes pas naïfs", a-t-il ajouté.

Tant que ce genre d'événements se poursuivront et tant que la loi martiale sera maintenue, "il nous serait certainement impossible d'aider la Pologne à résoudre ses problèmes économiques".

Le président Reagan a affirmé que l'aide américaine ne serait maintenue que si le peuple polonais était autorisé à résoudre ses propres problèmes sans intervention étrangère ou contrainte intérieure.

Il a indiqué que les Etats-Unis et leurs alliés d'Europe occidentale avaient clairement fait savoir à Moscou la gravité qu'aurait toute ingérence soviétique.

Le chef de l'Etat américain a ajouté qu'il n'avait aucune information concernant des affrontements qui auraient fait, selon Radio-Varsovie, sept morts et 39 blessés, mercredi, à Katowice et plus de 300 blessés à Gdansk.

Le chef de l'Etat américain a par ailleurs fait l'éloge des syndicats autogérés qui ont été les premières cibles du coup de force polonais. "La nation polonaise par l'intermédiaire de Solidarité a fourni une des plus belles et des plus courageuses pages de l'histoire", a-t-il dit.

Faisant une comparaison entre les événements de Pologne et l'intervention militaire soviétique en Afghanistan de décembre 1979, le président Reagan a dit: "Il y a deux ans moi-même, la liberté a été perdue en Afghanistan. Ce Noël elle est en jeu en Pologne".

'Nous ne sommes pas naïfs'

Le chef de l'Etat américain a déclaré que toutes les informations disponibles indiquent que des milliers de dissidents polonais ont été arrêtés et emprisonnés, que des usines ont été prises d'assaut par les forces de sécurité et que des ou-

Il refuse de dévoiler quelle sera la réaction américaine

Le chef d'Etat américain a cependant refusé de préciser quels moyens de pression pourraient être utilisés. Il a notamment refusé de dire si une interruption des pourparlers sur le désarmement qui se sont ouverts à Genève le mois dernier avait été envisagée.

"C'est là un sujet que je ne pense pas pouvoir aborder", a-t-il dit.

Reagan démantèle le ministère de l'Energie

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a décidé de démanteler le ministère américain de l'Energie, et de répartir ses fonctions les plus importantes dans les ministères du Commerce et de l'Intérieur, a annoncé la Maison-Blanche jeudi.

Le rôle le plus important du ministère était la supervision des programmes nucléaires civils et militaires aux Etats-Unis. Cette fonction sera prise en charge par le ministère du commerce, où une nouvelle branche est créée à cet effet, l'Administration pour la recherche et la technologie énergétiques (Energy Research and Technology Administration — ERT).

De fortes pressions avaient été faites auprès du président pour qu'il confie le programme nucléaire militaire (notamment la production de bombes nucléaires) au ministère de la Défense. En laissant ce rôle aux mains des civils, M. Reagan poursuit ainsi la politique suivie aux Etats-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale.

D'autres fonctions du ministère de l'Energie, l'administration des ressources énergétiques américaines, et la constitution de la réserve stratégique de pétrole, seront assurées par le ministère de l'Intérieur.

La suppression du ministère de l'Energie, créé en 1977 par le président Jimmy Carter, avait été l'un des chevaux de bataille de M. Reagan pendant la campagne électorale 1980. Il avait promis également de supprimer le ministère de l'Education.



Joyeux Noël
Bonne Année

à tous nos clients et amis et merci de votre encouragement



PAUL DESAULNIERS, prop.



AMEUBLEMENTS COMPLETS DE MARQUES REPUTÉES A DE VRAIS BAS PRIX

MPD
SERVIMEUBLES

MEUBLES
PAUL DESAULNIERS Inc.

ST-SÈVÈRE
264-2149

LIGNE DIRECTE
296-3377

invitation aux FUTURS MARIÉS tout juste à coté de chez-vous!



Prolongation jusqu'au 31 DÉC. Venez vite!

REMISE DE

500\$

DE FORD DU CANADA

Faites une bonne affaire en achetant un modèle 81. Prenez possession de votre voiture et recevez un chèque de 500\$ de Ford!

Achetez et prenez livraison de votre voiture au plus tard le 31 décembre 1981. Cette remise de 500 \$ s'applique aux modèles 1981 neufs. FORD Mustang • Fairmont • Granada • Thunderbird • LTD • MERCURY Capri • Zephyr • Cougar • XR7 • Marquis • LINCOLN Town Car • Mark VI • Pick-up FORD - Courier • Econoline • Bronco.

Faites une bonne affaire et recevez un chèque de 500 \$ de Ford du Canada.



Passez chez le concessionnaire Ford ou Mercury participant dès aujourd'hui. N'oubliez pas!

Dernière journée: le 31 décembre.



CARREFOUR
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
BOULEVARD ROYAL TROIS RIVIÈRES OUEST

Dans notre annonce de mercredi, il aurait fallu lire:



PSCU 81-82

par Normand LANDRY

Le plat de résistance

Vendredi 111281. 15h environ. Plus de 200 enfants de l'école l'Assomption du Cap se retrouvent dehors dans la cours. Vêtus de leur paletot d'hiver, certains ont mis leur tuque et leurs mitaines, ils courent, se promènent, jasant ou regardant la finale de la "Coupe du défi". Une partie de soccer opposant le groupe 01 et le groupe 04. Il y a aussi une longue butte de neige, près du terrain de soccer, sur laquelle certains enfants s'amuse.

C'est très important dans la vie de l'école, cette finale. Depuis près de deux mois que les étudiants se livrent des luttes amicales de soccer, soit sur l'heure du diner, soit sur les heures de cours, afin d'y participer.

Dès la première demie, Stéphane Thellend, du groupe 01, marque le premier point de la rencontre. A la deuxième demie, ce même monsieur enfle deux autres buts. Puis, c'est la fin de la partie. Le groupe 01 l'emporte 3 à 0 dans une partie qui a aussi permis à Robert Després et à Jocelyn Brouillette de se signaler, aux dires de nos informateurs.

"Sur l'heure du diner, les élèves en ont pour une heure et demie à n'avoir rien à faire. Afin de les occuper, la compétition de la "Coupe du défi" a été créée" d'expliquer, quelques instants avant le début de la finale, Marcel Guilbert, professeur de mathématiques à l'école l'Assomption. Pendant que le professeur de maths parle, le directeur de l'école, M. Jean-Roch Rousseau, met ses bottes. Il doit procéder à la mise au jeu officielle prévue avant le début de la partie. M. Guilbert poursuit: "Depuis le mois d'octobre, ce sont les étudiants qui ont choisi les moments où ils voulaient disputer leur partie. D'eux autres même, ils venaient nous voir pour nous dire "Monsieur, demain, on joue". Ce qui prouve que les étudiants se sentaient impliqués dans la compétition et que les capitaines ont vu à motiver leurs joueurs. Il ajoute: "A l'occasion, ils ont demandé la permission de disputer leurs parties de soccer sur les heures de cours. Si le professeur était satisfait du travail accompli par ses élèves, il le leur permettait. Ça devenait une récompense."

Ce sont des étudiants de niveau secondaire I, âgés d'environ 12 ans, qui ont participé à l'activité. Une des personnes s'étant dévouée afin de mener vers le succès cette initiative, le superviseur, Michel Saint-Pierre. A noter, ces joutes de soccer ne faisaient pas partie des cours d'éducation physique.

Clic!



Esta et Cades sont les mascottes du "CHAK", le groupe de pastorale de la polyvalente Les Estacades (d'où le nom des mascottes... Esta et Cades pour Estacades. Astucieux n'est-ce pas?) Esta, c'est la fille avec de grands cils et une boucle sur la tête. Cades, c'est le garçon avec son noeud-papillon. Les élèves de la pastorale ont choisi les pingouins parce qu'ils sont drôles et amicaux. De plus, ils résistent au froid, disent-ils, ce qui peut servir d'exemple aux étudiants qui doivent parfois résister aux études. Régulièrement, sur l'heure du diner, ces deux pingouins se promènent afin de mettre un peu de vie dans l'école. Aussi, ils tentent de mousser la participation à un concours de mascottes. En effet, les étudiants, membres du groupe de la pastorale, invitent les autres groupes de la vie étudiante, à concevoir une mascotte. D'ici à quelque temps, si tout va bien, des étudiants de la pastorale procéderont à la nomination de la mascotte de l'école.

Entranec

Récemment, Jacques Laplante, étudiant en cuisine de secondaire IV à la polyvalente De-la-Salle, a répondu aux questions du journaliste. Voici ces réponses qu'il a données spontanément, assis à une table et habillé tel un chef cuisinier: "Mon avenir, question de me trouver du travail, ça ne m'inquiète pas. J'ai ma base et je suis sûr de me trouver du travail parce que comme on dit: "Y'a personne qui va arrêter de manger."

Récemment, la polyvalente Sainte-Ursule a reçu des étudiants de sixième année. Ils ont eu à visiter la polyvalente, afin de les familiariser avec leur futur milieu de vie potentiel. Fait intéressant, les autorités de la polyvalente ont demandé à des étudiants et des étudiantes de secondaire I d'agir comme guides pendant la visite. Est-ce que les étudiants-guides ont aimé leur expérience? C'est ce que PSCU 81-82 a tenté de savoir, en interrogeant Louise Audy, Nathalie Huet et Steve Vadeboncoeur: "C'est la première fois de notre vie que nous avons à guider un groupe" avouent-ils. Ils poursuivent: "Premièrement, ça nous a dégénés parce qu'il fallait diriger des gens qui sont presque aussi vieux que nous autres. Deuxièmement, nous-mêmes, ça nous a aidés à mieux connaître notre polyvalente. Troisièmement, nous pouvons dire qu'après avoir pris une responsabilité comme celle-là, on se sent plus sûr de nous autres. Ça nous fait une très bonne expérience."

Inform-PSCU

Des étudiants du Séminaire Saint-Joseph, de niveau secondaire III, se sont rendus visiter la centrale hydro-électrique de Shawinigan durant le mois de novembre, ayant reçu une invitation de l'Hydro-Québec.

des photos



(Photo Roméo Flageol)

Les Chevaliers de Colomb 4e degré de l'assemblée Luc-Désilets du Cap-de-la-Madeleine ont procédé, cette semaine, à la remise des prix aux gagnants d'un tirage qu'ils avaient organisé pour leurs oeuvres. Ci-dessus: M. Gilles Lesage, président de la campagne de financement; M. Roger Kleinhans, fidèle-navigateur; M. Jacques Huet de Trois-Rivières-Ouest, gagnant de l'auto Datsun; Mme Pauline Gagnon du Cap-de-la-Madeleine, gagnante du four à micro-ondes; et M. Réjean Bellemare de Sainte-Marthe-du-Cap, gagnant de la TV-couleur.

• Horaire dans les banques

L'Association des banquiers canadiens tient à aviser le public que les succursales bancaires seront fermées à travers tout le Canada pendant une période de quatre jours consécutifs du vendredi 25 décembre au lundi 28 décembre inclusivement. Elles seront également fermées le 1er janvier 1982. Au Québec, les succursales bancaires resteront fermées le lundi 4 janvier 1982. Certaines succursales modifieront leur horaire de fermeture la veille de Noël et celle du Jour de l'An. Afin d'éviter tout contretemps concernant les heures d'affaires, les clients désireux d'effectuer des transactions bancaires sont priés de se renseigner auprès de leurs succursales respectives.

• Poupée qui accouche

Après la poupée qui parle, celle qui marche et celle qui fait pipi, un nouveau jouet est proposé pour Noël, aux petits Américains: la poupée qui accouche. "Natalie", ainsi a-t-elle été baptisée, est commercialisée au prix de \$22. Elle a dans son ventre un minuscule bébé que les enfants peuvent faire "venir au monde". Pour sa créatrice, Jan Alovus, 35 ans, le jouet est avant tout éducatif. La poupée, a-t-elle indiqué, est utilisée dans certaines écoles de Californie pour apprendre aux enfants comment naît un bébé. "Natalie" est très réaliste: elle est présentée avec des seins et des poils pubiens. Une version permet la "naissance" par césarienne. Mme Alovus a reconnu que la poupée choquait certains. "Des parents ont émis des réserves," a-t-elle dit.



(Photo Terry Charland)

Le Centre de bénévolat de Trois-Rivières tenait une petite réception du temps des Fêtes pour ses nombreux bénévoles, cette semaine. Assistaient entre autres à la fête Mme Jeannine Houle, responsable du service Bonjour amis, M. Jean-Paul Bédard, vice-président du Centre de bénévolat, Mme Dolores Beaudoin, présidente, M. Roland Houllé, secrétaire-trésorier, et Mme Francine Béliveau, du comité de coordination Amicus.



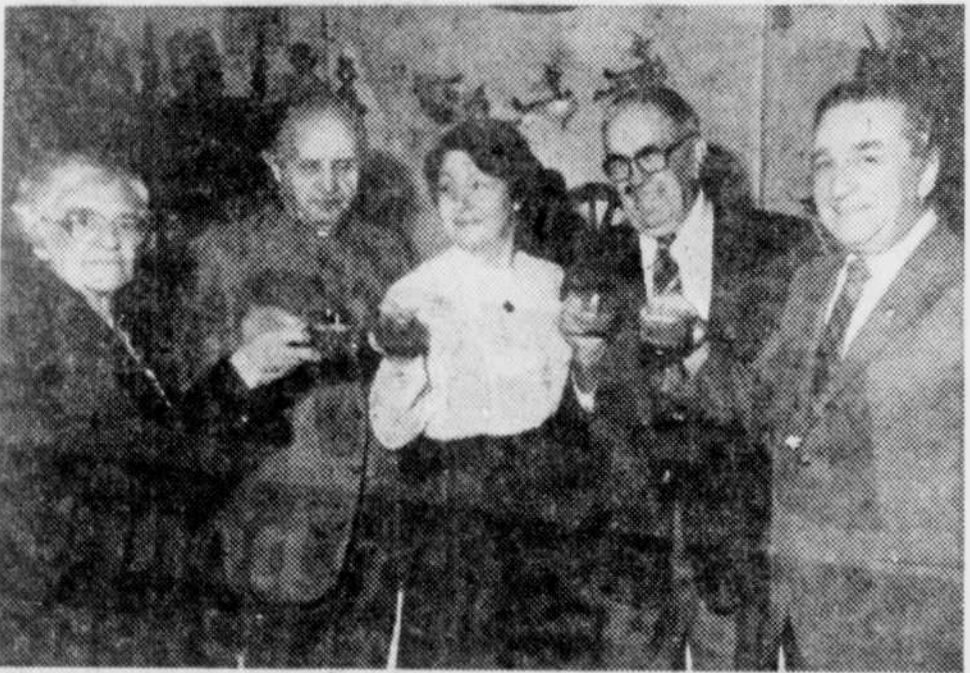
(Photo Roméo Flageol)

C'était la fête pour les bénéficiaires du foyer Père-Frédéric. Le père Noël les a visités, et les élèves de l'école pré-conservatoire Saint-Gabriel s'y sont rendus pour leur présenter quelques belles pièces de leur répertoire et chanter aussi quelques beaux airs de Noël. La fête avait été organisée par les auxiliaires bénévoles du foyer Père-Frédéric. Notre photo a été prise à cette occasion. Dans l'ordre habituel: M. Vital Gaudet, directeur général du foyer; Mme Thérèse Felx, présidente des auxiliaires; Céline Bergeron, jeune violoniste de l'école; et André Godbout, trompettiste et responsable des chargés de cours au pré-conservatoire, en présence d'une pensionnaire, Mme Marie Beaulieu.



(Photo Terry Charland)

Les femmes chefs de famille ont profité de l'occasion des Fêtes pour échanger des bons vœux et des cadeaux, lors de leur rencontre mensuelle. Dans l'ordre habituel: Thérèse Lepage, trésorière; Isabelle Benoit, secrétaire; Thérèse Bellerive, présidente; Geneviève Drouin, vice-présidente; et Muriel le Larouche, publiciste.



(Photo Conrad Fournier)

L'Art de vieillir heureux était le thème de la conférence du chanoine Raymond Langevin, de Sainte-Flore de Grand-Mère, devant le club de l'Age d'or de l'endroit. Sur la photo, de gauche à droite: Mme Béatrice Brunelle, ancienne présidente du mouvement; le curé Langevin; Mme Aline Lafontaine, maîtresse; Louis-Jos. Fournier, président de l'Age d'or; et le maire Jean-Marie Lafontaine de Grand-Mère. Dans son mot de bienvenue, le président Fournier souligna à l'assemblée le thème annuel du mouvement: Sans production, pas d'économie.

Rendez-vous...

Célébrations du pardon

D'autres cérémonies de pardon auront lieu ce soir à 19 h 30, soit aux églises de Saint-Paulin, Saint-Gérard-des-Laurentides et Saint-Charles-Garnier.

Maison de sobriété

Souper de Noël le dimanche 20 décembre à 18h à la salle d'accueil de la Maison de sobriété, rue Saint-Georges. Une soirée récréative suivra.

Loisirs féminins Saint-Sévère

Soirée de danse le samedi 19 décembre à 20h30 au sous-sol de l'église Saint-Barnabé. Orchestre, prix de présence et goûter.

Age d'or Sainte-Anne-de-la-Pérade

Soirée de variétés avec l'artiste Jean-Marc Champagne au centre communautaire le samedi 19 décembre à 20h30. Le prix d'entrée sera de \$3.

Rencontre Soleil

Le nouveau regroupement pour personnes solitaires "Rencontre Soleil" invite les personnes seules à un souper-partage familial de Noël le dimanche 20 décembre à 17h à l'école Saint-Jean-Bosco, rue Saint-Paul à Trois-Rivières. On demande d'apporter son repas. Pour plus d'informations: 376-8525 ou 375-1931 ou 373-0946.

Age d'or Sainte-Thérèse

Soirée dansante le dimanche 20 décembre à 20h au sous-sol de l'église de la 7e Rue. Les membres et les amis sont attendus.

Rencontre avec Mgr Noël

A l'occasion de l'échange des vœux pour l'An nouveau, tous les religieux et les religieuses sont invités à venir rencontrer Mgr Laurent Noël, le lundi 28 décembre à la Cathédrale. La rencontre comprendra une période de confession à 9h30, la messe célébrée par Mgr Laurent Noël à 10h, suivie des vœux au sous-sol de la Cathédrale.

Soirée du Nouvel An

Une super soirée du temps des Fêtes aura lieu le jeudi 31 décembre, à 21h, à la salle du centre communautaire de Shawinigan, située au 253, de la 3e rue, à Shawinigan. Une disco fera les frais de la musique pour tous les goûts. Un buffet sera servi à la fin de la soirée. Cordiale invitation à tous. Pour réservation des billets, on peut signaler: 536-4574 ou 539-3600.

Chevaliers de Colomb de Saint-Tite

Le Père Noël sera chez les Chevaliers de Colomb du conseil 2242 de Saint-Tite le samedi, 19 décembre, à partir de 20h30. Un punch sera servi à l'entrée et des prix de présence seront remis par le Père Noël. Il y aura soirée de danse avec orchestre. La fête se déroulera dans une salle décorée avec ambiance des Fêtes. Toute la population de Saint-Tite et des environs est la bienvenue.

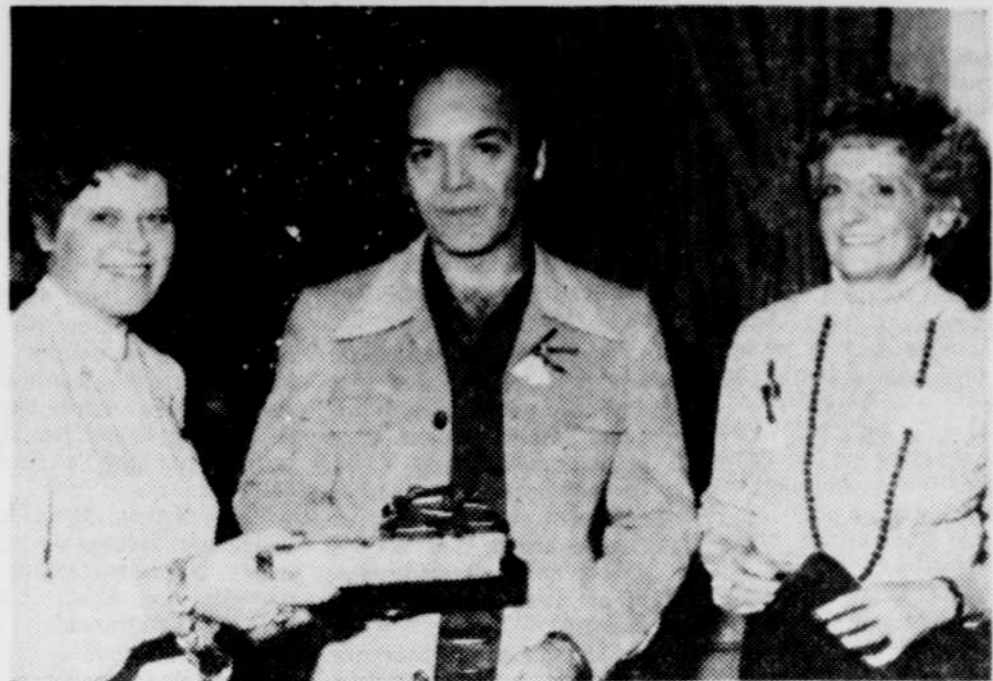


(Photo Claude Abel)

Le bon Père Noël a visité les pensionnaires du foyer Lefrançois à Louiseville dernièrement. Ceux-ci ont bien apprécié cette activité du temps des Fêtes. La photo a été prise à cette occasion et nous montre une partie des personnes présentes.

et des mots

c'est un secret **Polichinelle** de 200000



(Photo Claude Abel)

Le cercle Aféas de Louiseville recevait récemment comme conférencier le docteur Guy Béland, qui pratique la médecine dans cette région depuis plusieurs années. La photo prise à cette occasion nous montre dans l'ordre: Mme Colette Frigon, présidente du mouvement; le docteur Béland; et Mme Marie-Marthe Normand qui devait remercier le conférencier.



(Photo Roméo Flageol)

Afin de souligner la collaboration du Nouvelliste aux oeuvres des Chevaliers de Colomb, 4e degré, de l'assemblée Luc-Désilets du Cap-de-la-Madeleine, on a remis cette semaine une plaque-souvenir au directeur de l'information du Nouvelliste, M. Bernard Champoux (au centre). Ci-dessus, à gauche, M. Alphonse Lavigne fidèle-contrôleur, et à droite, M. Martial Guillemette, président des oeuvres.

• Taille des policiers

Les personnes de petite taille ne seront plus automatiquement exclues de la force policière de Winnipeg. La Commission des droits de la personne du Manitoba a fait savoir, mercredi, que la politique de la ville en ce qui a trait à la taille et au poids des aspirants policiers a été modifiée à la suite d'une série de discussions avec le service de la police municipale. La commission arguait que les exigences arbitraires du département de la police concernant la taille et le poids des candidats empêchaient des personnes très qualifiées de poser leur candidature. Une enquête menée par le département a confirmé les opinions de la commission que les normes concernant la taille et le poids n'étaient pas dans le meilleur intérêt du département. La compétence plutôt que le physique sera dorénavant considérée comme la clé du travail de police moderne.

• Aféas Saint-Marc

L'Aféas Saint-Marc de Shawinigan a tenu son souper annuel récemment pour tous ses membres et leurs invités, au restaurant Sans-Nom de Saint-Gérard-des-Laurentides. Le souper a été servi par Mme Tessier et ses employés et il a été suivi d'une partie récréative.

éphémérides

18 décembre

- 1980 — Les Israéliens annoncent que leurs forces ont attaqué six positions palestiniennes au Sud-Liban, tuant de 10 à 15 fedayin.
- 1979 — Des terroristes, circulant à moto, abattent un des principaux membres du gouvernement de l'ayatollah Khomeiny, à l'Université de Téhéran.
- 1975 — Israël, les Etats-Unis et onze autres pays se retirent d'une conférence de l'Unesco, à la suite d'un différend sur le sionisme.
- 1973 — La Syrie refuse d'assister, à Genève, à des négociations sur la paix au Proche-Orient.
- 1970 — Malgré l'opposition de l'Eglise catholique, la loi instituant le divorce entre en vigueur en Italie.
- 1963 — Manifestation d'étudiants africains à Moscou contre la discrimination raciale, à la suite de la mort d'un Ghanéen.
- 1965 — Neuf pays africains rompent les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne à propos de la Rhodésie.
- 1961 — Un cessez-le-feu, patronné par l'ONU, entre en vigueur au Katanga. Les forces indiennes pénètrent sur le territoire du comptoir portugais de Goa.
- 1956 — Le Japon est admis aux Nations-Unies.
- 1948 — Les Hollandais lancent une nouvelle offensive en Indonésie et capturent le gouvernement Soekarno.
- 1941 — Les forces allemandes battent en retraite en Afrique du Nord.
- 1927 — Le général Tchang Kai-Chek renverse le gouvernement de Han-Kéou.
- 1865 — L'esclavage est aboli aux Etats-Unis.
- 1792 — Le publiciste américain Thomas Paine est jugé par contumace en Angleterre pour avoir publié les droits de l'homme.
- 1644 — Début du règne de la reine Christine de Suède.
- 1559 — Elizabeth 1ère d'Angleterre envoie une aide aux seigneurs écossais pour chasser les Français.
- 1541 — Culpèrer et Dereham, accusés d'être les amants de la reine Catherine Howard, cinquième femme d'Henri VIII, sont exécutés.

Ils sont nés un 18 décembre:

- La tsarine Elisabeth Petrovna (1709-1762).
- Le compositeur allemand Carla Maria von Weber (1786-1826).
- L'auteur dramatique anglais Christopher Fry (1907).
- L'actrice américaine Betty Grable (1916-1973).

le nouvelliste

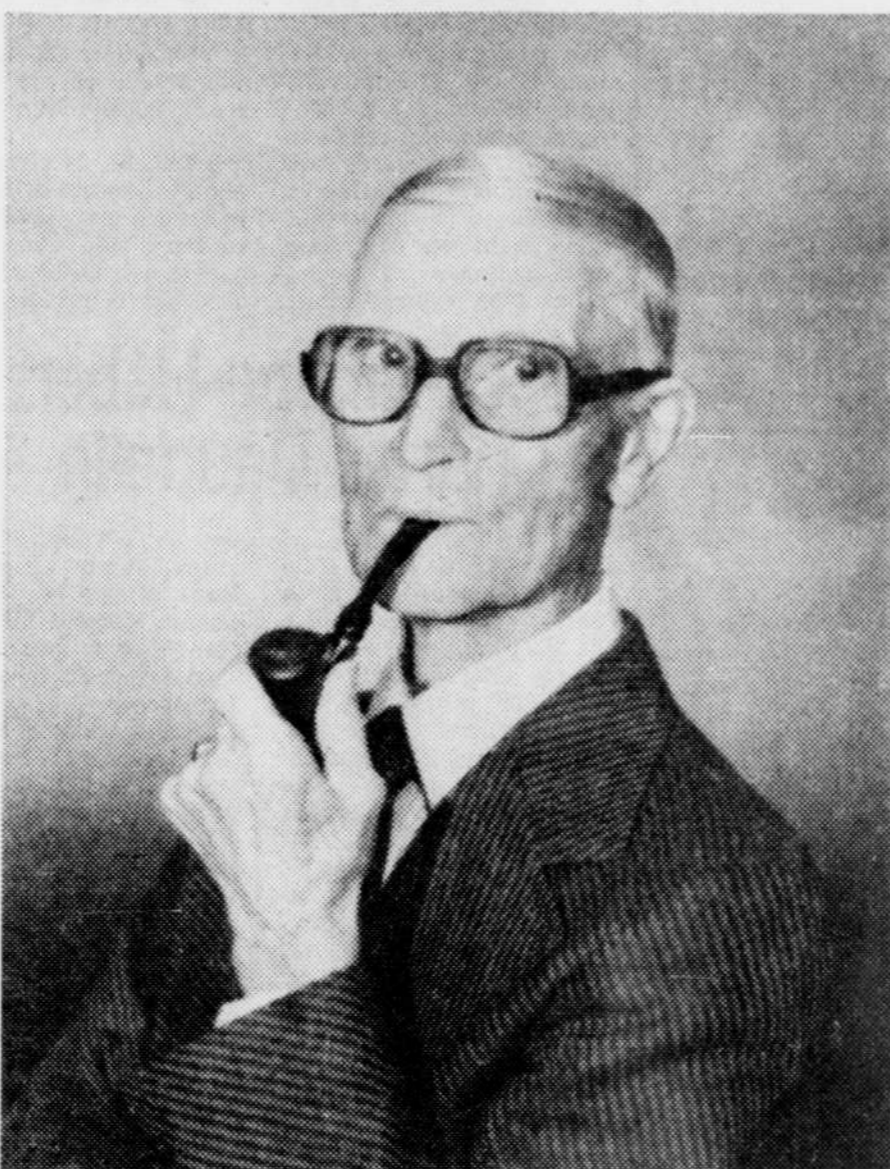
"NOS MÉMOIRES"

Un regard nostalgique sur le passé

TOUS LES MATINS À 8h29, 7h29, 8h29 et 9h29 SUR LES ONDES DE

1140/CJTR RADIO TROIS-RIVIÈRES

aujourd'hui, c'est mon tour



(Photo Claude Abel)

M. Wilfrid Lebeau, de Maskinongé, un bon connaisseur de tabac à pipe, et fidèle lecteur du Nouvelliste depuis de nombreuses années.

• Panique de Mère Noël

Une respectable habitante de Chicago, et veuve, a, pendant plusieurs jours, été assaillie d'appels téléphoniques de centaines d'enfants qui, croyant s'adresser au Père Noël, l'ont mise à rude épreuve. Mme Phillis Wegrzyn, dont le numéro de téléphone avait été fourni par erreur par une station de radio locale, a avoué avoir perdu son sang-froid, croyant être victime de mauvais plaisants. Ce fut une panique, a-t-elle affirmé. "Ils me rendaient folle". Au désagrément de Mme Wegrzyn répondit celui de nombreux enfants qui, adop-

tant les formules d'usage pour exprimer leurs vœux, s'entendirent traités de "petits crétins" et menacés de "baffes". De déception, certains fondirent en larmes. D'autres se ressaisirent. Une jeune victime déclare ainsi avoir répondu: "De toutes façons, tu ne m'as jamais rien donné de bien, vieil imbécile". Ayant finalement compris qu'il y avait méprise, Mme Wegrzyn a eu des remords. Elle a mis sur répondeur automatique une bande enregistrée avec une musique de Noël et, désormais, les enfants qui lui téléphonent peuvent entendre: "Ici la Mère Noël. Mon mari fabrique des jouets. Dites-moi donc ce que vous désirez".



(Photo Studio Henrichon)

Dimanche dernier, l'on faisait tirer au sort parmi les billets accumulés depuis novembre à l'Hippodrome de Trois-Rivières, un voyage pour deux personnes en Floride avec un montant de \$500 en poche, courtoisie de Labatt-Sodic. Madame Stella Babineau de Trois-Rivières fut l'heureuse gagnante. Elle est entourée d'André Beaudet de Labatt, le conseiller Léopold Alarie, Claude Bécharé de Labatt, Guy Poirier gérant général de la piste, et Gabriel Trahan, gérant des opérations à l'hippodrome.

• On va bien s'amuser

Les enfants du secteur Demontigny, et les adultes aussi sans aucun doute, vont bien s'amuser samedi après-midi alors qu'un fête aura lieu dans le quartier. Le tout commencera par l'arrivée du père Noël qui fera le tour du secteur avant de s'installer au parc pour remettre des friandises aux enfants. Il y aura par la suite sleigh rides et jeux à la patinoire du parc, avec musique appropriée. Des rafraîchissements seront aussi disponibles sur place, et il y aura même tirages de prix de présence. Les gens de ce secteur particulièrement vivant voudront sûrement renouveler le succès qu'avait connu une fête de quartier un peu semblable au début de septembre. Voilà une fort belle initiative qui fait déjà l'envie des autres secteurs, et avec raison, croyez-en Polichinelle.

• Ces deux Gaulois!

Ce matin, le professeur Quotidiblox est tout peiné, gêné, honteux même. Pour deux bonnes raisons. D'abord, il a pris tant de vin avec son collègue Hebdofix, qu'au fond, ils ont trouvé la vérité. "In vino veritas." C'est ce qui s'est produit. Et la vérité est apparue toute nue. Primo, c'est une bien courte honte que de prendre un peu trop de vin, mais Quotidiblox a dû avouer que toute cette histoire de plain-pied est un peu complexe. En vieux français, l'un aurait pu avoir raison alors que l'autre, en français d'aujourd'hui, a fait une grosse erreur. Entrer de plain-pied, c'est-à-dire facilement, est tout à fait juste. Et "plein" dans le sens employé, est bien ce qui a risqué d'arriver aux deux profs. Tout s'est fait sans "gauloiseries". Et les deux profs se sont retrouvés dans leur salle de cours avec le gros Robert, le Bon Usage, la grammaire et des idées un peu plus claires. Et une leçon moralisante dans la tête de Quotidiblox: c'est un grand danger d'apporter une correction, surtout à un savant confrère. Il n'est pas dit que les deux Gaulois de profs ne reviendront pas taquiner Polichinelle qui, au fond, les aime un peu...

• Ayez plus faim que moins...

S'il vous arrivait de prendre votre petit déjeuner au Dunkin Donuts, sur le boulevard Bois-Francis-Sud à Arthabaska, Polichinelle vous conseille d'avoir plus faim que moins. Commandant hier matin un oeuf, deux rôties et un café, Polichinelle s'est vu présenter une addition de \$1.20 alors que la carte du menu annonçait deux oeufs, deux rôties et un café pour \$0.99. Devant la surprise de Polichinelle, la serveuse expliqua qu'il n'y avait aucune erreur et que pour payer \$0.99, il fallait prendre le spécial de deux oeufs...

météo

Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: plutôt nuageux avec quelques averses de neige. Minimum près de moins 14. Maximum de moins 6 à moins 8. Samedi: ciel variable et froid.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec faible neige intermittente. Minimum de moins 12 à moins 14. Maximum près de moins 5. Samedi: beau et froid.

Estrie-Beauce: nébulosité croissante suivie de neige intermittente. Accumulation de neige près de 5 cm. Minimum près de moins 13. Maximum près de moins 5. Samedi: ciel variable et froid.

Québec, Rivière-du-Loup et Malbaie: plutôt nuageux avec quelques averses de neige. Minimum près de moins 13. Maximum de moins 5 à moins 7. Samedi: ciel variable et froid.

Saguenay et parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques averses de neige. Minimum de moins 13 à moins 15. Maximum près de moins 7. Samedi: plutôt nuageux froid et venteux.

Lac St-Jean et Mauricie: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de neige. Minimum près de moins 15. Maximum près de moins 7. Samedi: plutôt nuageux froid et venteux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: plutôt nuageux avec neige débutant en soirée. Minimum de moins 9 à moins 12. Maximum de moins 3 à moins 5. Samedi: averses de neige et venteux.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ciel variable le matin. Nébulosité croissante par la suite. Faible neige débutant en soirée. Minimum près de moins 12. Maximum de moins 3 à moins 5. Samedi: averses de neige et venteux.

Basse-Côte-Nord et Anticosti: nuageux avec éclaircies et quelques averses de neige. Minimum de moins 7 à moins 10. Maximum près de moins 3. Samedi: neige et poudrière.

les marées

18 décembre

Batiscan et La Pérade:	Trois-Rivières:
haute: 03 h 01	haute: 05 h 19
basse: 11 h 34	basse: 13 h 04
haute: 14 h 56	haute: 18 h 14
basse: 23 h 44	basse: 01 h 14
Champlain:	Soleil:
haute: 03 h 40	
basse: 12 h 35	
haute: 16 h 35	Lever: 06 h 29
basse: 00 h 45	Coucher: 16 h 05

ARTS et SPECTACLES

Grâce à l'artiste Suzanne Lavallée, voici des santons typiquement de chez nous

par Marc MORIN MONTREAL (PC) — C'est à l'occasion d'un voyage dans le Sud de la



MONTCLAIR

7331 Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest
377-1252

A notre salle à manger La Tyrolienne, un tout nouveau menu à la carte vous est préparé par notre **NOUVEAU CHEZ YVON**

Venez y déguster votre mets favori.

BIENVENUE Brasserie Champlain

376, ST-ROCH TROIS-RIVIERES

REPAS \$3.25 (aussi à la carte)
SPECIAL DU JOUR:

Tous les mercredis, surprise avec repas.
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI: ORCHESTRE
POUR RÉSERVATIONS: Tél.: 373-9599

ROLAND RIBERDY

VOUS INVITE VENDREDI et SAMEDI SOIR

SPECTACLE de TRAVESTIS

et DIMANCHE SOIR 20h00

CONCOURS D'AMATEURS AVEC ORCHESTRE

Nul autre que Gaëtan-Maurice-Pierre

Entrée libre

Complexe Gai

LE VERSEAU 951

St-Maurice Trois-Rivières



COMPLEXE GAI LE VERSEAU

1er DISCO 2e CRUISING BAR 20h00 à 3h00

Jean, François et compagnie



chansons nouvelles pour enfants

France, il y a quatre ans, que Suzanne Lavallée a découvert la beauté et la variété des santons de Provence, ces petits personnages d'argile peinte, représentant le peuple venu honorer l'Enfant Jésus.

Dans ses bagages de retour, Mme Lavallée rapportait une vingtaine de statuettes. Les santons (du provençal "santoun") qui veut dire "petit saint") personnifient tant les notables que le petit peuple de Provence.

Lorsque des enfants québécois lui demandèrent, par exemple, ce que c'était qu'une "marchande d'ail", Mme Lavallée se laissa convaincre de se mettre à l'invention de santons bien d'ici, représentant des personnages familiers, qui viennent à la crèche, la nuit de Noël.

Elle était déjà peintre. Elle s'initia à la céramique et entreprit de créer des santons typiquement québécois.

La crèche de Noël, inventée par saint François d'Assise, fut popularisée par les Italiens qui y ajoutèrent graduellement des personnages de notables religieux et civils. Les marchands napolitains, qui allaient commencer à Marseille, importèrent donc en France cette coutume.

Les plus vieux santons provençaux, faits de faïence, datent de la seconde moitié du 18e siècle. Virent ensuite les santons d'argile, nés en 1808, qui portent toujours les noms de leurs créateurs: Agnel à Marseille pour le pêcheur, le boulanger et le marchand de poisson; Léon Simon, de Marseille également, pour le chasseur et le rémouleur; Célony, Jourdan, Gondran à Aix.

Au Québec, les crèches de Noël sont toujours populaires. Avec les santons québécois que Suzanne Lavallée crée depuis deux ans, c'est la société québécoise du milieu du 19e siècle qui se rend à la crèche.

S'inspirant de personnages représentés au Québec par peintres et graveurs de 1830 à 1850, la santonnière a modelé ses santons dans la terre du pays, en les rehaussant de couleurs vives à la tempera.

Son premier personnage, tiré d'abord de la pâte à modeler, fut le bûcheron. "Je me suis dit: le petit Jésus a besoin de bois pour le réchauffer. On va donc commencer par le bûcheron," rappelle Mme Lavallée.

Selon elle, la période du régime français en Nouvelle-France ne rendait pas encore l'idée d'une âme québécoise. Elle s'arrêta donc sur la période de la

première moitié du 19e siècle, alors que la société canadienne s'est bien adaptée à notre environnement et a donné naissance à des métiers et traditions véritablement "indigènes".

"Vers 1820-30, dit Mme Lavallée, les femmes sont devenues tisserandes, fabriquant l'étoffe du pays. On a les gros soulers de boeuf. On a appris des Indiens comment se chauffer pour être au chaud. C'est à cette époque qu'on s'installe vraiment dans notre propre identité."

C'est à cette époque que sont nés ceinture fléchée, botte indienne et manteau de fourrure, de même que les Amérindiens adoptaient certaines façons québécoises de se vêtir.

Le peintre Cornelius Kreighoff a beaucoup inspiré Mme Lavallée, puisqu'on trouve, dans ses tableaux de la vie québécoise au 19e siècle, le détail du costume, du métier, de la façon de vivre. Les aquarelles de Cockburn ont aussi été fort révélatrices pour la santonnière québécoise.

Le curé et le patriote Depuis deux ans, Mme Lavallée a créé une cinquantaine de santons typiquement québécois, du coureur des bois à la soeur grise, du gigueur au chasseur indien, du sourcier à l'habitant.

L'artiste, qui vit à Saint-Laurent, a exposé ses santons pour la première fois au Musée d'art de sa ville, à l'automne 1980. Ses créations ont également été ex-

posées au Musée de l'Oratoire Saint-Joseph, l'an dernier, et au Musée du séminaire de Sherbrooke, en novembre 1981.

Pour la deuxième année, le monde québécois de la crèche a été assemblé au Musée d'art de Saint-Laurent avec deux autres expositions pour les Fêtes. On peut les voir jusqu'au 23 décembre.

Entre-temps, Mme Lavallée est devenue la première Nord-Américaine à participer au Salon international des santonniers, au cloître Saint-Trophime d'Arles, en Provence, du 4 décembre 1981 au 3 janvier 1982.

Le montage fait au musée de Saint-Laurent par le mari de la santonnière, M. Gérard Lavallée, représente un village et ses environs, avec l'église, le boisé, l'étang, la ferme et l'auberge.

La crèche qui abrite Marie, Joseph et l'Enfant Jésus n'est pas une étable, mais plutôt une cabane à sucre vers laquelle arrivent, avec des présents qui sont souvent le fruit de leur labeur, le marchand de volailles, le boulanger, la fileuse, la vendeuse de mocassins: au total, une cinquantaine de personnages québécois, blancs ou indiens.

Petite note politique qui donnera un parfum nationaliste à la Nativité revue à la québécoise: le drapeau de la rébellion de 1837 trouve place dans le décor, puisqu'un patriote y côtoie le curé et le député.

Aujourd'hui

— **Arts plastiques.** Exposition de petits formats d'une vingtaine d'artistes. A la galerie Bou-l'Art de la place Leblanc à Joliette. Jusqu'au 24 décembre.

— **Bijoux.** Exposition conjointe de 10 joailliers-orfèvres. A la Galerie du Parc, au manoir de Tonnacourt. Jusqu'au 20 décembre. De 14 à 17h et de 19 à 21h30.

— **Métiers d'art.** Exposition de six artisans de l'Association des métiers de Trois-Rivières. Au Centre culturel jusqu'au 20 décembre.

— **Dessin et peinture.** Exposition conjointe d'Andrée Cabot, Sylvie Cauchon, Madeleine Roy, Pauline Séguin et Marie Tardif. Au motel Castel des Prés, jusqu'au premier janvier.

— **Peinture.** Exposition d'oeuvres récentes de Normand Boisvert. A la galerie de l'artiste, 1051 Thibault. Jusqu'au premier janvier.

— **Peinture.** Exposition de Colette Defoy-Hardy. Pendant tout le mois de décembre, au restaurant Le Bourguignon de la rue Radisson. Visites de préférence entre 14 et 17h.

— **Peinture et masques.** Exposition de Yolande Bronsard, à la galerie Normand Rheault du 346, 6e Avenue à Grand-Mère. Jusqu'au 6 janvier.

— **"Paul Provencher, le dernier des coureurs des bois".** Exposition d'objets utilitaires des coureurs des bois, photos, dessins et peintures de Paul Provencher. Au musée Pierre-Boucher, jusqu'au 6 janvier. Tous les jours de 14 à 16h et de 19 à 21h30.

— **Sculpture.** Papier moulé en relief et plastique formé sous vide, de Claude Roussel. Au Centre d'exposition Drummond, du Centre culturel de Drummondville, jusqu'au 23 décembre.

— **Photographie.** "Quelques jours à Paris". Exposition de 20 photos en noir et blanc de Jean Lauzon. Dans le foyer du Centre culturel de Drummondville. Jusqu'au 23 décembre.

— **Peinture.** Exposition de Rita Lacerte-Boisvert. A la salle à manger Le Martinet de la rue des Forges, jusqu'à la fin de décembre.

— **Artisanat.** Troisième Salon des métiers d'art du Coeur du Québec. Jusqu'au 20 décembre, au pavillon Nérée-Beauchemin de l'UQTR. De midi à 22h chaque jour.

— **Exposition des Fêtes.** Exposition de peintures, émaux, tapisseries, batiks, poteries et céramiques. A la galerie Lan-Joy de la rue Nourry à Nicolet. En soirée de 19 à 21h30 en semaine, et les samedi et dimanche de 14 à 17h.

— **Bazar artistique.** Exposition de 20 artistes au 1260 Notre-Dame, à Trois-Rivières. Jusqu'au 23 décembre. En collaboration avec l'atelier Linda Godin.

— **Peinture, fléché et batik.** Exposition du peintre Jean-Marc Gaudreault, de Luc Lacharité (fléché) et de Paul Perreault (batik). Jusqu'au 3 janvier, à la galerie Hébert-Gaudreault. De 14 à 17h et de 19 à 21h.

— **Peinture.** Exposition de Georges Carette à la Galerie des Artistes, rue Saint-Georges à Trois-Rivières. Jusqu'à la fin du mois.

— **Peinture.** Exposition de Claude Tousignant "esquisses des diptyques 1978-80". Au salon Pic du Centre culturel de Shawinigan. Jusqu'au 15 janvier.

Prix Philippe-Hébert à Charles Daudelin

par Marc MORIN

MONTREAL (PC) — Le prix Philippe-Hébert de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a été décerné, mardi, au sculpteur Charles Daudelin, pour l'ensemble de son oeuvre.

Le jury qui a recommandé, à l'unanimité, M. Daudelin comme lauréat pour 1981, était présidé par M. François-Albert Angers. Il comprenait également MM. Otto Bengle, Benoit Duchesne, Raymond Tanguay et Marcel Théoret.

Le prix Philippe-Hébert a été fondé en 1971 par la S.S.J.B.-Montréal pour souligner la compétence et le rayonnement d'un artiste québécois dans le domaine des arts plastiques. Il comporte une bourse de \$1,500 et la remise de la médaille "Bene Merenti de Patria".

M. Daudelin en est le neuvième lauréat. Les au-

tres ont été Jean-Paul Lemieux, Alfred Pellan, Jean-Paul Riopelle, Sylvia Daoust, Marcelle Ferron, le père Wilfrid Corbell, Fernand Leduc et Jacques de Tonnacourt.

Charles Daudelin est né à Granby en 1920. Installé à Montréal en 1939, il étudia à l'École du meuble jusqu'en 1943, après quoi il séjourne à New York. Il y étudia avec Fernand Léger, avec qui il poursuivra ses études à Paris, de 1946 à 1948.

Sa première exposition de peintures et de sculptures remonte à 1943. De 1948 à 1962, il se consacre à la création de marionnettes pour films, télévision et spectacles.

L'éventail de ses oeuvres passe de la sérigraphie aux eaux-fortes, lithographies, médailles, trophées, aménagement de chapelles, chemins de croix et autres.

Un film controversé prend l'affiche

Surtout pas de l'amour MONTREAL (PC) — Un documentaire controversé produit par l'Office national du film du Canada (ONF) sur la pornographie prend l'affiche cette semaine à Montréal dans sa version française.

"C'est surtout pas de l'amour: un film sur la pornographie" (version française de "Not A Love Story") a été réalisé par Bonnie Sherr Klein avec la collaboration de l'ex-stripteuse Linda Lee Tracey. Toutes deux ont cherché à comprendre quelles peuvent être les causes et les conséquences de la pornographie sur notre vie, en explorant l'univers des spectacles de sexe et manifestations de voyeurisme de tout genre.

LES SAMEDI ET DIMANCHE 19 et 20 DÉCEMBRE au CENTRE CULTUREL de Trois-Rivières à 13h30 et 15h30 BILLET EN VENTE AU CENTRE CULTUREL DE TROIS-RIVIERES et à la BOUTIQUE JOUES-TU au coût de \$1.50 les productions SPECTA INC.

Déjà projeté en anglais au Québec avec beaucoup de succès, ce documentaire de 70 minutes a été interdit dans le circuit commercial par le bureau de censure de l'Ontario.

Bien qu'abordant sans détour et en toute franchise un sujet délicat, "C'est surtout pas de l'amour" est avant tout une source de réflexion, de conscientisation et de connaissance par rapport à l'exploitation sexuelle, le terriblement aliénante pour la femme qui la subit. Le film s'adresse à un auditoire adulte.

"C'est surtout pas de l'amour" prend l'affiche en français au Cinéplex de Montréal aujourd'hui. Il sera projeté ailleurs au Québec à compter de janvier.

LE GRAND DUC
UNE DISCOTHÈQUE UNIQUE AVEC PISTE DE DANSE POUR LES CLIENTS ET SPECTACLES DE DANSEURS ET DANSEUSES NUS.
1640, 6e Rue, Trois-Rivières (près du Centre Les Rivières)

NE PERDEZ PAS LA BOULE

CLAIR DE LUNE
Ce soir dès minuit venez jouer aux quilles avec nous CADEAUX ET SURPRISES SALLE DE QUILLES DU CENTRE Carrefour T.-R.-O. Rés.: 374-4668

MOTEL MARC-HÉLENE
POINTE-DU-LAC

VENDREDI SOIR DANSE avec l'orchestre Gilles et ses musiciens

À NE PAS MANQUER MISS STRIPEASE 81 KATHY

4 SPECTACLES PAR JOUR DE LA STRIPEASEUSE À COMPTER DE 17h30 PLUS DE 8 DANSEUSES LES PLUS BELLES EN MAURICIE ET AUSSI 2 DANSEURS OUVERT TOUS LES JOURS À COMPTER DE 13h00
TENUE VESTIMENTAIRE CONVENABLE
DISCO-BAR la culbute
3739 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIERES. (FACE À CANADIAN TIRE) 373-5639

NOUVELLE AMBIANCE NOUVEAU DÉCOR au BAR CHAVIGNY

DU MARDI AU SAMEDI LE TRIO GUY ROCHELEAU
AVEC SYLVIE TRAHAN ANDRÉ CHIASSON
EXCELLENT SPECTACLE DE MUSIQUE
RÉSERVEZ DES MAINTENANT POUR VOS "PARTIES" DES FÊTES
N.B. Le motel est maintenant ouvert

BAR CHAVIGNY
4100 BOUL. ROYAL - TROIS-RIVIERES-OUEST
375-9433

OUVERT TOUS LES SOIRS Cabarin Inc. BISTRO-BARS
...SI VOUS VOULEZ FAIRE UNE RENCONTRE VRAIMENT INTÉRESSANTE, ÉCOUTER UNE MUSIQUE DE QUALITÉ OU DANSER À VOTRE GRÉ...
RUE NOTRE-DAME, CENTRE-VILLE, TROIS-RIVIERES

Le Centre d'essai des auteurs dramatiques jouera sept pièces québécoises en Europe

Entretien avec Katherine Pancol

(NDR) Le texte qui suit a déjà paru dans la section "Les livres" dans le Nouvelliste du samedi 12. A cause d'une erreur technique, la lecture en fut rendue à peu près impossible.

par Bernard POZIER

Katherine Pancol est née en 1949 à Casablanca et elle partage son temps entre New York et Paris, entre le journalisme et la fiction. Moi d'abord, son premier roman paru en 1979, dépasse déjà les 300.000 exemplaires vendus et a été traduit en italien et en espagnol. Son plus récent ouvrage, intitulé *La Barbare*, est en voie de s'écouler aussi rapidement; cela est dû à une écriture simple et gaie, pleine d'intelligence, d'humour et de surprises, une écriture passionnée. Katherine Pancol nous parle:

"Dans *La Barbare*, j'essaie d'analyser le processus d'une passion; l'héroïne, à 21 ans, rencontre un type de 50 ans, c'est le coup de foudre: une histoire violente, dure, vraie. Cette passion, cette aventure, il faut bien la différencier de l'amour, puisque dans la passion, il s'agit, en quelque sorte, d'un retour à l'enfance et non pas de construire et de donner, comme dans l'amour. Dans la passion, vive et éphémère, souvent suivie de haine violente, on règle ses comptes avec soi-même; l'autre n'est qu'un écran et l'on est seule avec son phantasme: c'est en fait le contraire de l'amour, mais c'est un processus de connaissance de soi pour cette fille implacable, *La Barbare*. Il s'agit donc d'une sorte d'éducation sentimentale du 20^e siècle."

"Je ne voulais pas recommencer la même chose que moi d'abord, puisque l'on écrit toujours en premier lieu, pour soi, et ça ne m'aurait rien donné de me répéter. J'ai donc écrit *La Barbare* contre moi d'abord qui prenait trop de place et qui donnait une image de moi qui datait de dix ans. Moi d'abord racontait ce que j'avais vécu entre 18 et 22 ans, mais je m'y suis beaucoup amusée avec des personnages et des situations inventées de manière gratuite. Ce livre est donc à mi-chemin entre la vie et le jeu, mais les gens n'y ont pas toujours vu le jeu. Alors, on m'a fait une image et beaucoup de gens s'identifiaient à moi, mais moi je n'avais pas envie d'être une nouvelle Françoise Sagan, et encore moins d'être la jeune-fille-libérée-à-la-mode. Les gens ont tellement besoin d'image!"

"Mon premier livre était, je crois, plus juvénile et j'y évitais les passages compliqués par des pirouettes; le deuxième m'a été plus difficile. Je suis allée l'écrire à New York, justement pour échapper à l'image qu'on m'avait faite, et dans l'écriture je suis passée du "JE" au "IL"... A un moment donné, le personnage autobiographique s'échappe et devient vraiment barbare, alors l'écriture devient passionnante, au sens où je l'entendais tout à l'heure, car lorsque je travaille tous les jours, de 1h à 7h sur un roman, je vis intensément avec les personnages, et une fois le livre fini, il y a avec eux une sorte de rupture, et de la solitude."

"Je suis journaliste depuis 11 ans, à Paris-Match, à Cosmopolitan, au Figaro et au Journal du dimanche. Je suis curieuse et observatrice, alors cela m'est facile et agréable. Avant, je me bornais à raconter des faits, à être objective; maintenant, après deux livres, je dis ce que je pense, à cause aussi de ce personnage d'écrivain qui m'oblige à m'exprimer sur les situations dont je parle. Par exemple, dans *Le Journal du dimanche*, je fais une chronique sur New York où je raconte ce que je vois de New York. D'ailleurs, je crois que personne n'a de message à délivrer à l'humanité, on ne peut que donner sa vision."

"Pour moi, le journalisme, c'est, un peu à l'inverse de l'écriture, être extravertie plutôt qu'intravertie. C'est aussi le confort, la sécurité, parce que c'est très bien payé. Il y a aussi une certaine facilité puisque l'écriture est fixe; il s'agit de connaître le code du journal ou de la revue. Pour moi, c'est une sorte de respiration entre deux livres: je veux faire de 6 à 9 mois de journalisme et arrêter 1 an ou 1 an et demi pour écrire un livre, ce qui est dur, c'est de se décider à s'arracher à cette sécurité, à ce conformisme."

"Actuellement, les femmes sont dans une position privilégiée puisqu'elles peuvent à peu près tout faire ce que les hommes font. Elles peuvent jouer à la fois sur les forces d'indépendance et de séduction, alors ce sont peut-être les hommes, maintenant, qui veulent le plus la sécurité et le conformisme."

"Le journalisme, l'écriture et une certaine célébrité ne sont pas des choses que j'avais envisagées, cela m'arrive comme des aventures et comme des apprentissages. Mais, comme je ne veux m'installer dans rien, entre le reportage et la fiction, entre Paris et New York, je repars toujours à zéro."

Katherine Pancol: MOI D'ABORD, éditions du Seuil
LA BARBARE, éditions du Seuil.

par Marc MORIN
MONTREAL (PC) — Le Centre d'essai des auteurs dramatiques (Cead) présentera, en France et en Suisse, du 12 janvier au 3 février, une tournée de sept pièces québécoises: "Le théâtre québécois d'aujourd'hui".

Six auteurs, trois metteurs en scène et huit comédiens seront de la tournée avec des pièces qui, toutes, ont connu du succès lors de leur création au Québec. Il s'agit de:

"Bernadette et Juliette ou la vie, c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer" d'Elizabeth Bourget;

"Un reel ben beau, ben,

triste" de Jeanne-Mance Delisle, actuellement à l'affiche, au Théâtre du Nouveau-monde;

"Ah. Ah." de Réjean Ducharme;

"Ils étaient venus pour..." de Marie Laberge;

"Gertrude Laframboise, agitatrice" de Pierre Kattini-Malouf;

"Une amie d'enfance" de Louise Roy et Louis Saia; et "Les Pommiers en fleurs" de Serge Siros.

Tous les auteurs seront présents en Europe, sauf Réjean Ducharme et Louis Saia.

Les interprètes: Raymond Bouchard, Yves Desgagnés, Rémy Girard, Francis Reddy, Micheline

Bernard, Christiane Raymond, Louise Saint-Pierre et Linda Sorgini seront dirigés par les metteurs en scène Jean-Luc Bastien, Marie Laberge et Pierre MacDuff.

Les lectures-spectacles seront présentées d'abord en France: au théâtre de l'Est parisien, du 12 au 17 janvier et au Théâtre les Ateliers de Lyon, du 19 au 24 janvier; puis en Suisse: au théâtre de Carouge, à Genève, du 26 au 29 janvier, et au Théâtre populaire Romand de Chaux-de-Fonds, du 30 janvier au 2 février.

Dans chaque ville, on organisera aussi des rencontres avec le public, les comédiens et les auteurs, ainsi que des débats films et des projections de vidéos sur le théâtre québécois.

C'est ainsi que le Centre culturel canadien à Paris présentera une série de vidéos des spectacles de théâtre, les plus marquants, des dernières années.

Cette tournée est parrainée exclusivement, du côté québécois, par le secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, qui y ira d'une subvention de quelque \$125.000.

Du côté européen, le Cead a reçu l'appui de l'Association française, pour l'action artistique et de l'Office national de diffusion artistique.

Fondé en 1965, le Cead en est à sa troisième visite en Europe. En 1970, il avait présenté au public parisien des oeuvres de quelques dramaturges québécois.

En 1975, le projet Théâtre-Québec était accueilli par le Théâtre de l'Est parisien, la Comédie de Caen et la Maison de la culture d'Amiens.

Inscriptions en ballet

MONTREAL (PC) — Les jeunes intéressés au ballet sont invités aux inscriptions-auditions de l'Académie des Grands Ballets canadiens, les 6, 7 et 8 janvier, de 17 h à 20 h ou le 9 janvier, de 10 h à 13 h.

Fondée pendant la saison 1957-1958 par Mme Ludmila Chiriac, l'Académie des Grands Ballets canadiens a déjà initié des dizaines de milliers de jeunes Québécois à la danse. La fondatrice dirige toujours l'Académie.

Parmi les danseurs qui se sont initiés à la danse et ont acquis les bases de leur art à l'Académie, avant de poursuivre leur carrière, citons Alexandre Bélin, Christine Clair, Sylvia Kinal-Chevalier, Yvan Michaud, Josée Ledoux et plusieurs autres.

L'Académie des Grands Ballets canadiens est située à la Maison de la danse, au 4869, rue Saint-Denis, à Montréal.

Arts et architecture

QUEBEC (PC) — Des artistes de la région de Montréal se sont partagé \$56.300 dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture. C'est ce que viennent d'annoncer les ministres des Affaires culturelles et des Affaires sociales, MM. Clément Richard et Pierre-Marc Johnson.

Ainsi, M. Harvey Giebret a reçu \$32.300 pour la réalisation d'une verrière au centre d'accueil Paul-Lizotte. M. Michel Fortier a obtenu \$14.000 pour traiter en aluchromie les portes d'ascenseurs du centre d'accueil Ernest-Routhier. M. Jean-Claude Thibodeau s'est vu allouer la somme de \$10.000 pour créer un écran solaire sculptural au centre d'accueil Ovila-Légaré.

Selon sa politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, le gouvernement du Québec accorde, pour toute construction d'édifice public dont le coût excède

\$150.000, une somme équivalente à un pourcentage du coût estimatif de la construction à un ou des artistes québécois pour la création d'une ou de plusieurs oeuvres d'art intégrées au projet.

Le programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du Québec accorde, pour toute construction d'édifice public dont le coût excède

DIABOLIQUE ET HORRIFIANT 14 ANS

MOTEL ROUGE

ELLE DÉMOLIT TOUT 14 ANS

LA CORVETTE ROUGE

MATINÉE POUR ENFANTS SAMEDI 13h30 TOUS LES SOIRS 19h30

champlain 21, RUE FUSEY CAP.-MAD. 373-9826

COMMENCANT DEMAIN
Elle, Jade, 16 ans.
Lui, David, 17 ans.
De leur rencontre, naîtra une passion irrésistible et tenace qui bouleversera le cours de leur vie.

14 ANS

UN AMOUR INFINI...
endless love

BROOKE SHIELDS
MARTIN HEWITT
UN FILM DE FRANCESCO ZITELLI

HORAIRE:
UN AMOUR INFINI: 17h et 21h05
RÉSURRECTION 19h10
FLEUR DE LYS

20 FILM

RÉSURRECTION
GRAND GAGNANT DU FESTIVAL DU CINÉMA FANTASTIQUE!

CENTRE D'ACHATS DE T.O. 378-3277

3 FILMS AGUICHANTS EN PREMIER
ADMISSION DE \$300 SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE!

DAMES DE COMPAGNIE
Elles font tout pour rendre un homme HEUREUX
20 FILM

Anna, BRÛLANTÉ DE DÉSIR
Tout le monde le fait avec enthousiasme.
Tous les soirs 7h30. Sam et dim. 1h et 7h30

Cinéma MIDI-MINUIT
323 rue des Forges, Des-Rivières 374-9955

CINÉMAS LES RIVIÈRES
Boul. Des Forges - 379-2523

OUVERT DÈS 12h30

Entrée générale \$4⁰⁰ 13 ans et moins \$2⁰⁰
Adolescents 14 à 17 ans \$3⁰⁰ Age d'Or Cin. Unis \$1⁰⁰

"TENDRES COUSINES" EST UN SPECTACLE A L'EROTISME PETILLANT.
un film de DAVID HAMILTON

2e FILM: "LES DÉSIRS AMOUREUX DE MELODY"
HORAIRE:
Tendres cousines: 13h30, 17h15 et 21h
Les désirs: 15h25 et 19h10

CINÉMA 1

DIDIER FARRÉ et RENÉ MALO présentent

LOUIS DE FUNÈS
Le plus grand comique de retour avec une potion qui fait hurler de rire!

POUR TOUS

LA SOUPE AUX CHOUX

LOUIS DE FUNÈS • JEAN CARMET • JACQUES VILLERET
UN FILM DE JEAN GIRAULT d'après le roman de RENÉ FALLET

HORAIRE:
12h45, 14h55, 17h05, 19h05 et 21h10

CINÉMA 2

18 ANS

Une repr. 19h30: A l'est de Berlin 21h00: Comme une femme

Je veux vivre, aimer, et être aimée...

comme un homme
comme une femme

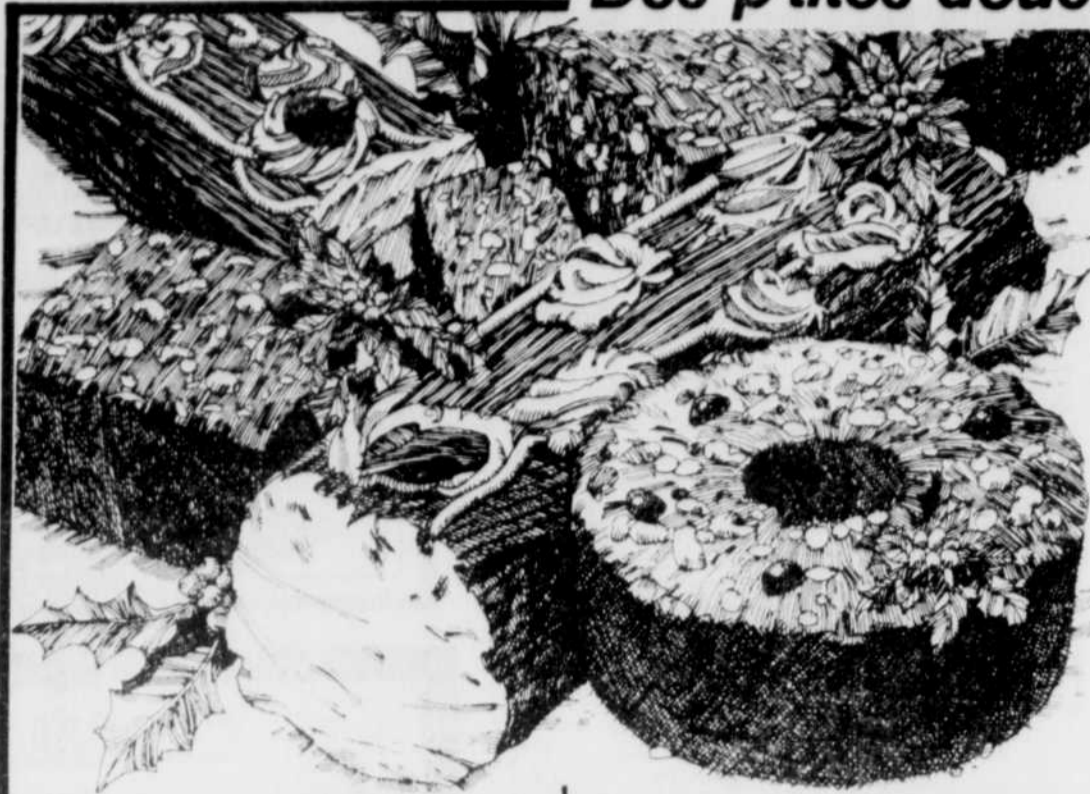
avec PASCALE film réalisé par CHRISTIAN DURA
avec la participation vocale AMANDA LEAR

A L'EST DE BERLIN cinéma de paris

857 St Maurice TROIS RIVIÈRES 374 0011

ÇA VA FÊTER, CETTE ANNÉE!

Des p'tites douceurs à partager!



BÛCHES DE NOËL STEINBERG

(Remplies de crème de nougat et joliment décorées avec un riche glaçage au beurre)
500 g 800 g

3.99 4.99

GÂTEAUX AUX FRUITS FESTIN

400 g 600 g 1.35 kg

1.79 2.99 4.69

TARTE AU MINCEMEAT STEINBERG

570 g

1.69

GÂTEAU AUX FRUITS TOUT BEURRE PETITE FLEUR

600 g

4.29

PLUM POUNDING TRADITIONNEL PETITE FLEUR

450 g

3.49

Notre département **Petite Fleur** vous offre une variété complète de pâtisseries joliment décorées pour les Fêtes:

Bûches et gâteaux de Noël, gâteaux aux fruits recouverts de pâte d'amande et d'un glaçage fondant, sans oublier nos savoureux petits pains frais pour accompagner merveilleusement bien tous vos mets.

NOUS VOUS ACCUEILLONS CE SOIR JUSQU'À 21h!

Ce soir et jusqu'au 23 décembre inclusivement, votre supermarché Steinberg prolonge ses heures d'ouverture pour faciliter vos achats des Fêtes. Profitez-en.

Jeudi 24 décembre:
Samedi 26 décembre:

ouverture jusqu'à 18 h.
ouverture de 13 h à 17 h.

De grands favoris!



7.79

CREVETTES DÉCORTIQUÉES ET NETTOYÉES SURGELÉES
HIGH LINER
POT DE 12 OZ

FACILE À PRÉPARER!
UN RÉGAL À DÉGUSTER!
Beurre à l'ail

- 8 cuil. à table d'ail émincé
- 1 tasse de beurre ramolli
- 1 pincée de persil finement haché

Bien mélanger ensemble l'ail émincé, le beurre et le persil. Tartiner sur du pain français, du bifteck ou du poisson. Cuire au four ou sur la grille.



AIL ÉMINCÉ
DANS L'HUILE
SOYA
POT DE 224 g
(Vendu au département des fruits)

1.79



PINCES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES LUXURY
POT DE 400 g

4.29

CHAIR DE CRABE DES NEIGES SURGELÉE LA MARINIÈRE
POT DE 170 g

2.59

CUISSES DE GRENOUILLE SURGELÉES
6/8 - LA LB

4.99

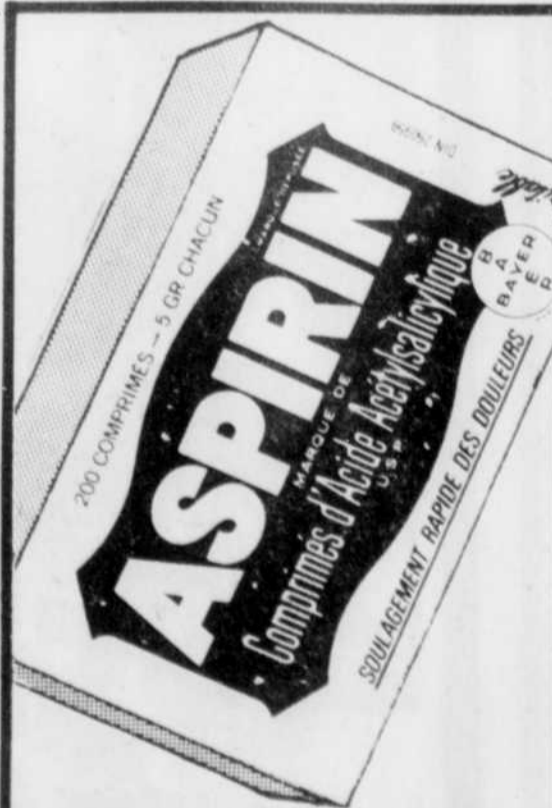
SAUMON ROSE DU PACIFIQUE ENTIER SURGELÉ
3/5 LB - LA LB

1.79

FILETS D'AIGLEFIN SURGELÉS NICKERSON
LA LB

1.69

Les à-côtés des Fêtes!



COMPRIMÉS ANALGÉSIIQUES
ASPIRIN
BOUT DE 200

2.99



SELS EFFERVESCENTS
BROMO SELTZER
BOUT DE 150 g

2.98



ASSIETTE A TARTE
EKCOLOY
9"
PIÈCE

.99



TÔLE À BISCUITS
EKCOLOY
11" x 16"
PIÈCE

2.09

POMMADE POUR LÈVRES GERCÉES
LYPSIL
CONT. DE 38 g

.99

CASSEROLE TOUT USAGE EN VERRE
2 1/2 PINTES
PIÈCE

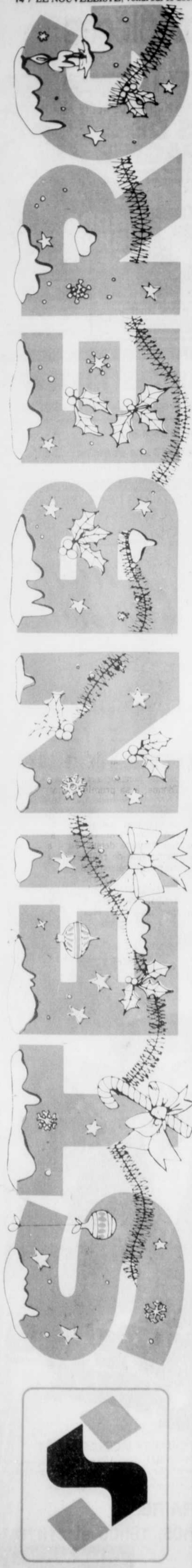
4.79

MOULES EN PAPIER POUR CUISSON VARIÉTÉ
MOYENS - POT DE 100
GRANDS - POT DE 75
LE POT

.47

BOLS À MÉLANGER EN ACIER INOXYDABLE
GRANDEUR AU CHOIX À PARTIR DE 1 PINTÉ À 15 PINTES - PIÈCE

PRIX DE **1.59**
8.99



section sportive

A la suite de l'incident disciplinaire dans l'autobus Larouche a creusé sa tombe!

par Tom LAPOINTE
collaboration spéciale

BOSTON — Il serait très surprenant de revoir un jour Pierre Larouche dans l'uniforme du Canadien, à la suite de l'incident disciplinaire survenu mercredi soir, dans l'autobus transportant le Canadien, du centre-ville d'Hartford à Boston.

Larouche, dont les rumeurs de transaction l'envoient à Hartford avec Mark Napier ou Gaston Gingras, en retour de Mark Howe, est allé trop loin dans son comportement durant ce voyage en autobus que plusieurs espéraient sans émoi, après le gain de 6 à 1 sur les Whalers.

Troublé par la boisson, Larouche a tout fait pour creuser sa tombe chez le Canadien en chantant à tue-tête, en engueulant quelques joueurs, notamment Keith Acton et Bob Gainey, puis en lançant aussi quelques mots pas très catholiques à Irwing Grundman et Bob Berry, assis sur la première banquette de l'autobus.

"Je veux que l'on me sorte au plus vite de cette équipe, a gueulé entre autres l'inconscient Larouche. Je veux aller jouer à Hartford. Vous verrez dans quelque temps, Gaston (Gingras) et moi viendrons tous vous hanter."

Berry lui défend de patiner

Larouche s'est malheureusement comporté comme un poltron et hier matin, malgré des yeux encore enflés, résultat de

sa fin de soirée très active, Bob Berry lui a défendu de chausser les patins, au Garden de Boston, où seulement quelques réservistes avaient reçu l'ordre de patiner.

En début d'après-midi, Larouche était convoqué à la chambre de l'hôtel de Grundman où, faut-il le préciser, une vive discussion s'est tenue.

"Pierre n'aide pas sa cause en agissant de la sorte, a dit Berry, hier midi. Cependant, il n'est pas question de le retourner à Montréal. Il fait partie de l'équipe, à ce que je sache."

Cette idée de retourner Larouche sur la première envolée, hier, Boston-Montréal, c'est Guy Lafleur qui l'a suggérée à Berry et à Grundman dès l'arrivée de l'équipe, au Sheraton de Boston. Assis avec Larouche, sur l'avant-dernier banc de l'autobus, Lafleur a tout fait pour contrôler Larouche, tout comme Mario Tremblay et Larry Robinson qui l'ont apaisé avant qu'il ne se rende à Berry et à Grundman.

Lafleur accuse les deux parties

"Pierre s'est fait très mal en se comportant ainsi, mais j'estime que la direction court également après les problèmes en le gardant avec l'équipe puisqu'il ne joue pas, a expliqué Lafleur. Larouche est déjà dans la merde, alors pourquoi vouloir qu'il s'y enfonce encore plus?"

Lafleur a encore joué le rôle du silencieux capitaine Bob Gainey, inerte dans

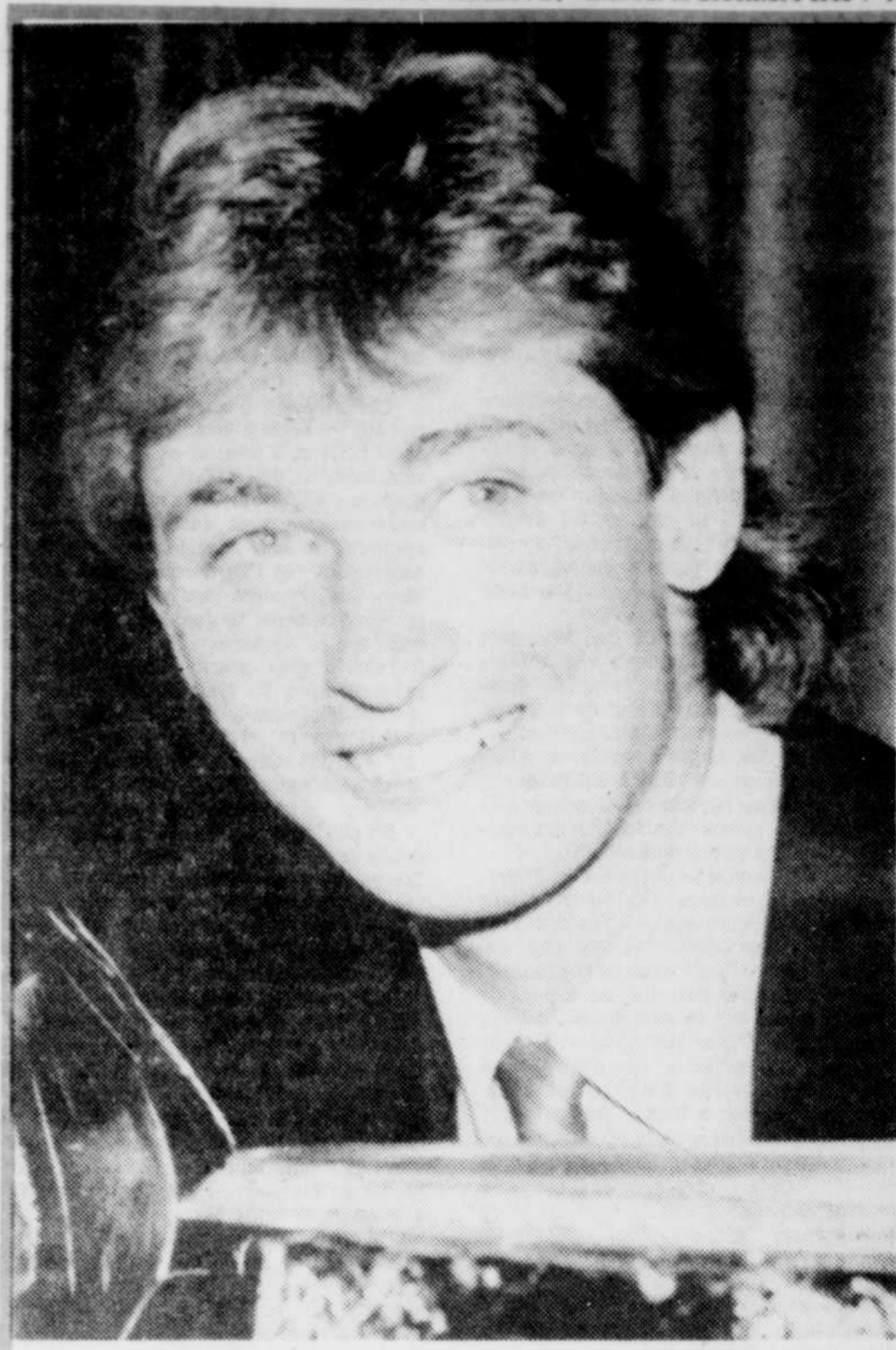
toutes les crises, depuis le début de la saison. Il a accusé les deux parties dans la présente situation, soit en premier, Larouche pour avoir déclenché volontairement l'incident sous le coup de la boisson et Grundman pour ne pas avoir réagi plus rapidement.

"Quand j'ai parlé à M. Grundman de retourner Larouche à Montréal, il m'a répondu qu'il était assez vieux pour savoir ce qu'il faisait, a raconté Lafleur. Ouais, c'est malheureux que tout cela survienne alors que le Canadien cherche à se relever."

Les joueurs, dans l'ensemble, ont joué la carte de l'indifférence, y compris Acton, même si Larouche lui a lancé en plein visage qu'il le détestait au plus haut point. "Pierre ne savait pas ce qu'il disait", s'est contenté de mentionner subtilement Acton.

Le Canadien n'avait pas besoin d'une telle crise interne et encore une fois, ça démontre à quel point les joueurs d'extra sont un virus dangereux chez le Canadien. Gingras est venu prêt, lui aussi, d'entrer dans la ronde parce qu'il était lui aussi sous le coup de la boisson mais sagement, il s'est ravisé, se contentant de traîner Larouche un peu partout dans l'autobus et dans l'hôtel.

— Autres nouvelles page 19



Pour une deuxième année consécutive

Wayne Gretzky athlète de l'année

par la Presse Canadienne

Wayne Gretzky a été choisi hier l'Athlète masculin de l'année au Canada et il mérite ainsi cet honneur pour une deuxième année consécutive.

Le jeune joueur de hockey de 20 ans a été désigné à la suite d'un scrutin organisé par la Presse Canadienne auprès des chroniqueurs de sports.

Il a obtenu 274 points (54 votes de première place) contre 172 (19 votes de première place) au skieur Steve Podborski, vainqueur de trois descentes consécutives en Coupe du Monde de ski alpin en 1981 et classé le descendeur no 1 par la Fédération internationale. Le nageur Alex Baumann (431-2 points et quatre votes de première place), qui a établi deux records mondiaux en petit bassin en 1981 ainsi qu'une marque mondiale aux 200 mètres quatre nages, a terminé troisième.

Le plus jeune joueur à mériter le championnat des marqueurs de la Ligue nationale de hockey, la saison dernière, Gretzky est aussi devenu le premier marqueur de l'histoire à réussir une moyenne d'au moins deux points par match.

Le frère joueur de centre des Oilers d'Edmonton possède toutes les qualités caractérisant les super-vedettes. A 20 ans, il a établi des records de la Ligue nationale de hockey pour le nombre de points (164) et de mentions d'assistance (109) en une saison.

Et s'il peut éviter les blessures, il semble bien que l'athlète de 5' 11" pesant 170 livres pourra hausser ces standards dès cette année, considérant son rythme actuel de croisière. Il n'est pas impossible non plus qu'il fracasse le record de Phil Esposito

en ce qui a trait au nombre de buts marqués en une saison (76), record qu'il tient depuis la saison 1970-71.

Gagnant du trophée Hart (décerné au joueur par excellence du circuit) pour une deuxième année consécutive, ainsi que du trophée Art Ross (meilleur pointeur), il avait perdu ce dernier honneur aux mains de Marcel Dionne, à sa première année dans la L.N.H. parce que les deux joueurs avaient terminé ex aequo, mais que Dionne avait marqué plus de buts que son jeune rival. Gretzky s'est toutefois rachaté depuis et il semble en bonne voie de réaliser un autre double pour la saison 1981-82.

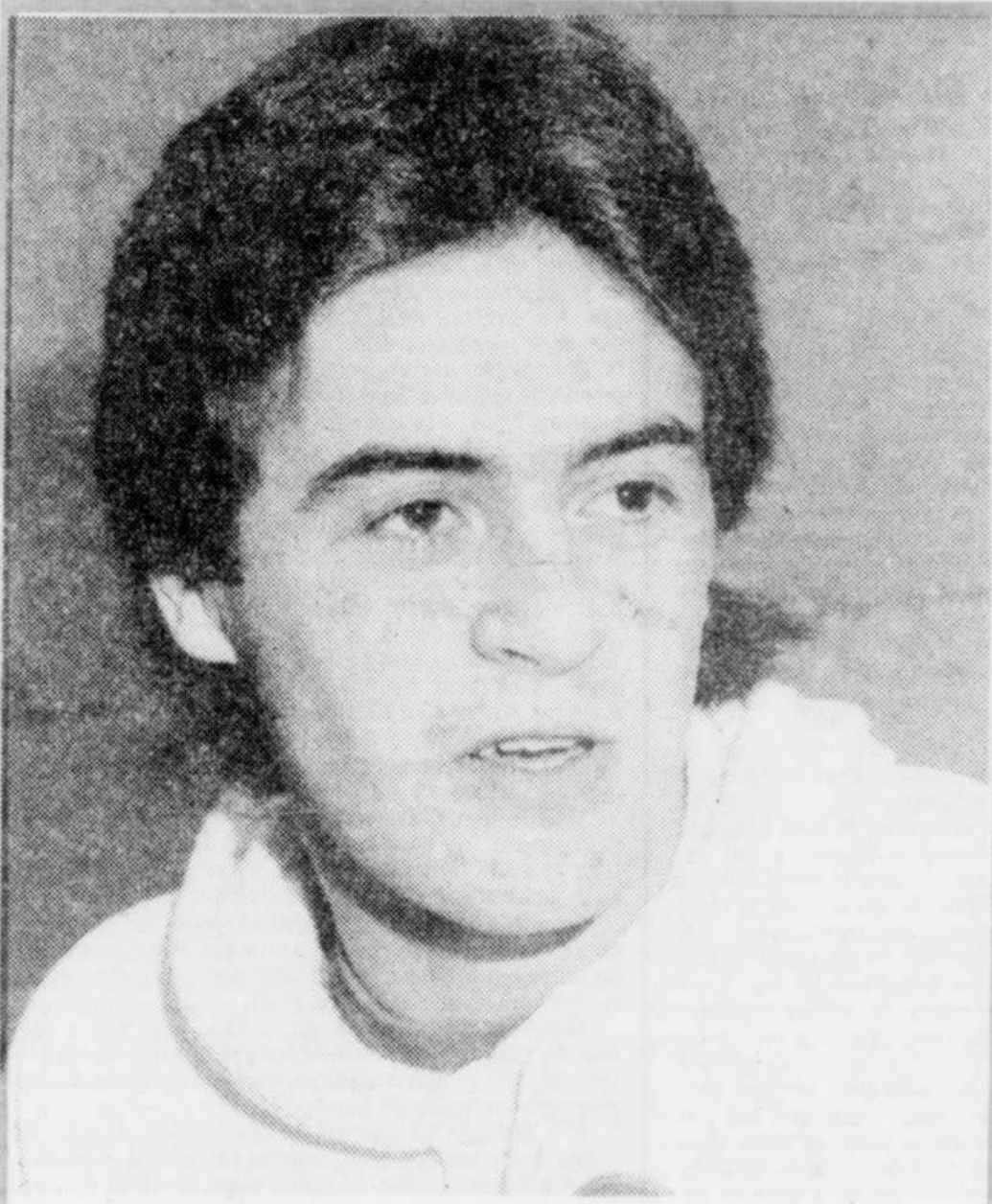
Très humble

Malgré les nombreux honneurs lui arrivant de toutes parts depuis quelques années, Gretzky se montre toujours très humble.

"A toutes les fois que vous avez la chance de mériter un honneur individuel, et spécialement celui-ci (le trophée Lionel-Conacher), vous ressentez un sentiment particulier, considérant le grand nombre d'athlètes de qualité au Canada", a-t-il déclaré au moment où on lui a annoncé la nouvelle. "Je crois que mes parents seront très heureux de l'apprendre", a-t-il ajouté.

"Je pense que quiconque a une chance de mériter un honneur individuel souhaite le recevoir un jour. Peu importe si vous le gagnez une fois ou cinq fois, c'est toujours un honneur et un plaisir de gagner", confiait-il.

Les seuls autres athlètes à mériter des votes de première place ont été Michael Bossy, des Islanders de New York, et Joe Poplawski, des Blue Bombers de Winnipeg.



(Photob Conrad Fournier)

"J'espère que les gars seront motivés pendant mon absence", a souligné le capitaine Pierre Rioux qui s'envole en direction de Winnipeg, aujourd'hui, afin de prendre part au camp d'entraînement d'Équipe Canada.

Il s'envole pour Winnipeg aujourd'hui

Pierre Rioux invité par Équipe-Canada

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Les chances de Pierre Rioux d'accéder à la prestigieuse Ligue nationale viennent probablement d'augmenter d'un seul trait, à la suite de l'invitation qu'il a reçue, hier midi, de prendre part au camp d'entraînement d'Équipe-Canada, en prévision du championnat mondial de hockey junior, à Minnesota.

En effet, le capitaine des Cataractes s'envole aujourd'hui même, en direction de Winnipeg, rejoindre les quatre autres représentants de la LHJMQ invités, plus tôt, par les entraîneurs d'Équipe-Canada. Il s'agit de Paul Boutilier, des Castors de Sherbrooke, Luc Dufour, des Saguenéens de Chicoutimi, Jean-Marc Gaulin, des Olympiques de Hull, et de Yves Courteau, des Voisins de Laval.

S'il est sélectionné au camp d'entraînement, Rioux ratera les cinq prochains rencontres des Cataractes. Il ne serait de retour que le 3 janvier seulement.

La Ligue de hockey junior majeure de Québec avait signé une entente, avec ses homologues de l'Ouest, selon laquelle tous les joueurs choisis étaient obligés d'accepter l'invitation. Ron Racette a toutefois fait savoir, hier soir, au cours d'une conférence de presse, que Pierre Rioux aurait pu décliner l'offre "étant donné qu'elle était de dernière minute."

Quant à Pierre Rioux, il a souligné qu'il avait médité quelques heures avant

d'accepter de joindre les rangs d'Équipe Canada. "Je sais que je laisse l'équipe pendant une période difficile et j'espère que les gars travailleront encore plus fort pendant mon absence, si jamais j'étais accepté au camp d'entraînement," d'expliquer le capitaine des Cataractes qui vient peut-être d'offrir, sur un plateau d'argent, le championnat des compteurs à Claude Verret, des Draveurs.

Rioux saura très rapidement s'il est accepté ou non, au sein d'Équipe Canada. Le camp commence aujourd'hui, pour se terminer demain soir. Des 28 joueurs invités, environ sept seront retranchés. "Mais je suis convaincu que Pierre portera l'uniforme de Team-Canada", de conclure Racette.

Un beau cadeau de Noël pour le numéro 23 des Cataractes? "Peut-être, mais un cadeau travaillé...", de rétorquer Pierre Rioux.

HULL AUSSI AFFECTÉ

Les Cataractes reçoivent ce soir la visite des Olympiques de Hull à l'aréna de Shawinigan. Jean Lachapelle ne pourra compter sur les services de Jean-Marc Gaulin, lui aussi à Winnipeg. Devraient aussi être absents, du côté des Olympiques, Jacques Berthiaume et Roberto Romano... Outre Pierre Rioux, Alain Boudreau, blessé au dos, et Marcel Giguère, blessé à un genou manqueraient à l'appel.

Québec 3 Détroit 2

Le "volubile" cerbère des Nordiques a eu le meilleur

De la section Adams

Les Canadiens seuls au premier rang

— page 16

Le "Lou Marsh" à Susan Natrass

par la Presse canadienne

TORONTO — La spécialiste du tir au pigeon d'argile, Susan Natrass, d'Edmonton, a remporté hier le trophée Lou Marsh.

Même si elle a gagné pas moins de six championnats mondiaux, c'est la première fois que Susan Natrass sort de l'ombre en devant au scrutin des athlètes tels que le hockeyeur Wayne Gretzky, le descendeur Steve Podborski, la patineuse artistique Tracey Wainman et le nageur Alex Baumann. Elle a d'ailleurs remporté son dernier titre mondial par une marge exceptionnelle de 16 pigeons en octobre, à Tucuman, en Argentine.

Le vainqueur de ce trophée est choisi par un comité de journalistes sportifs torontois, en l'honneur de l'ancien rédacteur sportif du Toronto Star, Lou Marsh.

HOCKEY

CE SOIR 20h15

ARÉNA J.-GUY TALBOT

CAP-DE-LA-MADELEINE

LES INSULAIRES de LAVAL

VS

LES ÉLANS DE LA MAURICIE

TIRAGE DE 45 BAS DE NOËL

en collaboration avec le CLUB KIWANIS et CHLN

ADULTES: \$2.75 - ENFANTS: \$1.00

ETUDIANTS AVEC CARTE: \$1.50

Molson

est là avec vous!

GO CATS GO

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 20h00

OLYMPIQUES de HULL

vs

CATARACTES DE SHAWINIGAN

ARÉNA DE SHAWINIGAN

ENTRÉE:

Sièges réservés:	\$4 ⁰⁰
Générale:	\$3 ⁵⁰
Étudiants avec carte 15-18 ans:	\$2 ⁰⁰
Enfants 14 ans et moins:	50 ^c

Billets en vente à l'aréna dès 10h00

Pour réservations 537-6327

C

PROMOTION

l'hebdo

SOIRÉE

BOUTIQUE DE SKI

LAPINTE

La LNH: de moins en moins canadienne

par André BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Il n'y a pas encore tellement longtemps, la Ligue nationale de hockey, le circuit le plus prestigieux au monde, demeurait l'apanage des athlètes canadiens. Quand un "importé" parvenait à faire son nid aux côtés de l'élite du hockey professionnel, il ne manquait pas de retenir l'attention de tous. Il faisait presque figure de phénomène.

Or, depuis que, vus en arrière, ce sport s'est développé à un rythme tel en Europe et aux États-Unis, on se présente, la proportion des joueurs canadiens du circuit Ziegler est tombée en dessous de 80 pour cent.

Ceux parmi les joueurs qui dénoncent avec un brin de mesquinerie "les voleurs de jobs" seront certes encore plus frustrés d'apprendre qu'au début de la saison 1980-81, on dénombrait 392 Canadiens sur un total de 459, soit 85 pour cent, mais que cette saison, ce chiffre est descendu à 379 sur 479 hockeyeurs, pour chuter à 79 pour cent de l'ensemble des joueurs composant les 21 équipes de la ligue.

Tous ces joueurs proviennent de 32 provinces, États et pays. Les dix provinces canadiennes y sont représentées de même que 10 États américains et neuf pays européens, sans oublier aussi invraisemblable que ça puisse paraître, deux pays de l'Amérique du sud où sont nés Willi Plett (Paraguay) et Don Spring, des Jets de Winnipeg, (Venezuela) Souligon aussi que le défenseur Rod Langway, du Canadien, a vu le jour à Maag, Taiwan. Mais les familles de ces joueurs ne sont pas demeurées très longtemps dans ces pays.

Ontario et Québec en tête
Une constante demeure toujours à l'égard de l'Ontario et du Québec qui indiquent que toujours les bassins par excellence de la crème des joueurs de hockey professionnels.

L'Ontario se classe toutefois loin en tête, comme la pénultième avec pas moins de 177 des 479 joueurs, soit 37 p.c., presque la même proportion que l'an dernier (179) tandis que le Québec fournit 64 athlètes ou un faible 13 p.c.

Au niveau canadien, l'Alberta a supplanté la Saskatchewan, comme troisième réservoir canadien, avec 38 joueurs (32 l'an dernier) comparativement à 36 pour sa voisine qui en comptait 43 en 1980-81.

Toutes les autres provinces du Canada ont aussi des leurs dans la LNH: Colombie-Britannique (24), Manitoba (20), ce qui fait un grand total de 118 pour les régions des Prairies et de l'Ouest, Nouvelle-Écosse (5), Nouveau-Brunswick (4), Ile-du-Prince-Édouard (3) et Terre-Neuve (2). Les Maritimes, la région la moins peuplée, délèguent donc 14 hockeyeurs.

Les Européens
Si le nombre de joueurs canadiens a diminué, la cause est due en bonne partie à une arrivée plus massive des Européens qui, de 33 qu'ils étaient l'an dernier, sont passés à 49 en début de saison.

Les Finlandais ont le plus modifié la situation puisqu'ils ont multiplié leurs présences par six. Alors qu'on en comptait seulement deux en 1980-81, leur nombre a gonflé à 12, cette année. Quant aux Tchécoslovaques, les Marian Stastny, Frycer, Bubla, Hlinka sont venus s'ajouter aux Peter et Anton Stastny, Rick Lanz et Nedomansky. Ils sont maintenant huit dans la LNH.

Mais ce sont encore les Suédois qui do-

minent la catégorie des Européens, avec 23 représentants (20 l'an dernier). L'Allemagne de l'Ouest, l'Angleterre, la France, la Suisse, la Hollande, la Yougoslavie comptent chacune un joueur né dans leur pays qui évolue dans le grand circuit.

Les Américains
Les athlètes d'outre-Atlantique n'ont pas été les seuls à venir grossir les rangs de la LNH et à profiter des contrats souvent lucratifs de la LNH. Juste à côté de nous, aux États-Unis, la pratique de notre sport national s'est aussi répandue, ces dernières années, avec le résultat que 47 Américains (34 l'an dernier), dont 21 du Minnesota, gagnent leur vie dans le hockey professionnel majeur. Le Massachusetts est le deuxième État américain à fournir le plus grand nombre de hockeyeurs, avec 10. Huit autres États ont produit des joueurs de calibre de la LNH: Michigan (4), New York (3), Illinois (3), Ohio (2), Oregon, Wisconsin, Californie et Washington D.C., un chacun.

Les Québécois
En chiffres absolus, les Québécois sont moins nombreux cette saison (64 contre 75) et, de l'ensemble canadien, ils forment toutefois encore environ 17 p.c. Là où Me Guy Bertrand n'aurait que l'embaras du choix pour son Équipe-Québec dont il rêve est certainement le poste de gardien de buts où les Québécois forment près de 40 p.c. de cette confrérie de la LNH, soit 17 sur 44. A cette position, ils dominent nettement leurs collègues avec les Robert Sauvé, Denis Herron, Gilles Meloche, Marco Baron, Rogatien Vachon, Michel Dion qui montrent tous des moyennes inférieures à trois buts par match ou tout près, fiche respectable en ces temps où l'offensive se déchaîne partout dans les équipes de la ligue.

Par contre, le Québec est faiblement représenté à la ligne bleue alors que seulement 13 de ses produits figurent parmi les 152 arrières-gardes, soit huit pour cent de l'ensemble.

A l'attaque, c'est un peu mieux avec 18 p.c. des joueurs d'avant que les 34 joueurs d'avant mais, là encore, la qualité des joueurs d'origine québécoise supplée à la quantité.

Les Marcel Dionne, Denis Savard, Marc Tardif, Guy Lafleur, Réal Cloutier, Gilbert Perreault, Guy Chouinard, se classent toujours dans l'élite de la LNH et le jeune Normand Léveillé, des Bruins de Boston, est promis à un brillant avenir.

Sur les 64 hockeyeurs québécois, 25 s'alignent avec les deux équipes du Québec, soit 14 avec les Nordiques et 11 avec le Canadien. Les seules équipes où les Québécois sont absents sont les Oilers d'Edmonton, les Blues de St. Louis et les Flyers de Philadelphie.

Il est assez remarquable de constater que les Nordiques n'alignent que deux seuls joueurs canadiens autres que ceux nés au Québec. Il s'agit de Dale Hunter, né à Petrolia, Ontario, et de Dave Pichette qui a vu le jour à Terre-Neuve.

A côté des 14 Tchécoslovaques (les Stastny et Miroslav Frycer) et un Américain de Needham, Mass., Robbie Ftorek.

Quant au Canadien, la composition ethnique de l'équipe est plus diversifiée. Outre les 11 Québécois, on y retrouve également neuf Ontariens, un de la Saskatchewan (Wickenheiser), un Américain de Boston, Chris Nilan, et Rod Langway qui est né à Taiwan, de parents américains.

Dans la victoire de 5-1 du Canadien

Richard Sévigny a frustré les Bruins

BOSTON (PC) — Inspiré par la brillante tenue de Richard Sévigny, qui a repoussé 31 des 32 tirs dirigés contre lui, le Canadien de Montréal a remporté une victoire facile de 5-1, hier soir, contre les Bruins, au Garden de Boston. Cette victoire du Tricolore ajoutée à la défaite des Sabres de Buffalo, à Philadelphie, fait que les hommes de Bob Berry se retrouvent seuls au premier rang de la section Adams.

Sévigny, qui a frustré les Bruins en maintes occasions, à compter du deuxième engagement, a ainsi permis aux siens de récolter quatre points au cours de ce voyage qui a conduit le Canadien à Hartford et Boston.

Les recrues Craig Laughlin et Mark Hunter, Mario Tremblay, Mark Napier et Pierre Mondou, meilleur joueur du Tricolore depuis quelques semaines, ont marqué les buts du Canadien contre Marco Baron, qui a connu des difficultés, dès le début du match.

Barry Pederson, vers la fin du premier engagement, a été le seul des siens à déjouer Sévigny, choisi la première étoile du match.

Le Canadien a dominé les premiers instants du match, prenant les devants 3-0 avant même que les Bruins ne sachent vraiment ce qui se passe.

La recrue Craig Laughlin a d'abord marqué son septième but en huit matches quand il a complété une belle poussée de Larry Robinson à 2:29. Il s'agissait du

premier tir dirigé contre Baron. 31 secondes plus, soit à 3:00, Hunter prenait Baron en défaut avec un tir voilé et à 9:02, Tremblay complétait un jeu parfait de Mondou pour donner les devants 3-0 aux siens.

Pederson, une des très belles acquisitions des Bruins, a coupé une passe de Bob Gainey dans le territoire du Tricolore et a déjoué Richard Sévigny, avec un tir haut du côté du bâton à 17:04 pour l'unique filet du Boston.

Sévigny s'impose
Le deuxième engagement a été tout à l'avantage des Bruins, qui ont dirigé 13 tirs contre la cage de Sévigny, qui s'est imposé.

Il a volé des buts à Rick Middleton, Terry O'Reilly et a frustré Brad Park deux fois. Lors de la deuxième occasion, à la toute fin de l'engagement, les Bruins avaient obtenu un percée, à trois contre un. Le jeune Steve Kasper a attendu à la toute dernière seconde et a fait la passe parfaite à Park, posté devant le but. Park a visé le haut du filet, mais Sévigny a glissé vers sa gauche et a repoussé le tir devant un Park qui n'en revenait pas.

Inspiré par cette tenue de son gardien, c'est le Tricolore qui a marqué le seul but de l'engagement. Napier a en effet déjoué Baron à 7:42 après s'être moqué en zone adverse de Wayne Cashman et Mike Milbury. Pour Napier, il s'agissait d'un 14e but.

Draveurs 8 Castors 3

La guigne du palais des sports quitte Bazinet

SHERBROOKE (SPÉCIAL) — Mario Bazinet a dû pousser un soupir de satisfaction quand il a entendu la sirène de fin de match. Son équipe venait, en effet, de remporter une belle victoire de 8 à 3 sur les Castors.

La guigne du palais des sports quittait donc l'instructeur des Draveurs, après plus d'un an d'acharnement. Il fallait bel et bien remonter au 17 octobre 1980 pour repérer la victoire de 5 à 1 de Trois-Rivières sur Sherbrooke.

C'était, de plus, la première victoire des Triluviens dans le foyer des Sherbrookoises, cette année. On se souviendra également que les protégés de Mario Bazinet avaient perdu leur rencontre inaugurale contre les mêmes Castors.

Toujours est-il que les Verret, Gagné et Emond ont cloué le bec à leurs adversaires en enfant un but chacun, pour prendre une avance de 3 à 0 dès le premier vingt. Il va sans dire que la frustration était grande, dans le camp des

Castors. Et que dire du moral des spectateurs! À voir la supériorité d'exécution des Triluviens dans leurs jeux, plusieurs se sont posé des questions.

La deuxième période fut également dominée par les Draveurs qui mirent à l'épreuve le gardien adverse, à 20 reprises. Le cerbère ne put bloquer que 17 de ces lancers, pour permettre aux Triluviens de prendre une avance de 6-2, après quarante minutes de jeu. Il y eut quand même un élément négatif pendant cette période puisque Gérard Gallant mérita une mauvaise conduite de 10 minutes quand il voulut accrocher Rémy Gagné alors que ce dernier s'apprêtait à rentrer au banc. A la suite de cela, il aurait répliqué à l'arbitre, de façon peu sportive, pour décrocher une extrême inconduite de match. Ce pourrait être encore plus coûteux si le rapport de l'arbitre est plus ou moins sévère.

Il y eut relâche dans la qualité de jeu en troisième, au point que l'instructeur des Castors, André Boisvert, fut sifflé par le public qui resta largement sur son appétit de bon hockey. On quantifia, à environ 1000, cette assistance déçue par la performance des "homers".

Les Draveurs tombent donc en deuxième position,

à égalité avec les Cataractes, avec 42 points. La fiche personnelle de Verret a été gonflée de 4 points i.e. 2 buts et 2 passes.

L'arrivée de Gilbert Mailhot à titre de comptable et vérificateur avec les Draveurs ne met pas pour autant fin à la collaboration de Fernand Bédard avec l'équipe. Ce dernier poursuivra son travail de contrôleur des dépenses. Ces dépenses devront toutefois être autorisées dans des postes budgétaires beaucoup plus serrés qu'auparavant.

L'annonce récente de la formation d'un comité des échanges chez les Draveurs par le président de l'équipe, André Bendwell, a fait jaser du monde parce que le nom du gérant, Yvon Després, n'y figurait pas. Ce comité regroupait Mario Bazinet, René Young, Yvan Leclerc et Alfred Vigeant. Qu'arrivait-il donc avec Yvon Després? "Je n'avais pas mentionné son nom parce que, dans ma tête, il était évident qu'Yvon Després faisait partie d'office de ce comité, à titre de gérant de l'équipe," rassurait le président, ces derniers jours.

Il ne faut jamais compter les Nordiques pour battus

DETROIT (PC) — Quoi qu'il se produise, dans l'entourage des Nordiques de Québec, il ne faut jamais les compter pour battus. Ils en ont fourni une autre preuve hier, lorsque le duel de gardien de but entre Robert Sauvé et Daniel Bouchard s'est terminé à l'avantage du "volubile" cerbère des Nordiques.

Victoire de 3 à 2, avec Bouchard qui se réjouit, après avoir raté trois parties et après avoir, surtout, bouleversé tout l'état-major des Nordiques.

"Si j'avais de la pression? Pourquoi j'en aurais eu, déclarait Bouchard, aussi calme qu'après un exercice. Je n'ai rien changé à mon style, j'ai joué à ma façon et les gars ont été très disciplinés. D'ailleurs, dans mon esprit, l'incident de mercredi était oublié, dès hier. On a joué en équipe et on a gagné."

"Vous avez retrouvé le sourire, demandait, pour sa part, Michel Bergeron aux journalistes, à l'issue de la partie. Moi aussi, souriait-il. Nous avons disputé un très fort match. Nous aurions dû nous donner une avance presque insurmontable en première période, mais Robert Sauvé les gardait dans le match."

En deuxième période, nous avons dû jouer à court d'un homme pendant neuf minutes et Bouchard nous a sortis du pétrin, à son tour. Je ne blâme cependant pas Wally Weir pour ces pénalités. Je lui demande de jouer de façon combative et c'est ce qu'il fait, depuis qu'il est de retour dans l'alignement."

Anton et Peter Stastny, de même que Michel Goulet ont finalement trompé Sauvé, pendant que Bouchard ne succombait que devant Brad Smith et John Ogronick.

Goulet a marqué le but de la victoire, avec un peu plus de deux minutes à écouler, dans la rencontre. Au paravant, il aurait pu facilement réussir un "chapeau", si Sauvé n'avait pas été aussi impeccable.

Les Nordiques rentrent donc à la maison pour y affronter les Sabres de Buffalo et le Canadien de Montréal. Au cours du récent voyage, ils ont récolté trois points, sur une possibilité de six. Mais que de remous ils ont suscité.

Robert Sauvé
En réintégrant leur vestiaire, après la première période, les Nordiques ne se demandaient plus comment Daniel Bouchard réagirait, mais bien comment ils parviendraient à déjouer Robert Sauvé.

Les Nordiques avaient complètement dominé cette période, mais Sauvé refusait de fléchir. Michel Goulet se présentait seul avec lui, deux fois, mais Sauvé faisait les arrêts. Réal Cloutier profitait aussi d'une échappée, mais Sauvé le frustra également.

Brad Smith avait ouvert le pontage en saisissant un troisième retour de lancer, pour déjouer Bouchard, impuissant. Puis, à la toute fin de la période, Anton Stastny complétait un jeu de Peter, pour créer l'égalité.

En période médiane, une décision de l'officiel, le jeune Bob Hall, allait changer le rythme du match. Il imposait en effet sept minutes de pénalité à Wally Weir, d'abord pour avoir cinglé, puis, pour avoir daré. John Ogronick profitait de la longue absence de Weir pour marquer le deuxième but des Wings. Il restait 49 secondes à écouler à la méditation de Weir lorsque Alain Côté était chassé à son tour. Les Nordiques passaient donc neuf minutes avec un homme en moins mais les Wings n'en récoltaient qu'un but.

Sauvé avait aussi évité le pire lorsqu'il a frustré Dale Hunter, seul avec lui, pendant ce long désavantage numérique.

Mais le tempo avait changé et, au début du dernier engagement, ce sont les Wings qui patinaient davantage et qui s'imposaient dans le territoire des Nordiques, pendant que Bouchard résistait à la bourrasque.

Le scénario a changé lorsque Reed Larson a pas chassé, tard dans le match. L'attaque massive donnait un autre but à Peter Stastny, suivant un jeu superbe de Réal Cloutier et c'était l'égalité.

Excellent duel de gardiens de buts, avec Sauvé surtout en évidence. N'eût été de sa performance, tout le scénario du match aurait pu être écrit, après les 20 premières minutes de jeu.

Il a fallu un tir parfait de Michel Goulet, dans la partie supérieure du filet, avec un peu plus de deux minutes à écouler, pour lui faire plier l'échine. Il avait tenu les Wings dans la partie pendant longtemps, mais le jeu de Goulet était trop bien exécuté. JdeQ AS29

La présente annonce ne constitue pas une offre publique, et les intéressés sont priés de consulter le prospectus

Pourquoi perdre vos impôts?

La loi vous permet de faire un investissement très profitable à même vos impôts

DATE LIMITE: 31 DÉCEMBRE 1981

SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. VOUS OFFRE LE MOYEN D'INVESTIR VOS IMPÔTS

Des chiffres convaincants!

Ce programme est à la portée de tous (prix 1,15\$ l'action, minimum 500 actions)

Economie d'impôts résultat d'un investissement de \$1,000 dans les actions du trésor de SODEQ Centre du Québec Inc.

REVENU IMPOSSIBLE	LOI DES SODEQ (1) ÉCONOMIE IMPÔT PROV.	ÉPARGNE-ACTIONS (2) TAUX MARGINAL QUÉBEC	ÉCONOMIE IMPÔT PROV.	ÉCONOMIE 1 ^{re} ANNÉE	R.E.E.R. (3) TAUX MARG. FÉD. & QUÉ.	ÉCONOMIE IMPÔT FÉD. & QUÉ.	ÉCONOMIE TOTALE	REVENU (CÔUT)
\$ 5,000	25% - 250.	18.0%	\$180	\$430	33.0%	\$330	\$ 760	\$ (240)
\$ 10,000	25% - 250	21.3%	\$213	\$463	38.9%	\$389	\$ 852	\$ (148)
\$ 20,000	25% - 250	24.3%	\$243	\$483	42.9%	\$429	\$ 922	\$ (78)
\$ 25,000	25% - 250	26.2%	\$262	\$512	47.1%	\$471	\$ 983	\$ (17)
\$ 30,000	25% - 250	27.2%	\$272	\$522	53.9%	\$539	\$1,061	\$ 81
\$ 40,000	25% - 250	29.0%	\$290	\$540	55.8%	\$558	\$1,098	\$ 98
\$ 50,000	25% - 250	30.0%	\$300	\$550	60.1%	\$601	\$1,151	\$151
\$100,000	25% - 250	32.0%	\$320	\$570	64.5%	\$645	\$1,215	\$215

1) En supposant les mêmes taux d'imposition pour les années à venir.
2) En supposant un investissement de \$1,000 dans SODEQ Centre du Québec Inc. investi pendant deux (2) ans dans le régime d'épargne-actions et ensuite investi dans son régime d'épargne-retraite autogéré.
3) Maximum le moins élevé de \$5,500 ou 20% du revenu gagné.

Exceptionnellement pour le contributeur, l'investissement dans une SODEQ peut faire double emploi:
— Une économie d'impôt pouvant atteindre jusqu'à 100% du capital investi.
— Une imposition réduite sur le rachat de l'investissement. Morin, Cadieux & Matteau, Comptables agréés Cap-de-la-Madeleine.

Des avantages fiscaux sans précédent et dont les capitaux sont investis chez nous.

Un investissement doublement profitable, un fonds de pension substantiel payé à 100% à même vos économies d'impôt.

REPRÉSENTANTS OFFICIELS
Trois-Rivières, T.-R.-O.
Réal Fortin — 376-9909
Renald Laquerre — 375-9909
Gilles Lamarre — 375-4987
Robert O'Farrell — 374-3594
La Tuque
Renald Létourneau — 538-1678
Jean Drouin — 537-7248
Réal Fortin, président
Renald Laquerre, vice-président
Georges Biron, vice-président
Claude Lampron, dir.

DISPONIBLES POUR INFORMATIONS
Claude Lampron - Trois-Rivières 375-8132
Pierre H. Vincent - Trois-Rivières 379-5566
René Bronsard - Grand-Mère 538-1000
Georges Nydam - Drummondville 477-5511
Benoît Lafamme - Drummondville 477-5511
Marc Lafontaine - Victoriaville 357-9222

SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. (819) 375-8132 - 6301
835 des Récollets, T.-R.
Bureau ouvert de 9h à 5h 1-800-567-8506

POUR TOUT L'MONDE

Assistez à un match des CANADIENS À MONTRÉAL

Il suffit de répondre à la question suivante: "Quel joueur du Canadien finira le premier de la prochaine tranche de la Coupe Molson?"

NOM.....
Remplissez ce coupon et envoyez-le au poste CHLN-55
3550, boulevard Royal, Trois-Rivières

LE NOUVELLISTE COUPE MOLSON (CHLN)
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Tél.....

Vous pourrez alors gagner un voyage pour deux personnes, hôtel et billets de hockey compris, plus \$150 pour dépenses personnelles.

Les noms des gagnants paraîtront dans Le Nouvelliste. Le tirage sera effectué sur les ondes de CHLN à chaque mois.

le nouvelliste
CHLN 55

Grâce aux Jets et aux Giants New York, ville de football

par Associated Press

On n'a jamais tant parlé de football à New York parce que les Giants et les Jets sont à la veille de mériter une place dans les séries éliminatoires de la LNF.

Les Giants et les Jets vont se qualifier, de même que les Bills de Buffalo et les Lions de Detroit.

Voici les choix de la dernière fin de semaine au calendrier régulier (équipes locales en majuscule).

LES GIANTS, plus de 3 sur Dallas: la défensive des Giants est de beaucoup supérieure à celle qui affronte les Cowboys en septembre dernier. De plus, l'offensive au sol s'est aussi améliorée. D'ailleurs la température jouera un rôle dans cette surprise spéciale.

LES JETS, moins de 3 sur Green Bay: les Packers ne vivent que de souvenirs et ils mourront au Shea Stadium. Les Jets ont deux buts: participer aux séries éliminatoires et passer l'hiver à éviter les Giants.

BUFFALO, plus de 2 sur MIAMI: les Dolphins ont remporté 13 des 15 matches du Orange Bowl contre Buffalo, mais il ne s'agit plus des Bills de 1970.

DETROIT, moins de 3 sur Tampa Bay: les Bucs subiront le même sort que les autres visiteurs au Silverdome, où les Lions sont invincibles.

DENVER, moins de 3 sur CHICAGO: les Broncos sont pitoyables à l'étranger, mais, avec un titre en jeu, ils seront survoltés.

NOUVELLE-ANGLETERRE, moins de 6 sur BALTIMORE: les Colts pourraient ainsi obtenir le premier choix au repêchage.

MINNESOTA, moins de 3 sur Kansas City: les Twins pourront enfin jouer à la chaleur.

Autres matches:
SAN DIEGO, moins de 7 sur Oakland.
San Francisco, moins de 7 sur la NOUVELLE-ORLÉANS.
Washington, moins de 1 sur Los Angeles.
Cincinnati, moins de 1 sur ATLANTA.
Pittsburg, plus un sur HOUSTON.
Cleveland, plus de 2 sur SEATTLE.
St. Louis, plus de 7 sur PHILADELPHIE.

Les Olympiques à Shawinigan ce soir

L'inquiétude fait oublier le bon début de saison des Cataractes

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Il serait injuste de tracer un bilan négatif de la première moitié de saison des Cataractes. Même si l'époque semble maintenant lointaine, les gens ne doivent pas oublier les 16 parties d'affilée remportées en début

de saison, la tenue exceptionnelle des recrues, les arrêts-clés de Mario Gosselin, les prouesses du capitaine Pierre Rioux et, surtout, cette deuxième place au classement général qui leur appartient toujours. (avant les matches d'hier)

Tout allait dans le meilleur

des mondes. Les joueurs parlaient d'un esprit d'équipe supérieur à l'année précédente et Raquette, lui, parlait de l'équilibre de ses hommes à l'attaque, et vantait les mérites de son gardien Mario Gosselin. Tous les phares étaient braqués vers Shawinigan et les Cataractes.

Mais une disette de deux semaines a suffi pour semer l'inquiétude, un peu partout à Shawinigan. D'un seul trait, les partisans des Cataractes ont revu les misères des mois de novembre et décembre '80. Qu'est-ce qui se passe donc au sein de l'équipe? Pourquoi les joueurs, si bons qu'ils étaient en début de saison, ont-ils perdu leur touche magique, à la même période que l'an dernier? Autant d'interrogations qui se lisent dans le visage des amateurs de hockey à Shawinigan, actuellement.

Le problème des Cataractes est pourtant assez facile à cerner. Trop de vétérans dorment au sein de l'équipe tandis que d'autres connaissent des moments difficiles.

Par exemple, un Mario Gosselin plus qu'ordinaire, depuis deux semaines, a étalé la faiblesse des défenseurs des Cataractes au grand jour.

Consentent de cette réalité et fort d'un personnel de 22 joueurs, par surcroît, Ron Racette s'est lancé dans la course pour l'obtention de ce défenseur de calibre qui représentait Daniel Naud.

Le point tournant de la première moitié de saison était là. Mais le conflit de personnalité entre Gaston Grapau et Pierre Phaneuf a fait échouer la transaction à Granby et Naud s'est retrouvé à Hull.

Cette guerre intestine en-

tre entraîneur et gérant s'est finalement soldée par le congédiement de Pierre Phaneuf, mardi soir. Le passage de Daniel Naud aux Olympiques plutôt qu'aux Cataractes aura fait déborder le vase.

La défensive des Cataractes est assez facile à analyser. Le numéro 6, Alain Richard, ne ressort pas du groupe comme il devrait le faire et ses bons jeux offensifs se font rares. Richard Turmel frappe bien, mais trop souvent il oublie la rondelle dans son propre territoire. Heureusement, Turmel a l'habitude d'être meilleur en deuxième moitié de saison.

Quoiqu'il ait ralenti au cours des derniers matches, Alain Boudreau a bien accompli son boulot. Boudreau, certes le joueur le plus critiqué la saison dernière, démontre beaucoup d'assurance au jeu. Quant à Steve Woodburn et Rodolphe Turgeon et Tom Karalis — ces deux derniers sont des recrues — ils démontrent beaucoup d'instabilité au jeu.

La plus belle surprise demeure Daniel Poudrier. Cinquième choix lors des assises annuelles de la LHJM, cet ancien joueur des Cantonniers de l'Est fait preuve de beaucoup de maturité et d'intelligence au jeu. Une valeur sûre pour les Cataractes, dans les années à venir. La meilleure recrue défensive dans le circuit Rougeau.

Somme toute, il ne faudrait pas se surprendre si Racette bâclait une transaction amenant un défenseur de renom, d'ici au 10 janvier. Le type visé serait Taras Zytinski, du Junior de Montréal.

L'offensive en arrache,

elle aussi, et principalement le trio formé de Côté-Fournier-Campbell. D'une part, le joueur de centre, Guy Fournier, s'est attiré les huées de la foule à quelques reprises cette saison, en raison de sa production de buts désuète. Il n'a jamais été le même joueur qu'il était, l'an passé. Tant qu'à Michel Côté, joueur de 20 ans, sa présence sur la patinoire ne retient pas l'attention de beaucoup de monde.

Certains autres impressionnent, toutefois. Pierre Rioux connaît une saison phénoménale et sa participation au championnat mondial de hockey junior au Minnesota, durant les Fêtes, ne vient que concrétiser la valeur du capitaine des Cataractes. L'amélioration de l'ailier droit, Alain Lavigne, est un autre point positif, de même que le rendement de la recrue Yves Lapointe.

Réjean Vignola est un compteur-né. En dépit de ses 26 buts amassés jusqu'à maintenant, il trouve le moyen, de temps à autre, de trainer son oreiller sur la patinoire... Vignola devra pousser à fond de train en raison de la blessure d'un autre joueur de centre, Marcel Giguère, et de l'absence de Pierre Rioux.

Quant à Racette, il est évident que toutes ses décisions seront plus délicates à prendre. Il termine un contrat de quatre années avec les Cataractes et doit conduire ses hommes le plus loin possible, en séries éliminatoires.

La direction des Cataractes s'y fie beaucoup pour équilibrer leur budget, les assistances étant à la baisse, par rapport à l'an dernier.

Par les gens de Winnipeg Savard déjà adulé

par Guy ROBILLARD

WINNIPEG (PC) — Reçu comme un roi à Winnipeg, déjà adulé avant d'avoir disputé un seul match dans l'uniforme des Jets de Winnipeg, Serge Savard ne s'attend plus à entreprendre sa nouvelle carrière samedi devant son public, mais plutôt mardi à Uniondale.

"J'ai déjà disputé des matches en plus mauvaise condition que je le suis actuellement, a-t-il déclaré hier, mais de la façon dont je suis reçu ici, je ne pourrais pas me permettre beaucoup d'erreurs", ajoute-t-il, souriant en coin.

A vrai dire, il préférerait disputer son premier match dans l'uniforme bleu et blanc sur une patinoire étrangère.

Hier, Savard s'est rendu à l'école Mgr-Taché, de Saint-Boniface, pour inscrire ses enfants. Un ami qui l'accompagnait raconte qu'il a été reçu comme un monsieur l'Inspecteur de l'époque.

"Les enfants, les professeurs et même les bonnes sœurs étaient tout excités, raconte le restaurateur montréalais Claude Saint-Jean. On lui a fait faire le tour de l'école et les classes ont été arrêtées."

Même Savard, qui en a vu d'autres, n'en revient pas encore de l'accueil qui lui est réservé.

"Je suis entré dans un magasin pour m'acheter des vêtements, raconte-t-il à son tour, et le propriétaire m'en a fourni pour \$1,000 gratuitement. Ailleurs, on m'a offert de m'habiller des pieds à la tête à la seule condition que je me laisse photographier."

Savard a fait la une des journaux à quelques reprises, dont deux jours de suite au cours de la dernière semaine. Encore mercredi, il était interviewé à la télévision entre deux périodes du match des Jets. Dans la rue, les restaurants, par-

tout, on le reconnaît et lui souhaite Welcome in Winnipeg.

Un journaliste anglophone a vanté la matière grise qui l'a rendu célèbre, avant de parler d'un joueur qui a toujours œuvré avec finesse, courtoisie et aplomb et qui agit exactement de la même façon, avec dignité, dans sa vie personnelle.

Nouveau Messie

Mais c'est chez les Franco-Manitobains que sa présence risque d'être le plus appréciée.

Pour Real Sabourin, de la Société franco-manitobaine, Savard apparaît comme une sorte de nouveau Messie qui pourra rendre de précieux services à la précaire francophonie locale.

"Cette confiance qu'on met en lui, explique-t-il, ce rôle important qu'on lui prête déjà chez les Jets, pour nous, c'est un petit cousin du Québec qui apporte tout ça."

Sabourin a qualifié de fantastique la décision de Savard d'envoyer ses enfants à l'école française plutôt que de sauter sur l'occasion pour accentuer leur apprentissage de l'anglais.

"Cela pourra provoquer un phénomène d'entraînement chez nous, où le taux d'assimilation est très élevé, poursuit-il. Je pense également à un dossier comme celui de Sports et Loisirs que nous pilotons actuellement en milieu rural, où la population peut être francophone à 90 pour cent, mais où tout se fait en anglais, à cause de mauvaises habitudes ou parce qu'un intervenant sur 10 est anglophone. La présence d'un type comme Savard va pouvoir faciliter la promotion du français à ce niveau en développant une nouvelle fierté. On espère d'ailleurs pouvoir utiliser ses services à titre de conférencier ou de toute autre façon..."



(Photo: Conrad Fournier) Ron Racette est sûrement anxieux de recommencer à fumer ses cigares, après les matches. Il s'en offre un seulement après les victoires.

Le départ de Pierre Rioux

Peut-être un mal pour un bien

Le départ de Pierre Rioux pour Winnipeg aujourd'hui n'est peut-être pas une si vilaine chose, dans les circonstances. Peut-être même, était-ce la source de motivation qu'il fallait aux Cataractes pour se réveiller de ce long sommeil dans lequel ils sont plongés, depuis quelques semaines.

En l'absence de Rioux, le reste des joueurs devra mettre la main à la pâte.

Qui prendra la relève? Chose certaine, le moment semble bien choisi, pour certains vétérans de l'équipe, de faire oublier leurs débuts modestes. Les Fournier, Côté, Charland aimeraient-ils entendre les gens implorer le retour de leur coéquipier?

Pierre Rioux est le grand responsable des succès qu'ont connus les Cataractes, en première moitié de saison. Et ceci, non seulement par ses performances sur la patinoire, mais aussi grâce à ses qualités de leader. Son absence se fera sentir, c'est

bien évident, mais à un degré qui variera selon l'effort fourni par ses coéquipiers.

Racette aura aussi une belle occasion d'utiliser la plupart de ses joueurs-recrues. Ils avaient démontré beaucoup de cœur au ventre lors des matches pré-sai-



Alain Turcotte

son, mais le pilote des Cataractes avait quand même arrêté son choix sur les vétérans.

Ce soir, contre cette puissante formation que représentent les Olympiques de Hull, Racette devra jongler avec plusieurs

recrues, car deux joueurs seulement regarderont le match, du haut des gradins. Donc, malheur aux vétérans si les recrues démontrent autant d'enthousiasme au jeu, qu'en début de saison...

Chez les Cataractes, on a l'impression que les vétérans se sentent en sécurité. Déjà, il y a ce règlement de la LHJM qui interdit toute transaction durant l'année académique. Mais d'ici au 10 janvier, il est permis d'effectuer des échanges dans la ligue et cette période signifie peut-être le chant du cygne, pour plusieurs joueurs des Cataractes, si la situation venait à persister.

La conjoncture veut que Racette soit obligé d'utiliser ses recrues, en l'absence de Pierre Rioux et des blessés Alain Boudreau et Marcel Giguère. La compétition entre recrues et vétérans n'est pas terminée, car avec encore un personnel de 22 joueurs, ça ressemble étrangement à un deuxième camp d'entraînement...

Suite de l'affaire Holmgren

Qu'en est-il de la sécurité des officiels?

TORONTO (PC) — Irritée parce qu'elle considère une très légère réprimande servie à Paul Holmgren, des Flyers de Philadelphie, pour avoir frappé un officiel, l'Association des arbitres de la Ligue nationale de hockey a signifié aux représentants du circuit Ziegler que ses membres pourraient poser certaines actions en guise de protestation.

Un des porte-parole de l'Association a indiqué que les juges de lignes pourraient refuser de séparer deux combattants et de laisser agir les policiers locaux, si le président John Ziegler ne revisait pas le cas Holmgren. Ziegler assiste actuellement au tournoi des Izvestia, en Union soviétique.

"Assez c'est assez", ont décidé les hommes au chandail rayé après avoir appris que Holmgren, un ailier reconnu pour sa robustesse, avait été suspendu pour cinq rencontres et qu'il avait écopé d'une amende de \$500. Lors d'un match contre les Penguins de Pittsburgh, le 9 décembre dernier, Holmgren avait frappé l'officiel Andy van Hellemond à la figure.

Le conseiller de l'Association, Jim Beatty, a d'ailleurs émis un communiqué se lisant comme suit: "L'Association considère cette suspension extrêmement inadéquate et estime qu'elle reflète le manque d'intérêt de la ligue pour la sécurité de ses officiels."

Beatty a aussi indiqué qu'il avait recommandé à l'Association d'en appeler de la durée de la suspension et de poursuivre Holmgren devant les tribunaux pour voies de fait.

"Nous exigeons aussi que le règlement soit modifié en faveur d'une suspension automatique de 25 matches pour tout joueur frappant un officiel", disait le communiqué.

D'autre part, Hellemond a été choqué lorsqu'il a pris connaissance de la décision des représentants du circuit, en regard de cet incident.

"Je suis extrêmement déçu, a-t-il dit. Je suis tellement déçu que j'ai peine à exprimer mes sentiments."

CHAÎNES STÉRÉO
INTÉGRÉES

OFFREZ-VOUS
LE
POUR NOËL

- Haut-parleurs Allegro 100
- MA/MF stéréo
- Tourne-disque automatique
- Magnétophone à cassettes

1S4130

\$399

SPECIAL

- MA/MF/MF STÉRÉO
- Tourne-disque automatique
- Magnétophone à cassettes ordinaire et 8 pistes
- Haut-parleurs Allegro 2000

1S4081

\$499

SPECIAL

CENTRE ELECTRONIQUE

CHEMIN STE-MARGUERITE
POINTE-DU-LAC
TÉL.: 377-2898

VALLÉE du PARC

LA VALLÉE AUX MILLE LUMIÈRES

HEURES D'OUVERTURE
SKI ALPIN ET DE FOND
lundi au dimanche (inclus)
9h00 à 16h30
SOIRÉE
du lundi au samedi (inclus)
19h00 à 22h00

à l'exception de: veille de Noël et du Nouvel An
9h00 à 16h30
NOËL et NOUVEL AN: 13h00 à 16h30
DIMANCHE SOIR FERMÉ

RABAIS IMPORTANT SUR LES BILLETS DE JOURNÉE
DANS 9 STATIONS DE SKI ALPIN

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à l'occasion de notre 10e anniversaire de fondation les détenteurs de billets de saison de **VALLÉE DU PARC** pourront durant l'hiver 1981-1982 et ceci en tout temps, bénéficier d'un **ESCOMPTE DE 50%** sur l'achat d'un billet de journée (la réduction sera basée sur le prix normalement exigé pour un billet valide pour une journée entière de fin de semaine) aux STATIONS DE SKI suivantes:

MONT SUTTON, Sutton, Québec
MONT ORFORD, Magog, Québec
MONT BROMONT, Bromont, Québec
OWL'S HEAD, Mansonville, Québec
MONT GLEN, Lac Brome, Knowlton, Québec
PARC DU MONT COMI,
STONEHAM, Stoneham, Québec
LE RELAIS, Lac Beauport, Québec
MONT ST-CASTIN, Lac Beauport, Québec

Ex.: Coût d'un billet de journée de fin de semaine à SUTTON.....\$16.00
Coût aux détenteurs d'une passe de saison de VALLÉE DU PARC.....\$8.00
Economie de 50%

VALLÉE du PARC
(sortie boul. Vallée du Parc sur l'autoroute transquébécoise)
C.P. 397, Grand-Mère
Tél.: (819) 538-1639

En vue du match de ce soir contre le Sting de Chicago Les joueurs du Manic y ont mis du tigre

par Bernard CYR

MONTREAL (PC) — Pour la première fois depuis son élimination en série quart-de-finale lors de la saison extérieure de la Ligue nord-américaine de soccer, le Manic se rendra à Chicago pour y affronter le Sting, ce soir, dans un match comptant pour le championnat de la saison intérieure.

Les joueurs de la formation montréalaise y ont mis du tigre, hier à l'entraînement, si bien que l'instructeur Eddie Firmani a lancé, à un moment donné, à ses hommes: "Je ne vous ai jamais vu jouer ainsi."

Le capitaine du Manic, Tony Towers, est cependant d'avis que le match contre le Sting ne représente rien de particulier et que les joueurs montréalais n'entretenaient aucune animosité envers les membres de cette formation.

"Non, je ne crois pas que nous voulions battre le Sting plus qu'une autre équipe, a-t-il indiqué. Le soccer intérieur est différent du jeu extérieur. Nous ne pouvons vraiment pas faire de comparaison entre les deux et nous

motiver en fonction de rencontres qui ont eu lieu au cours de l'été. Vous avez peut-être trouvé que nous nous sommes entraînés vigoureusement ce matin, mais je dirais que cet entraînement fut plutôt léger, comme toutes les sessions d'avant-match."

Toutefois, Firmani ne partageait pas tout à fait les propos de son demi: "Les joueurs ne vous l'avouent peut-être pas, mais je suis persuadé qu'ils seront hautement motivés pour cette rencontre. Ce n'est pas seulement parce que nous affronterons le Sting, mais aussi parce que nous nous familiarisons de plus en plus avec le jeu intérieur et que l'harmonie s'installe, de jour en jour, au sein de cette équipe. Nous avons beaucoup de plaisir à évoluer ensemble, disait, par ailleurs, Towers. C'est ma première saison en soccer intérieur, tout comme pour la plupart de mes coéquipiers, et j'aime bien ça. C'est un jeu rapide et excitant."

Towers refuse toutefois de dire que cette saison intérieure sera une bonne façon pour les joueurs de rester en condition physique, pour quand viendra le temps de reprendre le collier, à l'extérieur. "En salle, nous fournis-

sons des efforts de courte durée, deux ou trois minutes. De plus, on ne court pas des 50, 60 ou 70 verges avec le ballon, comme on le fait à l'extérieur."

Rencontre offensive

Firmani s'attend, d'autre part, à une rencontre offensive ce soir: "Le Sting a de bons joueurs offensifs et forme une bonne équipe, dans l'ensemble. Ils n'ont pas remporté le championnat de la saison extérieure, par chance. Je m'attends donc à un match offensif et c'est d'ailleurs ce genre de rencontre que je préfère."

Dans un autre ordre d'idée, un nouveau nom est venu s'ajouter à la liste des blessés, celui du gardien Bob Rigby: "Bob a subi une blessure à une cuisse, cette semaine, et il n'endossera pas l'uniforme demain (ce soir)." Firmani a cependant refusé de dire qui de John van Oostveen ou Victor Noqueira le remplacerait, devant le filet: "Disons que pour l'instant, Victor a une longueur d'avance dans mon esprit."

Les Insulaires sont les visiteurs

Luc Marangère: "Les victoires d'abord les records ensuite"

par Claude MONGRAIN

CAP-DE-LA-MADELEINE — Luc Marangère est sur la voie d'un record comme membre des Elans de la Mauricie. Cet ancien porte-couleurs du Gatineau midget AA, du circuit ontarien l'an dernier, détient présentement la septième place chez les francs-tireurs du circuit avec un record de 24 buts et de 32 aides pour 56 points.

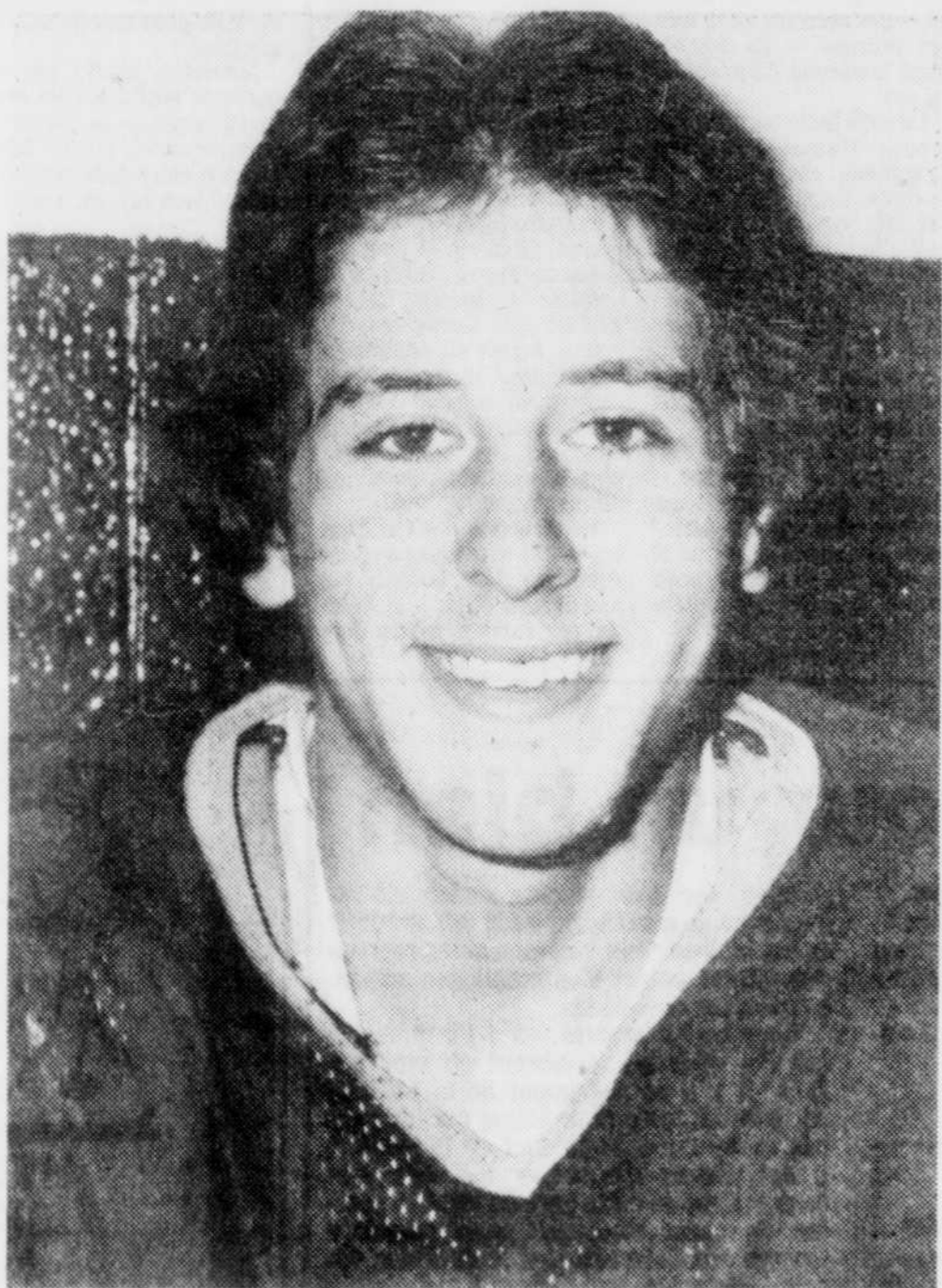
Ceci veut dire qu'il est à quatre points du record d'équipe, soit 60 points inscrits à la fiche de Pierre Goulet en deux saisons, soit 87 joutes. Sur le plan d'une saison, le record appartient à André Désy, aujourd'hui avec les Cataractes de Shawinigan, qui, l'an dernier, a terminé le tout avec 25 buts et 34 aides pour 59 points.

"On m'a parlé de records mais ce qui est important, pour moi, c'est la victoire de l'équipe," de dire le capitaine des Elans, Luc Marangère, qui sera de retour au jeu ce soir contre les Insulaires de Laval, au centre Jean-Guy-Taibot. "J'attribue ces succès au travail de mes coéquipiers de ligne, Yves Neault et Guy Poudrier. On se complète bien depuis que l'on a été réunis, à la suite de l'accident de Luc Duval."

Luc Marangère, un jeune homme qui cause bien, se dit confiant sur cette deuxième moitié de saison, en raison de cette motivation installée à l'intérieur de l'équipe. Ce dernier en est à sa dernière saison. Nul doute que ce jeune homme rêve au prochain repêchage et il voit Hull, "car c'est proche de chez nous. Mais mon premier choix serait Trois-Rivières. C'est certes le meilleur endroit pour les transports, en raison de sa situation géographique, de la valeur de l'organisation et des études. C'est la même chose pour le midget AAA avec les Elans" de dire ce jeune homme qui sautera sur la glace ce soir avec ses coéquipiers, avec l'idée de gagner deux points au classement.

Ouellet absent
Mario Ouellet ne sera pas en uniforme ce soir, étant sur le coup d'une suspension de trois joutes, à la suite du match contre les Gouverneurs de Sainte-Foy. Aucun joueur ne sera rappelé "mais Michel Morin évoluera à la gauche" de dire le pilote Alain Doucet. Ce dernier redoute beaucoup les visiteurs, car ils sont "hot", en ce temps-ci. "C'est un club à ne pas prendre à la légère. Il va falloir se montrer prudent." Au sujet des dernières rencontres, l'entraîneur-chef a noté que la défensive s'était améliorée. "Ils font moins d'erreurs et ça, c'est encourageant. Je les invite à frapper, mais légalement, pour arrêter l'adversaire," de dire Doucet. C'est un match important pour les représentants de la Mauricie car le quatrième rang n'est pas tellement loin. Deux victoires et le tour sera presque joué.

Autour des buts
Ce sera fête ce soir à la suite d'une promotion du bas de Noël avec le club Kiwanis. "On veut faire des heureux, ce soir" de dire Jacques Livermoche.



(Photo Terry Charland)

Luc Duval a fait un retour au jeu, après une absence de plusieurs semaines chez les Elans.

Les Sieurs au sein du circuit Olympique

Pour une première saison Lachance se dit plus que satisfait

par Robert MARTIN

TROIS-RIVIÈRES — "Notre objectif était de faire les séries de fin de saison, et là nous nous retrouvons à 4 points de la tête, avec plus de la moitié du calendrier de complété"...

Pour une première saison au sein du circuit Olympique du Nord, Richard Lachance se dit plus que satisfait de la tenue de l'équipe qu'il dirige, les Sieurs de Ste-Anne-de-la-Pérade, qui occupe le 4e rang au classement, avec 16 points en 15 rencontres (6-5-4).

Les Sieurs sont précédés, dans l'ordre, par St-Raymond (20 points), Portneuf (19) et St-Ubalde (17). Suivent les Sieurs, St-Casimir (11) et St-Alban (7).

Lachance note d'ailleurs jusqu'à quel point l'équilibre règne au sein du circuit, du moins pour ce qui est des 4 premières formations au classement.

UN RETOUR POUR PLUSIEURS SIEURS

Au sein de la formation péradienne, plusieurs porte-couleurs effectuent un retour au hockey, après une absence d'une saison et demie. "Plusieurs de nos joueurs évoluaient à St-Prospère, il y a deux ans, et lorsque l'équipe a connu des difficultés, ils ont dû mettre un terme à leur carrière," souligne Lachance.

Les Sieurs misent aussi sur le Québécois d'adoption, Gilles Rompré, qui peut évoluer avec les Sieurs, en raison de ses origines péradiennes. Parmi les autres porte-couleurs des Sieurs, il y a les gars de la ville (une expression populaire)

A leur entrée au sein du circuit intermédiaire Olympique du Nord, les Sieurs avaient exigé de pouvoir miser sur quelques joueurs du Cap-de-la-Madeleine. L'un d'eux, d'ailleurs, occupe le premier rang des compteurs avec une fiche de 22 buts et 21 passes pour 43 points, soit Michel Lefebvre. Les autres madelinois sont: Yves Faucher, Gilles Simard, Ghislain Dion, Robert Cinq-Mars et le vétéran de 35 ans Claude Goulet.

Lachance compte sur le même gardien qu'il dirigeait, l'an dernier à St-Narcisse (de la Ligue Mauricienne), Patrice Guillemette.

UN ADJOINT

Afin de faciliter la tâche à tout le monde, Lachance s'est nommé un adjoint, en la personne d'Yvon Rompré. "Ca aide davantage à ce que chacun corrige ses défauts," dit-il.

Fier de son équipe, Lachance se dit également heureux de l'appui des amateurs qui se rendent nombreux aux matches des Sieurs à l'aréna de St-Marc-des-Carrières.

Reutemann revient sur sa décision

Villeneuve a mis le 2e meilleur temps à son actif

LE CASTELLET, France (AFP) — Le Canadien Gilles Villeneuve, au volant d'une Ferrari, a mis à son actif le deuxième meilleur temps (1 mn 38 sec 02) des essais effectués jeudi par plusieurs écuries de formule 1 sur le grand tracé de 5,800 km du circuit du Castellet.

Renault, de son côté, a utilisé, pour la première fois, jeudi, les nouvelles "jupes" réglementaires de 8 centimètres de hauteur. La voiture, sans aileron avant, était pilotée par le Français Alain Prost. Celui-ci a reconnu le parfait équilibre de ce véhicule au volant duquel il a réussi le meilleur temps (1 mn 37 sec 98), devant Villeneuve.

Les voitures Renault concernées par les essais de jeudi ne disposaient pas encore des nouvelles carrosseries qui doivent être prêtes pour la première épreuve

du championnat du monde 1982. Renault a encore testé de nouvelles boîtes de vitesse. Elles n'ont pas donné complètement satisfaction et elles ne seront pas utilisées dans l'immédiat.

—0—

LONDRES — L'Argentin Carlos Reutemann est revenu sur sa décision d'abandonner le sport automobile et sera le pilote numéro un chez Williams la saison prochaine.

C'est ce qu'ont annoncé des responsables de l'écurie anglaise, hier à Londres. Agé de 39 ans, Reutemann succède à l'Australien Alan Jones, qui a pris sa retraite, comme chef de file de l'équipe championne du monde.

L'équipe sera complétée par le Finlandais Keke Rosberg, 33 ans.

Pour Pierre Clermont

Du soccer 12 mois par année

par Robert MARTIN

TROIS-RIVIÈRES — Les saisons n'ont pratiquement plus de frontière pour la pratique de certaines disciplines sportives...

Depuis déjà quelques années, plusieurs ligues estivales de hockey s'organisent... et là, avec l'avènement du soccer intérieur, cette discipline sportive pourra être pratiquée toute l'année durant par ses adeptes.

Pour Pierre Clermont, pilote du FC-11 senior division excellence, le soccer l'occupe 12 mois par année.

La saison du FC-11 terminée, Clermont s'est occupé de la formation féminine des Diablos du collège de Trois-Rivières, et après la période des fêtes cette même équipe participera à 6 tournois à la ronde contre des formations des collèges de Victoriaville et de Drummondville.

"La saison d'automne était la première des Diablos, et fort de cette expérience, il est fort probable que nous rejoignons les rangs d'un circuit collégial de la FASQ (Fédération des Associations Sportives Collégiales du Québec) l'automne prochain," expliquait Pierre Clermont.

Quant au circuit hivernal de soccer intérieur, les Diablos ainsi que les équipes de Drummondville et Victoriaville innoveront.

Le premier de 6 tournois aura lieu le 24 janvier à Victoriaville, et les trois mêmes formations s'affronteront à nouveau le 7 février au Cégep de Trois-Rivières. "Là encore, si ça déroule bien, nous essaierons de joindre les rangs d'un circuit collégial sous l'égide de la FASQ," disait-il.

Puis, lorsque l'été viendra, Clermont retrouvera le FC-11.

LIGUE JUNIOR MAJEUR

Outre ces projets de circuits collégiaux féminins, l'Association régionale mise sur la création d'une équipe trifluvienne qui joindrait alors les rangs de la Ligue junior majeure du Québec... probablement dès mai prochain.

"Là-dessus, nous devons rendre une décision d'ici le premier février. L'Association est plus que favorable à la création de cette équipe," soulignait Clermont. BLOC-NOTES: Plusieurs formations mineurs (atome, moustique et pee-wee) évoluent dans un circuit de soccer intérieur... il existe même une Ligue de parents... la popularité du soccer intérieur grandira-t-elle aussi vite que celle du soccer à 11 joueurs... pour autant que la popularité du Manic peut y être pour quelque chose, Pierre Clermont estime que oui.



Pierre Clermont

(Photo Claude Deschênes)

Jeux du Québec Centre du Québec

Finale régionale d'Hiver 82

DRUMMONDVILLE (RDC) — Les représentants de la ville de Drummondville et du Conseil régional des loisirs du Centre du Québec ont procédé à la signature de protocole d'entente, faisant de Drummondville, la ville hôte de la Finale régionale d'Hiver 82.

Dans un communiqué émis par le responsable des relations publiques, M. Paul Lessard, cette finale régionale regroupera douze disciplines et se déroulera sur une seule fin de semaine, soit les 27 et 28 février.

On a profité de la circonstance pour présenter à la presse et aux invités, les membres du Comité organisateur et le programme du volet sportif compétitif.

Le président de ce comité est M. Bruno Smith, Mme Diane Drouin est vice-présidente, M. André Paquet, trésorier. Les directeurs sont André Lemay, le Frère Jean-Marie Plante et M. Jacques Pépin. Les autres personnes qui s'occuperont de cette activité sont Gaëtan Janelle, président du Conseil régional des loisirs, Claude-Henri Léveillé, directeur général de ce conseil, Robert Comeau, coordonnateur régional et Roland Janelle, coordonnateur local.

Les responsables de secteurs sont M. Roch Malenfant (protocole), Michel Liberté (volet participatif), Daniel Saint-Pierre (volet compétitif), Gilles Charest (équipement et communications) et Paul Lessard (relations publiques).

Larouche regrette et s'excuse en retard

par Tom LAPOINTE
collaboration spéciale

BOSTON — Le joueur de centre Pierre Larouche a mis du temps à parler aux journalistes de "sa brosse" de la veille. Ce n'est seulement qu'à son arrivée au Garden de Boston qu'il s'en est finalement confessé.

"Je regrette et je m'excuse de tout ce que j'ai pu faire ou dire sous l'effet de la boisson, a-t-il déploré. Ce n'était sûrement pas correct, de ma part, bien que j'aurais apprécié que le tout soit gardé secret. Après tout, ça c'est passé dans l'autobus et c'est un endroit privé pour les joueurs."

Larouche n'a pas eu le choix de tout raconter "parce que d'une manière ou d'une autre, certains en auraient inventé, s'il le faut," a-t-il mentionné. "Mais je le répète, je m'excuse, même si c'est en retard."

Le numéro 28 du Canadien prétend que l'histoire a été amplifiée parce qu'il s'appelle Pierre Larouche et "que je suis né pour vivre dans le trouble," mais comme il se devait de faire face à la musique, après avoir cassé plusieurs pots, il n'a reculé devant rien, sauf que dans son esprit, il n'en a pas dit autant.

"Je me souviens d'avoir dit des choses à Acton mais c'était pour le fun, s'est-il défendu. Vous savez que j'aime Keith et que je l'ai souvent aidé par quelques conseils."

Au sujet des insultes proférées à Bob Gainey et à Irving Grundman, Larouche a mentionné carrément qu'il ne s'en souvenait pas. "Si j'ai demandé à un policier, à l'hôtel, d'arrêter M. Grundman parce qu'il n'est ni plus ni moins qu'un gérant de salle de quilles, je m'en excuse. Mon verre de trop m'a sûrement fait perdre la tête."

Larouche est conscient d'avoir gaffé au plus haut point mais en aucun temps, le directeur général Irving Grundman a accepté de l'écraser encore plus, avec une amende ou une suspension. Les deux hommes se sont rencontrés, en début d'après-midi, et l'histoire a été tirée au clair.

"Non je ne sévirai pas contre Larouche, a dit brièvement Grundman. Il n'y aura pas plus de commentaires de ma part, tout comme chez Pierre Larouche."

Au sujet de ce fameux meeting tenu avec son patron, Larouche, lui, a aussi été bref, sauf qu'il a été très clair. Il sait maintenant que ses jours sont comptés, à Montréal. "Je sais plus maintenant où j'en suis. Je pense que pour moi, c'est une question de temps, avant que je sois échangé."

Vachon plaint les gardiens du Canadien

Les Sabres cèdent le premier rang

PHILADELPHIE (AP) — Behn Wilson est revenu après une absence de 11 matches hier soir et a marqué sur un tir de pénalité en procurant un gain de 2-1 aux Flyers de Philadelphie sur les Sabres de Buffalo.

Wilson, qui avait été suspendu pour quatre matches et été absent pendant sept autres en raison de blessure à l'aîne, a obtenu le tir de pénalité après avoir été accroché par en-arrière par Larry Playfair, des Sabres.

Il a déjoué Don Edwards grâce à une belle feinte dans la deuxième période.

Rich Seiling a ouvert le pointage pour les Sabres en première période, mais Ray Allison a égalé les chances dans la deuxième période.

Les Flyers sont demeurés au premier rang, sur un pied d'égalité dans la division Patrick, tandis que les Sabres cédaient le premier rang au Canadien de Montréal dans la division Adams.

NY Islanders 4 Capitals 1

UNIONDALE (AP) — Bryan Trottier a marqué deux buts, dont un lors d'un avantage numérique, et Denis Potvin a marqué un autre but sans aide hier soir quand ils ont conduit les Islanders de New York à une victoire de 4-1 contre les Capitals de Washington dans la ligue Nationale de hockey.

Il s'agissait de la septième victoire consécutive des Islanders contre les Capitals, série qui s'étend sur les trois dernières saisons. Au Colisée Nassau, les Islanders ont une fiche de 15-0-1 contre Washington.

Mike McEwen a marqué l'autre filet des Islanders. Mike Gartner a privé la recrue Rollie Melanson de son premier blanchissage dans la LNH quand il l'a déjoué à 9:34 de la troisième.

Jets 4 North Stars 2

BLOOMINGTON (AP) — Morris Lukowich a marqué son deuxième but du match dans une poussée de deux filets en moins d'une minute en troisième période hier soir pour conduire les Jets de Winnipeg à une victoire de 4-2 contre les North Stars du Minnesota.

C'était la première victoire de l'histoire des Jets au Met Center et ils ont ainsi vengé un échec humiliant de 15-2 subi le 11 novembre dernier au Minnesota.

Lukowich a marqué son deuxième filet à 5:32 de la troisième et Paul MacLean l'a imité en marquant le but d'assurance moins d'une minute plus tard.

Bengt Lundholm a marqué l'autre filet des vainqueurs. Mike Eaves et Dino Ciccarelli ont riposté pour les North Stars.

Sittler en intéresse plusieurs Les Bruins entrent dans la danse

TORONTO (PC) — La transaction exigée par le centre Darryl Sittler, des Maple Leafs de Toronto, pourrait bien impliquer deux autres équipes.

Puisque les Leafs n'ont pas réussi à s'entendre avec les deux formations choisies par Sittler, soit Minnesota et Philadelphie, ils ont décidé d'entamer des pourparlers avec les Bruins de Boston.

Les Bruins céderaient les ailiers Don Marcotte, Stan Jonathan et Mike Gillis aux Leafs en retour de Sittler, qui passerait ensuite des Bruins aux Flyers de Philadelphie en échange du gardien Pelle Lindbergh.

Le gardien suédois évolue présentement avec les Mariners du Maine, de la Ligue américaine. Il a d'ailleurs été choisi le joueur par excellence de ce circuit, la saison dernière. Toutefois, Lindbergh a menacé de rentrer en Suède s'il n'était pas rappelé dans la Ligue nationale, cette saison.

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES (Division Adams)							CONFÉRENCE CLARENCE CAMPBELL (Division Norris)								
	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts		PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	32	16	7	9	157	93	41	Minnesota	31	13	9	9	131	104	35
Buffalo	32	16	8	8	121	96	40	Chicago	30	12	9	9	141	127	33
Boston	30	17	9	4	117	94	38	Winnipeg	32	13	7	122	139	31	
Québec	35	16	14	5	159	158	37	St. Louis	32	13	5	4	115	132	30
Hartford	30	7	15	8	98	125	22	Detroit	32	10	17	5	114	135	25
(Division Patrick)							(Division Smythe)								
Philadelphie	31	19	11	1	121	114	39	Edmonton	33	20	7	6	186	123	46
NY Islanders	31	17	9	5	133	112	39	Vancouver	32	13	6	6	126	118	32
Pittsburgh	31	15	12	4	121	118	34	Calgary	31	10	14	7	121	143	27
NY Rangers	31	12	16	3	106	129	27	Los Angeles	30	12	17	1	128	151	25
Washington	31	9	20	2	120	132	20	Colorado	31	5	21	5	78	166	15
(Partie à Calgary non-comprise)							(Parties d'hiver non-comprises)								
Dimanche 13 décembre							Dimanche 13 décembre								
Québec 4 Buffalo 4							St-Louis 3 Winnipeg(20hr30)								
Colorado 1 Boston 5							Calgary 4 Edmonton(21hr30)								
Hartford 3 Chicago 8							Marqueurs								
NY Islanders 4 Edmonton(21hr30)							Gretzky, Edm. 34 48 82								
Detroit 2 Winnipeg 1							P. Stastny, Qué. 20 28 58								
Calgary 4 Vancouver(22hr30)							Taylor, LA 18 35 53								
Lundi 14 décembre							Dorrie, LA 23 29 52								
Washington 3 Montréal 6							Savard, Ott 15 36 51								
Pittsburgh 4 NY Rangers 5							Smith, Min. 20 29 49								
Mardi 15 décembre							Maruk, Wash. 25 23 48								
Québec 7 NY Islanders 10							Boyer, Ill. 23 24 47								
Los Angeles 4 Buffalo 3							Tardif, Qué. 18 17 43								
Minnesota 2 St-Louis 4							Coccarelli, Minn. 26 17 42								
Mercredi 16 décembre							St-Louis 3 Winnipeg(20hr30)								
Montréal 6 Hartford 1							Calgary 4 Edmonton(21hr30)								
Winnipeg 3 Chicago 3							Marqueurs								
Philadelphia 7 NY Rangers 3							Gretzky, Edm. 34 48 82								
Los Angeles 6 Pittsburgh 7							P. Stastny, Qué. 20 28 58								
Toronto 6 Vancouver 6							Taylor, LA 18 35 53								
Edmonton 7 Colorado 4							Dorrie, LA 23 29 52								
Jeudi 17 décembre							Savard, Ott 15 36 51								
Montréal 5 Boston 1							Smith, Min. 20 29 49								
Québec 3 Detroit 2							Maruk, Wash. 25 23 48								
Winnipeg 4 Minnesota 2							Boyer, Ill. 23 24 47								
Buffalo 1 Philadelphie 2							Tardif, Qué. 18 17 43								
Washington 1 NY Islanders 4							Coccarelli, Minn. 26 17 42								
Edmonton 4 Calgary(21hr30)							St-Louis 3 Winnipeg(20hr30)								
Vendredi 18 décembre							Calgary 4 Edmonton(21hr30)								
Vancouver au Colorado(21hr30)															

LHJMQ							
	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	33	25	7	1	182	121	51
Trois-Rivières	33	21	12	0	208	140	42
Shawinigan	33	21	12	0	187	130	42
Montréal	33	20	13	0	155	124	40
Sherbrooke	33	19	13	1	181	152	39
Chicoutimi	32	16	15	1	150	151	33
Laval	33	14	19	0	151	185	27
Granby	33	5	27	1	128	226	11
Québec	33	5	28	0	96	207	10
Dimanche 13 décembre							
Trois-Rivières 4 Chicoutimi 1(19hr30)							
Granby 1 Montréal 1(19hr30)							
Shawinigan 1 Sherbrooke 6							
Laval 7 Trois-Rivières 6							
Lundi 14 décembre							
Québec 3 Laval 4							
Mardi 15 décembre							
Shawinigan 4 Chicoutimi 5							
Sherbrooke 3 Trois-Rivières 6							
Monsieur, 18 décembre							
Québec 2 Granby 6							
Laval 9 Hull 7							
Jeudi 17 décembre							
Trois-Rivières 8 Sherbrooke 3							
Montréal 8 Québec 4							
Vendredi 18 décembre							
Hull 8 Shawinigan(20hr00)							
Chicoutimi 4 Sherbrooke(20hr00)							
Compteurs							
	B	A	Pts		B	A	Pts
Vernet C., Trs	35	59	94	Roux, P., She	37	49	88
Dufour, L., Ott	33	34	67	Drouin, C., Trs	26	40	66
Drouin, C., Trs	26	40	66	Doucet, B., Hull	23	39	62
Doucet, B., Hull	23	39	62	Tanguay, C., Trs	32	29	81
Tanguay, C., Trs	32	29	81	Vignola, R., She	26	30	56
Vignola, R., She	26	30	56	Gauthier, J., Hull	23	32	55
Gauthier, J., Hull	23	32	55	Chabot, J., She	17	38	55
Chabot, J., She	17	38	55	Gagnon, M., She	14	38	52
Gagnon, M., She	14	38	52				

MIDGET AAA							
CLASSEMENT							
Equipes	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Lac St-Louis	27	18	3	6	189	102	42
Ste-Foy	28	18	6	4	147	95	40
Richelieu	27	16	7	4	169	119	36
Canton Est	27	15	9	3	138	133	33
Montréal	29	10	14	5	154	159	25
Mauricie	27	9	14	4	155	172	22
Bourassa	28	10	16	2	125	127	22
Laval	28	7	17	4	120	219	18
Laurentides	27	4	21	2	146	218	10
Vendredi, 18 décembre							
Compteurs							
	B	A	Pts		B	A	Pts
Non — Institution	33	32	65	G. Benoit, Rich	33	37	65
G. Benoit, Rich	33	37	65	G. Rouleau, Bour	28	35	63
G. Rouleau, Bour	28	35	63	M. Monpeau, Ste-F	28	32	58
M. Monpeau, Ste-F	28	32	58	D. Deschênes, St-L	30	27	57
D. Deschênes, St-L	30	27	57	M. Bouchard, Bif	30	27	57
M. Bouchard, Bif	30	27	57	Y. Héroux, Laur	26	26	56
Y. Héroux, Laur	26	26	56	L. Marangère, Mau	24	32	56
L. Marangère, Mau	24	32	56	M. Lussier, Rich	24	30	54
M. Lussier, Rich	24	30	54	S. Papp, Can E	30	22	52
S. Papp, Can E	30	22	52	M. Lésard, Mtl	19	31	50
M. Lésard, Mtl	19	31	50				

Les Patriotes au hockey Statistiques							
En vertu de 12 matchs							
CLASSEMENT INDIVIDUEL							
	N	PJ	B	A	To.	Mo +	
1 André Carlos	17	12	11	18	29	2.4 + 17	
2 François Bellerose	12	12	13	8	21	1.7 + 4	
3 Sylvain Henri	18	11	9	9	18	1.6 + 7	
4 Gilles Lapointe	21	12	7	11	18	1.5 + 3	
5 Gilles Choquette	16	10	5	12	17	1.7 + 10	
6 Daniel Milot	25	12	6	8	14	1.2 + 4	
7 Michel Thomas	7	12	4	9	13	1.1 + 15	
8 Serge Messier	3	12	4	8	12	1.1 + 13	
9 Michel Chartrand	8	12	7	5	12	1.1 + 11	
10 Daniel Terrault	23	12	2	10	12	1.1 + 14	
11 Michel Ellis	6	12	4	7	11	0.9 + 1	
12 Luc Mercier	27	12	2	9	11	0.9 + 9	
13 Jocelyn Gauthier	20	11	3	4	7	0.6 + 11	
14 Normand Lévesque	14	12	2	2	4	0.3 + 2	
15 Michel Gauvin	10	10	1	2	3	0.3 + 3	
16 Jean-Pierre Tardif	26	6	0	2	2	0.3 + 3	
17 Jacques Boucher	4	5	0	1	1	0.2 + 4	
Fiche							
	G	P	N	G	P	Ext.	
Parties	9	3	0	4	2	5	1
ASUQ	1	7	0	0	0	1	7
Hors-Concours	1	1	0	0	0	1	1
Tournois	1	1	0	0	0	1	1
Buts							
	I	II	III	To.	Mo	Mo	
Patriotes	25	23	31	79	6.5	2.1	
Adversaires	10	17	11	38	3.1	1.1	
Lancers							
Patriotes	140	116	143	399	36.2	12.1	
Adversaires	92	94	87	273	24.8	8.2	
Résumé							
Patriotes 4 Concordia 3							
A venir							
Concordia 8 janvier 1982							
Concordia vs Patriotes 2030							
MATCH HORS-CONCOURS							
Samuel 3 janvier 1982							
Université York vs Patriotes 2030							
Arens de Trois-Rivières-Ouest							
Dimanche 3 janvier 1982							
Université de Patricie 2030							
Arens de Trois-Rivières-Ouest							

hockey						
Ligue nationale						
Montréal 5 Boston 1						
Première période						
1. Montréal, Laughlin 7 (Robinson) 2:29						
2. Montréal, Hunter 9 (Reebrough) 3:00						
3. Montréal, Tremblay 16 (Mondou, Picard) 9:02						
4. Boston, Pederson 16(17) 0:00						
Pénalités — Picard 16:19:28						
Deuxième période						
5. Montréal, Napper 14 (Jarvis, Gainey) 7:42						
Pénalités — Montréal banc (purge par Napper) 11:42, O'Reilly 14:48						
Troisième période						
6. Montréal, Mondou 148:41						
Pénalités — Pederson 3:38, Hunter 7:46, Reebrough 8:11, double mineure, Ferguson 9:18, Bourque 9:43						
Tirs au but						
Montréal 9 6 11—26						
Boston 9 13 10—32						
Gardiens — Sévigny, Montréal; Barron, Boston						
A — 14:673						
Québec 3 Détroit 2						
Première période						
1. Détroit, B. Smith 2 (Ogrodnick, Nedomansky) 7:24						
2. Québec, A. Stastny 13 (P. Stastny, Côté) 15:10						
Pénalités — Kilton 10:00						
Deuxième période						
3. Détroit, Ogrodnick 14 (Osborne, Nedomansky) 10:37						
Pénalités — Huber 5:50, Weir Que mineure, majeure 9:16, Côte Que 15:27						
Troisième période						
4. Québec, P. Stastny 12 (Côté, Tardif) 15:27						
5. Québec, Goulet 15 (Cloutier, Pichette) 17:52						
Pénalités — Larson 14:38						
Tirs au but						
Québec 12 5 7—24						
Détroit 4 15 9—28						
Gardiens — Bouchard, Québec; Sauvé, Détroit						
A — 11:302						
Washington 1 NY Islanders 4						
Première période						
1. NY Islanders, Potvin 72:27						
2. NY Islanders, Trotter 13 (Bossy, McEwen) 16:47						

NOMINATION

McKerlie-Millen



M. JACQUES RIVARD

M. DENIS BERGERON

M. André Lapierre, directeur des ventes de l'État du Canada pour la compagnie Puriator Courrier...

M. Robert St-Germain, directeur général de McKerlie Millen Inc. Québec, annonce la nomination de M. Denis Bergeron...

Tél.: 378-8345

bourse de montreal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Montreal stock market data including various indices and individual stock prices.

bourse de toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Toronto stock market data including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

Table of stock market data for various companies and indices.

économie et finance

bourse de toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Toronto stock market data including various indices and individual stock prices.

bourse de montreal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Montreal stock market data including various indices and individual stock prices.

fonds mutuels

Members Non-Members

Table of mutual fund data including various fund names and performance metrics.

indice dow jones

Mercredi: 868.72 Hier: 870.53

Table of Dow Jones index data and related market information.

Advertisement for SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. featuring a speech bubble and text about tax benefits.

Advertisement for SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. featuring a speech bubble and text about tax benefits.

Advertisement for SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. featuring a speech bubble and text about tax benefits.

Advertisement for SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. featuring a speech bubble and text about tax benefits.

Advertisement for SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. featuring a speech bubble and text about tax benefits.

Large advertisement for Trust Royal featuring a man's face and text about registered savings and pension plans.



Le service

PHARMAPRIX®



4 heures

Vente fracassante...

LE SAMEDI 19 DÉCEMBRE 8:00 A.M.-12 P.M.

MARQUES POPULAIRES
CANADIENNES
CIGARETTES

Limite: 3 par client
FORMAT REG. OU KING

989
la
cartouche



Une paire par pqt.
**BAS CULOTTE
ACTION**

Taille universelle
Pied sandale

99¢
Limite: 2 par client



Pqt de 5
**LAMES
GILLETTE
TRAC II**

Limite: 2 par client

99¢
pqt.



200 mL
**DENTIFRICE
COLGATE**

Limite: 2 par client

149
ch.



397 g
**TURTLES
de SMILES'n CHUCKLES**

Limite: 2 par client

366
ch.



200 g
**CROUSTILLÉS
HOSTESS
Assorties**

Limite: 2 par client

69¢
ch.



Pqt de 4
**PAPIER HYGIENIQUE
VELOUR**

Limite: 2 par client

99¢
pqt.



**MONTREAL
ET ENVIRONS**

- * PLACE BOURASSA
5000 RUE BOURASSA
- CENTRE D'ACHATS FOREST
1055 BOUL. PIE IX
- PLAZA COTE DES NEIGES
6700 COTE DES NEIGES
- * LE MAIL CAVENDISH
1000 BOUL. CAVENDISH

- * CENTRE COMMERCIAL FLEURY
701 FLEURY EST
- * CENTRE D'ACHATS VAN HORNE
8015 VAN HORNE
- * PLAZA ALEXIS NINON
100 ATWATER
- * CENTRE D'ACHATS WILDERTON
101 VAN HORNE
- * PLACE DESORMEAUX
287 CHEMIN CHAMBLAY
LONGUEUIL, P.Q.

- * PLACE JACQUES CARTIER
151 CHEMIN CHAMBLAY
LONGUEUIL, P.Q.
- CARREFOUR LAVAL
300 BOUL. LE CARREFOUR
- CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
815 BOUL. CURE LABELLE
LAVAL, P.Q.
- * 6534 BOUL. SAMSON
CHICAGO, L'AVON
- * CENTRE D'ACHATS DORVAL
100, RUE DORVAL

- * CENTRE D'ACHATS
BEACONSFIELD
1051 CHARLES
- * CENTRE D'ACHATS ILE PERROT
101 BOUL. CARDINAL LEGER
PINKAVILLE, P.Q.
- * 98, CHEMIN MORGAN
BASE D'AVIATION
- * PLACE PIERRE BOUCHER
1000 RT. DU LOUP
BOUCHERVILLE, P.Q.

- LES PROMENADES SAINT-BRUNO
111 BOUL. DES PROMENADES
- * LES GALERIES RICHELIEU
1001 BOUL. DES SEPT-ROIS
SAINT-JEAN, P.Q.
- * LES GALERIES TERREBONNE
100 BOUL. MONTEE
LES GALERIES JOLIETTE
100 BOUL. FINESTUNE
- * PLACE BELVEDERE
860 BELVEDERE SQ
SHERBROOKE, P.Q.

- * CENTRE COMMERCIAL
CARREFOUR DE L'ESTRIE
100 BOUL. PORTLAND
SHERBROOKE, P.Q.
- LES GALERIES GRANBY
30 EVANGELINE
- * LES GALERIES HULL
100 BUNK. ST JOSEPH
- * LE CARREFOUR BOIS-FRANC
41 BOUL. JEFFREY
VICTORVILLE, P.Q.

- * CENTRE COM. LES RIVIERES
410 BOUL. DES FORGES
TROIS-RIVIERES, P.Q.
- * CENTRE-VILLE TROIS-RIVIERES
200 DES FORGES
TROIS-RIVIERES, P.Q.
- * LES GALERIES CHAGNON
20 BOULEVARD CANADA
LEVIS, P.Q.
- * PLACE LE BOURGNEUF
100 BOUL. DES GRADINS
CHARLES-BOURQUE, P.Q.

- * LES GALERIES SAINTE-ANNE
100 D'ESTIMAUVILLE
WESTFORD, P.Q.
- * CENTRE COM. PL. DU ROYAUME
1 PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI, P.Q.
- * PLACE CENTRE VILLE
100 ST. BOUL. HARVEY
JONQUIERE, P.Q.
- LE CARREFOUR RIMOUSKI
815 BOUL. JESSOP

- LES GALERIES MONTAGNAISES
100 BOUL. LAURE
SHERBROOKE, P.Q.
- CENTRE REGIONAL
MANICOUAGAN
400 BOUL. LAFFLECHE
HAUTEVILLE, P.Q.
- * PLAZA DE LA MAURICIE
SHERBROOKE
- * 298 BOUL. THERIAULT
RIVIERE DU LOUP
- * OUVERT LES DIMANCHES

Quantités limitées jusqu'à épuisement du stock.

31 BUREAUX A LOUER

CENTRE-VILLE, 300, 700, 1000, 4000 pieds carrés. Information: 376-3965.

34 REMBOURRAGE

CENTRE de rénovation du meuble, rembourrage de tout style, tapissier, décapage, menuiserie. 376-1961.

35 MEUBLES NEUFS

AMEUBLEMENT complet neuf, 13 pièces meublées 3 pièces, \$1,290. Information: 70 St-Germain, Cap. 376-1961.

36 MEUBLES USAGES

\$85 poche réfrigérateur, modèle de cuisine, divan, bureau, fauteuil, lit 39", buffet, table, etc. \$229. Laveuse, sècheuse, \$149. Sècheuse, \$119. Divan-lit 2 pièces, \$249. Salon 2 pièces, \$419. Mobilier cuisine colonial, à compter de \$350. Poêle 30", à compter de \$395. Générateur allocation pour vieux meubles en échange. Senteira & Fils Ltée, 832 Ste-Cécile, 374-9575.

37 ARTICLES DE MÉNAGE

REFRIGÉRATEURS neufs, légèrement endommagés, spécial 15 p. sans glace, \$495. Garantie de 10 ans. 9129 St-Jacques, Trois-Rivières, 374-9672.

38 AMEUBLEMENTS DE BUREAU

BUREAU 5 fini noyer avec extension pour machine à écrire. État neuf, aucun défaut. Underwood, 585PD, commande neuve. Machine à écrire Olivetti, Linea 88, très propre. 375-2124.

39 ANTIQUITES

ACHETONS vendons, échangeons, spécial table ronde avec 4 chaises, plus bahut chêne, \$249. Mobilier cuisine colonial, à compter de \$350. Poêle 30", à compter de \$395. Générateur allocation pour vieux meubles en échange. Senteira & Fils Ltée, 832 Ste-Cécile, 374-9575.

40 ARTICLES DE SPORT

ACHETONS équipement de ski alpin pour frite de 5 ans. Appellez 375-1892.

41 ARTICLES DE SPORT

ACHETONS équipement de ski alpin pour frite de 5 ans. Appellez 375-1892.

42 ARTICLES DE MÉNAGE

A VENDRE réfrigérateur couleur Philco 24 en parfaite condition, \$150. Poêle électrique avec réchaud \$25. 374-3636.

43 ARTICLES DE MÉNAGE

ASPIRATEUR électrolux blanc électrique, \$135, garantie un an, livraison à tapis. \$89. 233 St-Roch, Trois-Rivières 373-3001.

44 ARTICLES DE MÉNAGE

REFRIGÉRATEURS, cuisinières, laveuses, sècheuses, lave-vaisselle à vendre, 90 jours de garantie. Achetons aussi réfrigérateur usagés, bureaux. 814 Service Enrg. 376-0559, 374-1147.

45 ARTICLES DE MÉNAGE

REFRIGÉRATEURS neufs, légèrement endommagés, spécial 15 p. sans glace, \$495. Garantie de 10 ans. 9129 St-Jacques, Trois-Rivières, 374-9672.

46 MACHINES À COUDRE

JUSTEMENT machine à coudre \$8, vendus Singer \$35 et plus. Garantie 1 an. 233 St-Hamel Marcel et fils engr 374-5720, 965 St-Maurice, Trois-Rivières. Réparation et vente de toutes marques.

47 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

48 MUSIQUE

ORGUE JEM Wizard 320, un an d'usage. Appellez 374-2524.

49 PHOTOGRAPHIE

AUBAINE ciné-caméra sonore, Sanyo, modèle KL-6005, projecteur sonore, 35mm, auto sound 700, 2 micros avec extension, 1 micro télescopique sur caméra, cinématographique, kit de mise de transport, mode d'emploi, le tout comme neuf, vendrais le tout pour \$700. Heures des repas, 376-4382.

50 RADIOS TÉLÉVISEURS

LOCATION réparation, vente, téléviseurs Admiral, Magnavox et autres. Couleur T.V. Entr., 1295, 11e rue, 374-8495.

51 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

52 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

53 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

54 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

55 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

56 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

57 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

58 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

59 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

60 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

61 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

62 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

63 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

64 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

65 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

66 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

67 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

68 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

69 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

70 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

71 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

72 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

73 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

74 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

75 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

76 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

77 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

78 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

79 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

80 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

81 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

82 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

83 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

84 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

85 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

86 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

87 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

88 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

89 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

90 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

91 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

92 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

93 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

94 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

95 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

96 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

97 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

98 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

99 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

100 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

101 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

102 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

103 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

104 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

105 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

106 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

107 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

108 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

109 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

110 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

111 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

112 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

113 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

114 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

115 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

116 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

117 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

118 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

119 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

120 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

121 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

122 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

123 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

124 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

125 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

126 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

127 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

128 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

129 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

130 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

131 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

132 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

133 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

134 MACHINES DE BUREAU

DUPLICATEUR Gestner 1978, modèle 410 électrique, très peu d'usage dans maison privée. Appellez 375-9151.

113 POSITIONS OFFERTES
Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

SERVEUSE avec expérience demandée au restaurant Cortou Patis, se présenter 1190, boul. St-Louis, St-Louis-de-France ou 374-145.

SERVEUSE demandée, expérience nécessaire, travail soir, St-Gregoire, 233-2096.

AVON
Vendez les produits AVON pendant les FETES! Réalisez de bons profits. Travaillez aux heures qui vous conviennent. Pour plus de détails, composez: 375-9878.

SERVICE DES COMMANDES
PERSONNE DEMANDEE AVEC EXPERIENCE
Fonction: Préposée au bureau des commandes pour la vente d'équipements de construction et produits industriels.

RELEVEZ LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

RELEVONS LE DEFII!
Devenez autonome au sein d'un trust progressif établi depuis plus de 127 ans. LE PERMANENT, vous offre: formation, outils avant-gardistes, avantages sociaux, boni, etc. Des réponses à toutes vos questions.

123 MOTONEIGES
KAWASAKI Liquid Cold 340cc. comme neuve, avec toile et porte-bagages. Jour: 538-1266, après 18h: 538-2676.

MOTONEIGE Artc Cat 5000 1979 en bonne état, remorque double. 538-3040.

MOTONEIGE Artc Cat 5000 1979 en bonne état, remorque double. 538-3040.

124 AUTOS A VENDRE
LOCATION DE CAMIONS AU JOUR, A LA SEMAINE OU AU MOIS
TIL'DEN
TROIS-RIVIERES 2300 BELLEFEUILLE 375-6263

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
1979 Mercury Bobcat, comme neuve, servos, garantie 12 mois ou 24 000 kilomètres, 65 Vachon, Cap. 373-1850.

125 AUTOS A VENDRE
FIREBIRD 1978, peinture neuve, système d'échappement neuf, laisserais à prix de sacrifice. 378-8887, 378-9971.

FORD Maverick 1977, comme neuve, mécanique A-1, 6 cylindres. \$2,200. Appeler 17h30. 375-1701.

FORD Torino 1974, très propre. 375-4588.

GREMLIN 1974, 6 cylindres, très bonne condition. \$575. Appeler 375-8950.

HONDA Accord 1980, arrière ouvrant, 5 vitesses, 20,000 miles. \$5,700. 375-4289 après 17 heures.

JEEP Willys 1956, très propre, apparence C-J-7, 4 cylindres. Information 378-2582.

LADA 1980, 20,000 kilomètres, maniv. cassettes, comme neuve, bon prix, cause départ. 375-2393, 374-8512.

LADA 1981, 15008, 23,000 km. 1981, 1981 de neuf, prix spécial. 819-373-9401.

NOVA 1970, 6 cylindres, 2 portes, en très bonne condition. 374-8149.

OLDSMOBILE CUTLASS 1974, très propre, très bonne condition. 378-8428.

OLDSMOBILE Cutlass 1974, 2 portes, 350 p.c., sièges baquet, peinture neuve, prête pour hiver. \$1,485. 85 Vachon, Cap.

PACER 1976, bas mileage, mécanique et carrosserie impeccables, 6 cylindres, automatique. 373-7823, marchand.

PETITE Oldsmobile Omega 1977, 40,000 miles, moteur 305, freins, échappement neufs, 8 pneus radiaux, meilleure offre. 374-2547.

PINTO Rallye 1980, 15,000 miles, 4 cylindres, manuelle, radio ma-mf, 6 pneus radiaux. Appeler 374-4193.

PLYMOUTH Fury 1977, 2 portes, 318 p.c., peinture neuve, pneus radiaux, parfaite condition. \$1,795. 65 Vachon, Cap.

PLYMOUTH Fury 2, 1973, \$350. 373-2582.

PLYMOUTH Satellite 1973, 2 portes, 318, très propre, mécanique A-1. \$1,200. Information: 378-8428.

PLYMOUTH Volare 1976, automatique, 73,000 miles, \$1,000. Information: 377-4808.

PONTIAC Gran Leman 1975, 65,000 miles, très propre, 8 pneus neufs, très économique, bon prix. 374-7581.

PONTIAC J-2000 LE, 1982, 4,000 kilomètres, manuelle, pneus Michelin, vitres électriques, garantie 3 ans. 375-2575.

PONTIAC Laurentien 1976, hardtop 2 portes, 350, 68,000 miles, propre, mécanique A-1, bons pneus. \$1,100. 374-1149.

PONTIAC Ventura Sprint 1975, 2 portes, sièges baquet, roues rallye, peinture neuve. \$1,695. 65 Vachon, Cap.

PONTIAC Ventura 1977, 2 portes, 6 cylindres, automatique, toit vinyle, intérieur velours, pneus radiaux, 65 Vachon, Cap.

PRELUDE 1980, à l'état de neuf, 5 vitesses, équipée au complet, très bon prix. 819-373-9401.

SCIROCCO 1978, 4 vitesses, peinture neuve, mécanique A-1, pneus chiver, \$400 déductible. Heure du souper. 375-1839.

STATION Pontiac 1973, très propre, \$250. 376-2157.

STATION wagon, Safari, 1980, très bonne condition, tout équipé, bas mileage. 377-2627.

THUNDERBIRD 1981, équipée, toute offre raisonnable acceptée. Information: 376-9241.

TRANS-AM 1976, moteur 400, 4 banis, 50,000 miles, blanche, propre. \$2,500. Appeler après 16 heures. 375-7173.

TRIUMPH TR7 1976, noire, radio ma-mf stéréo, \$3,500. 375-1146.

126 CAMIONS A VENDRE
BOITE de remorque à vendre, tout équipée. 535-2713.

CAMION vendura 1976, 6 cylindres, manuelle, peinture neuve, mécanique parfaite condition. 177, Boul. St-Laurent Shawinigan-Sud. 536-2270.

FORD E-150, Supervan, 1978, bien équipée, très bon état, achetez sérieux. 538-8505.

GMC 1976, 1 tonne, automatique, boîte neuve fibre de verre, en très bonne condition, aube. \$1450. 536-2628.

JEEP Cherokee 1978, 78,000 km. kilométrés, bon état, prix à discuter. 537-9831, après 18h.

PICK-UP Chevrolet 1972, 350 p.c., automatique, condition impeccable, prix à discuter. 536-2628.

PICK-UP Ford 1974, 34 tonne, roues 16", bons pneus, bonne mécanique, prix: \$850. 537-8653, 536-4383.

VAN Dodge 1973, moteur 318, manuelle à vendre ou à échanger pour petite voiture. 1-418-365-7229.

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDES
ACHETONS autos et camions, achetez pièces, vendons pièces usagées et reconditionnées. Noël Auto pièces enr. 377-1832.

NOUS achetons autos et ferrailles et vendons pièces. 379-1790, 375-5688.

TURCOTTE OFFRE LE MEILLEUR PRIX pour votre auto ou camion accidenté ou pour la ferraille, sans frais de remorquage. 378-4848.

128 ROULOTTES-TENTES TENTES-REMORQUES
A LOUER pour Floride, tente-roulotte légère, vendons tentes bien équipées, vacances économiques. réservation: 378-5831.

LOCATION de roulottes motorisées, tentes-roulottes et Camp-wagon. Location Vacances Soleil. Réservez tôt. 373-2703.

MOTORISE 1978, Sprinter, couche 6 personnes, équipement complet, bas mileage, prix raisonnable. 375-4286.

MOTORISE Apache 1979, 23,5 pieds, comme neuf, à vendre à prix spécial. Le jour: 375-4349, le soir: 376-4347.

MOTORISE Apache 1980, 23,5 pieds, pilote automatique, avant automatique, pneus radiaux, seulement 14,000 miles, prix raisonnable. Ste-Marthe du Cap. 379-2217.

129 ACCESSOIRES D'AUTO
BATTERIES neuves reconditionnées, vente, réparation. Station Service Fine, 119 St-Laurent, Cap. 374-1718.

PNEUS usagés, hiver été, excellent état, tous genres. \$1,325, entre 13 et 17 heures. 13 à 20 heures jeudi, vendredi.

PNEUS usagés, à vendre, de toutes grandeurs. 376-3763. Garage Charles Turcotte, 199 rue Fusey, Cap.

REPARATION INSTALLATION André Radiateur 2660, St-Joseph, Trois-Rivières 373-1084. 129 T 67806

130 TRACTEURS AUTOBUS
PELLE de tracteur double action, Massey Ferguson, pouvant s'adapter sur tracteur 285, aussi tracteur à vendre. 228-3706.

TRACTEUR International B-275, avec souffluse à neige, \$3,000. 234-9780.

TRACTEUR Massey Harris 1956, au gaz, 22 forces, bonne condition avec chargeur semi-porté. \$1,200. 376-8400.

TRACTEUR CASE 580
EN EXCELLENTE CONDITION Incluant pesée pour remplacer backhoe 375-1077 F 130 T 63498

133 REPARATIONS ENTRETIEN RESCO.
VENTE de pièces et service d'appareils ménagers, de W.C.I. Canada Ltd, situé au 1031, St-Maurice, Trois-Rivières. 378-2677, extérieur sans frais 1-800-567-2129.

134 MACHINERIES LOURDES
A vendre skidgers Timberjack 400, 230, John Deere 840, Clark 667, Tree Farmer C4, C5, C6, Franklin 132, 170, Franklin 170XL, skidger, plusieurs autres machines forestières, disponibles. 418-854-3402, 854-3383.

BULLDOZER Case 450, pépino Case 580, remorque capacité 22 000 livres, camion GMC 1973, 5 tonnes, tous usagés. Jour: 379-0182, soir: 379-0197.

BULLDOZER Caterpillar, D6, 1971, automatique. Pour informations: 378-0568.

BULLDOZER Caterpillar D-3, 1975, full hydraulique, moteur refait à neuf, une remorque plate-forme 45', un lift truck, un tracteur de Van International 10 roues avec permis VR, remorque à bascule Raven. 375-7679.

134 MACHINERIES LOURDES
CHARRIOT de construction industriel à gaz, Massey Ferguson, capacité 5 000 livres, élevation 21'. 374-8921.

135 SOUFFLEUSES
2 Ariens 32, 8 forces, usagées 1975 et 1976. Appelez 819-224-7596.

SOUFFLEUSE à neige, Bolen, 8HP avec démarreur électrique. \$475. 376-4909.

SOUFFLEUSE à neige, 8 forces, en parfaite condition, mécanique A-1, \$350, à discuter. 378-2571.

SOUFFLEUSE à neige, Craftsman à vendre, 8 forces, 26', démarreur électrique, presque neuve. 374-9616 après 17 heures.

137 TAXIS VOYAGES
2 semaines, janvier au Mexique. \$599, choix Acapulco, Puerto Vallarta, Cancun. Voyages Ulysse, 1700 de Malapart, Trois-Rivières. 819-373-8019.

FORT LAUDERDALE
MOTEL, appartements, à louer à prix raisonnable, très bien situés, prix raisonnable, acceptons Visa et Master Charge. Informations: OceanStream, 85 appartement, 1236 N.E. 15th Avenue, Fort Lauderdale, Florida 33304, 1-305-764-5573, propriétaires: Claude et Rita Pagan.

LOUEZ roulotte près de l'océan, Floride, près Miami. 378-8651.

MIAMI bacheur 1 1/2 pièce, entrée privée, stationnement, tout inclus. \$100 par semaine U.S. 373-2810.

PRENDRAIS passagers pour Miami, aussi partagerais appartement à Miami, départ début janvier. 379-7630.

VENEZ voir les Nordiques à l'oeuvre, le 19 décembre contre Buffalo. Information: 379-5873, 375-4187, en collaboration avec Agence de Voyages Club Jeunesse, détenteur d'un permis du Québec.

139 EMBARCATIONS MOTEURS
MOTEURS Johnson, 1982, 2 à 70HP en magasin, prix spéciaux d'hiver. Mise et démontage, services, échanges, pièces L. Rousseau, Nicolet, 293-4825.

141 ANIMAUX
2 chats persan, mâle et femelle, 5 mois, vaccinés. Appelez 375-3526.

A VENDRE bébés persan, jeunes chats de pure race, mâles, femelles, enregistrés. (819) 293-2358.

A VENDRE jeune bélier, Dorset, aussi 4 agnelles de même race. 376-8869.

A VENDRE petits chiens barbet, pure race, âgés 7 semaines, idéal pour enfants et pour cadeau de Noël. 375-0220.

A vendre petits chats siamois, de 6 semaines. 375-9452.

ACHETERAIS chiot caniche Toy. Appelez 376-3987.

BOUQUIN Western St-Boniface. 370 St-Trudelle, Est. St-Boniface, 535-3043, gros et détail, équipement western et anglais. Serles, bottes, jeans, spécial boîtes de toilette pour dames, etc., atterrages de voitures, aussi réparation.

CADEAU pour Noël! magnifiques chiens poméraniens, à prix raisonnable. Informations: 373-3492.

CHAT himalayen, pure race, enregistré. Appelez 379-1765, 375-1131.

CHATONS persan, \$65, chatons semi persan \$40, chatons croisés himalayen siamois \$35 à \$55, chiot chow chow \$125 et plus, chiot croisé petite et grosse race \$30 et plus, mâle ferrier \$55, femelle pékinois \$215, femelle chat couleur noire, (toy) \$125, chiot poméraniens, à compter de \$125. Drummondville. 394-2983.

CHIEN Labrador à vendre, enregistré. 284-2008.

CHIOTS berger allemand, Labrador, 3 portées, beau choix, très bonne lignée, enregistrés, tatoués et garantie de santé. Cours de groupe, débutant le 19 janvier, cours privé. Académie Canine 376-9666.

CHIOTS danois enregistrés (CKC) lignés himalayen, vaccinés, oreilles taillées, vermifugés. 1-819-758-1158.

CHIOTS Labrador noirs, enregistrés, à vendre. 377-5448.

CHIOTS Labrador, enregistrés, vaccinés, vermifugés. Appelez 375-8731.

FAISANS pour la chasse et pour la chair, \$8. Appelez 819-294-9710.

CHIOTS danois enregistrés (CKC) lignés himalayen, vaccinés, oreilles taillées, vermifugés. 1-819-758-1158.

CHIOTS Labrador noirs, enregistrés, à vendre. 377-5448.

CHIOTS Labrador, enregistrés, vaccinés, vermifugés. Appelez 375-8731.

UN ABONNEMENT, UN CADEAU de 309 jours
le nouvelliste
L'abonnement-cadeau n'est pas un cadeau ordinaire! Le récipiendaire le sait bien, puisque chaque matin lui apporte un cadeau pour un plaisir ainsi renouvelé. Pensez à une personne qui vous est chère, un voisin, un parent maintenant rendu à l'extérieur de notre région! Ou bien, souvenez-vous d'un proche qui a élu domicile dans un centre d'accueil.
pensez au CADEAU D'ACTUALITÉ
LE SERVICE DU TIRAGE
le nouvelliste
TROIS-RIVIERES: 376-2501
SHAWINIGAN: 537-1801
VICTORIAVILLE: 758-8255
LA TUQUE: 523-4547
LA VOYELLE: 296-3066

141 ANIMAUX

A VENDRE: Dénoué pure race, couleur fauve, âgé de 5 mois, 538-7954 heures repas.

142 ENCAN

BRICOLEURS et constructeurs, vente par encan, outils usagés, matériaux de construction, remorque, etc.

AVIS LÉGAL

LES IMMEUBLES ROGER BARBEAU INC. Avis est par les présentes donné conformément à l'article 26 de la loi des pouvoirs législatifs des corporations (S.R. 1984, chapitre 275).

avis légaux appels d'offres soumissions

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, District de Trois-Rivières, Cour NO. 400-11-000267-81

COUR SUPÉRIEURE "En faillite"

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: Chrétien LEBEL, ébéniste, faisant affaires sous le raison social de "EBENISTERIE MAURICIEENNE ENR", ébénisterie, 880, rue Housard, Cap-de-la-Madeleine, Qué.

JEAN ROY, C.A., syndic. BUREAUX DU SYNDIC: 110 rue St-Jacques, Québec, Q.C. G1P 5R1

Médecins omnipraticiens Danger de grève écarté

QUÉBEC (PC) — Le danger de grève des médecins omnipraticiens a été écarté hier par suite des amendements apportés au projet de loi 27 dans le domaine de la santé et des services sociaux par le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson.

Quant aux médecins spécialistes, ils écartent toujours le recours à des moyens de pression. Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Clément Richer, et son confrère des spécialistes, le Dr Paul Desjardins, ont rencontré la presse hier pour faire part de la décision du corps médical d'observer une trêve jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits des amendements au projet de loi 27, lequel fait toujours l'objet d'examen article par article en commission parlementaire.

C'est ainsi que le ministre a retiré l'article 31 jugé inacceptable par les omnipraticiens parce qu'il mettait en cause la précarité et même la validité des ententes signées entre les professionnels de la santé et le ministre.

Il y avait un autre article litigieux, l'article 4 du projet de loi, qui répugnait aux médecins mais là encore, le ministre l'a adouci de façon à

Par un commando des Brigades rouges Le général américain Dozier a été enlevé

ROME (AFP) — Le général de brigade américain James Dozier appartenant aux forces de l'Otan en Italie a été enlevé jeudi vers 17 heures locales à son domicile de Verone par un commando se réclamant des Brigades rouges, a-t-on appris officiellement.

Peu avant l'annonce de sa disparition par les médias italiens, un appel téléphonique anonyme au siège milanais de l'agence de presse Ansa a revendiqué l'enlèvement au nom des Brigades rouges, action confirmée au même moment de Washington par un porte-parole du Pentagone.

Agé de 50 ans et originaire de Floride, le général Dozier était en poste au quartier général de l'Otan à Verone depuis 1980, où il exerçait les fonctions de chef d'état-major adjoint, chargé de la logistique et de l'administration des forces terrestres de l'Otan en Europe du Sud.

Selon les premières indications, deux hommes déguisés en plombiers se sont présentés

de chef d'état-major adjoint à Verone depuis 1980, apprenant de bonne source.

Peu de généraux américains sont actuellement en fonctions en Italie, ajoute-t-on de même source, où la plupart des commandements sont exercés par des généraux de nationalité italienne. Ainsi, le chef suprême du commandement terrestre de Verone est le général de corps d'armée italien Aldo de Carlini et le second adjoint au chef d'état-major est également un Italien, le général Innocenti. En revanche, le commandement général des forces d'Europe du sud de l'Otan (terre, air, mer) est dirigé à Naples par l'amiral américain William J. Crowe.

En cas d'urgence, le commandant des forces terrestres du Sud-Europe (FTASE) et éventuellement ses adjoints (dont le général Dozier) prennent le commandement opérationnel des grandes unités de l'armée italienne et des forces alliées dans la région.

Le rang le plus élevé

Le général James Dozier est l'officier américain du rang le plus élevé au commandement sud-Europe des forces terrestres de l'Otan (FTASE) dont il exerceait les fonctions

Accession à la propriété Nouveau projet mis en vigueur

par Norman DELIS-LE. QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Habitat, M. Guy Tardif, a annoncé jeudi l'entrée en vigueur du programme d'aide à l'accession à la propriété que le Parti québécois avait promis en avril dernier, en pleine campagne électorale.

Le programme vise à fournir une aide financière aux familles qui acquièrent une propriété, que ce soit une maison neuve, une maison mobile ou un logement. La première année, le remboursement des intérêts sera complet sur les portions mentionnées. La deuxième année, la subvention couvrira les deux tiers des montants de la première année, et la troisième année, le remboursement couvrira le tiers.

Pour une période de cinq ans, la subvention maximale sera de \$5,500 pour une maison neuve, de \$3,300 pour un logement existant ou de \$2,200 dans le cas d'une maison mobile. A titre d'exemple, M. Tardif a souligné que si le taux d'intérêt se maintient à 18 pour cent sur cinq ans, la subvention pour une maison neuve sera de \$150 par mois la première année, de \$100 par mois la deuxième année et de \$50 par mois les trois années suivantes.

De plus, si la famille bénéficiaire croit pendant les cinq ans, une deuxième subvention sera versée pour réduire le capital dû. Le programme rembourse \$2,000 pour l'acquisition d'un deuxième enfant et \$4,000 pour chaque enfant additionnel, avec un maximum de \$10,000 pour une maison neuve, \$6,000 pour un logement déjà existant et \$4,000 pour une maison mobile.

M. Tardif a souligné qu'il y avait eu quelques améliorations par rapport au programme annoncé pendant la campagne électorale. On a par exemple haussé les maximums par rapport à ceux an-

noncés en avril 1981. La notion de "ménage" a également été élargie afin d'inclure les familles monoparentales et les couples vivant en union de fait. Le ministre a également indiqué qu'au lieu d'utiliser le taux d'intérêt réellement payé pour fins de calcul dans le programme, le gouvernement a opté pour un taux décreté mensuellement par la Banque du Canada.

Le programme a été changé à la demande de l'Association des constructeurs d'habitation du Québec pour inclure les résidences louées avec option d'achat, à condition que cette option soit exercée dans les 24 mois. Les formulaires et les déliants sur le programme seront disponibles dans les institutions financières et dans les bureaux du gouvernement à compter de lundi prochain.

La Société d'habitation du Québec (SHQ), qui gèrera le programme, avisera les ménages qui font une demande officielle de leur admissibilité dans les 10 jours qui suivront. Le ministre prévoit que les premiers chèques pourront être émis dès février, avec les montants rétroactifs couvrant depuis mai 1981 dans le cas des maisons neuves.

Commentaires En annonçant le programme, M. Tardif a précisé qu'il coûtera \$15 millions pour l'année 1982, et \$300 millions pour les cinq prochaines années. M. Tardif a ajouté qu'il s'agissait de la réalisation d'un des principaux engagements électoraux du Parti québécois à l'occasion du scrutin d'avril 1981.

Le ministre a également ajouté qu'un des objectifs du programme était d'aider les jeunes couples à acquérir un chez soi en dépit des hauts taux d'intérêt qui prévalent. D'ici 5 ans, quelque 105,000 couples pourraient également remplir toutes les conditions requises pour obtenir l'aide financière s'ils achètent une maison.

De son côté, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) a dit "se réjouir" du programme. Dans un télégramme, le président de l'APCHQ, M. Pierre Rioux, dit qu'il s'agit d'un "élément de solution aux problèmes que connaît la construction".

NOUVEAU MARCHÉ AUX PUCES

Beaucoup de marchandise neuve, telle que: outils, bibelots, jouets, etc. tous les VENDREDIS entre 9h00 et 21h00 SAMEDI et DIMANCHE entre 9h00 et 18h00

DOMAINE JUNEAU

680, chemin Ste-Marguerite Pointe-du-Lac OUVERT DE 10h00 A 9h00 DES LUNDI

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL. Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 90 du Code de procédure civile, peut, par écrit motivé, soumettre au Régie, à compter d'une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Table with 3 columns: Nom adresse, Nature de la demande, Endroit d'exploitation. Includes entries for A PRIORI INC., LANDRY Jean-Guy, LA BRASSERIE, and LE PATRIMOINE INC.

Le président et directeur général Ghislain K. Lafamme, avocat

SOUSSIONS DEMANDÉES

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: BOUTIQUE RÉAL LANNEVILLE INC. 1702, 41e rue, Shawinigan, Québec.

Des soumissions scellées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé représentant 20% du prix de la soumission à titre d'arrhes, seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à 14h00, LUNDI, le 28 décembre 1981, pour la vente des actifs ci-après décrits.

- 1- Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de rejeter toutes et chacune des soumissions. 2- Seules les enveloppes scellées portant la mention "Soumission Boutique Réal Lanneville inc." seront considérées. 3- Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs ont examiné les actifs et qu'aucune garantie ou condition sous quelque forme que ce soit n'est stipulée et fournie ou peut être supposée.

OUVERTURE DES SOUSSIONS. Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu au bureau du syndic soussigné, LUNDI, le 28 décembre 1981, à 14h00.

ROSAIRE DROLET, A.P.A. SYNDIC 103, 9e rue, Shawinigan, Québec Tél.: (819) 537-8321

AVIS

Est par la présente donné que Monsieur Réjean Ouellet, chauffeur de taxi, demeurant au 108 boulevard de la Visitation, Champlain, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin que soit transféré à son nom le permis de transport par véhicule-taxi, pour l'agglomération de Trois-Rivières, A-40, numéro Q 203296-001, propriété de Dame Lise Cormier, coiffeuse, demeurant à 108 boulevard de la Visitation, Champlain, et également que le véhicule servant à l'exploitation de ce permis, soit un véhicule de marque Subaru 91, numéro de série JF 1AB 438 388 212892, immatriculé en 1981 au numéro T-40228, soit transféré au nom de Monsieur Réjean Ouellet par Dame Lise Cormier, et que la décision de la commission devienne exécutoire immédiatement. Quiconque désire opposer à la présente devra le faire dans les cinq jours de la dernière publication du présent avis.

Hugues Bernheim, notaire et procureur 81, rue Fusée Cap-de-la-Madeleine 1ère publication: 18 déc. 1981 2e publication: 19 déc. 1981 3e publication: 21 déc. 1981

les devises étrangères

Table listing exchange rates for various countries including Africa du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahrein, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Bulgarie, Caraïbes, Chine, Colombie, Danemark, E.A.E., Espagne, États-Unis, Fiji, Finlande, France, Grèce, Guyane, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Koweït, Liban, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, Tanzanie, Tchecoslovaquie, Trinité-Tobago, URSS, Venezuela, Yougoslavie.

Les cotes sont en devises canadiennes.

mercuriale MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain pour les produits suivants: Pommes: (Prix minimum net vendues et livrées aux détaillants:

Tragédie ferroviaire à Lac-Bouchette Suspendra-t-on l'enquête?

par Pierre BEAU-REGARD MONTREAL (PC) — Le juge Jean-Marie Brassard, de la Cour supérieure, devait faire connaître vendredi sa décision d'ordonner ou non la suspension de l'enquête de la Commission de la santé et de la sécurité au travail sur la tragédie ferroviaire survenue le 25 septembre au Lac-Bouchette.

Ces sursis à été demandé par les avocats du Canadien National pour permettre l'audition d'une requête en évocation de la CSST dans le domaine ferroviaire est inconstitutionnelle. Le juge Brassard s'est dit disposé à entendre dès mardi prochain les représentations de la société d'Etat.

Me Grenier a rappelé le rejet, le 30 novembre, par le juge Boudreau de la Cour supérieure d'une requête en injonction visant à empêcher la tenue de l'enquête. Requête prématurée Selon la représentante de la commission, la requête du CN est prématurée puisque l'audition du bref d'évocation n'a pas le caractère urgent que lui prête Me Chenard.

Me Grenier a d'autre part fait valoir une jurisprudence abondante à l'appui de sa thèse selon laquelle la loi constituant la CSST doit être présumée constitutionnelle, donc opérante, tant et aussi longtemps qu'elle n'a pas été déclarée inconstitutionnelle par un tribunal compétent.

Le fond même de la requête en évocation qui sera entendue la semaine prochaine porte précisément sur l'aspect constitutionnel du litige.

Trois employés du Canadien National ont perdu la vie en septembre, lorsque deux convois de cette société ferroviaire sont entrés en collision frontale.

L'enquête du coroner sur cette même tragédie n'a pas encore été tenue.

Aucun acte criminel

QUÉBEC (PC) — L'enquête menée par les policiers dans trois des quatre dossiers reliés à l'affaire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) en vient à la conclusion qu'il n'y a pas eu d'actes criminels de commis.

C'est ce qu'a indiqué hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, précisant que les policiers poursuivent leur travail dans la quatrième volet de cette enquête qui porte sur des allégations à l'effet qu'il y ait eu des malversations au service des réparations majeures de la SHQ.

Selon M. Bédard, les policiers ont établi qu'il n'y a pas eu d'acte criminel de commis dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de la fausse facture qui aurait permis, si le gouvernement l'avait acquittée, de verser \$4,600 à M. Yvan Latouche, un contractuel de la SHQ.

L'enquête tire des conclusions identiques dans le cas du second volet portant sur des allégations voulant qu'un pot-de-vin de \$50,000 ait été offert à ce même Yvan Latouche pour régler son litige avec la SHQ et impliquant le chef de cabinet du premier ministre René Lévesque, Jean-Roch Boivin.

Enfin les policiers ont vérifié si une tentative de fraude a été commise par des personnes qui auraient projeté de gonfler artificiellement de \$50,000 le montant que la SHQ devait verser pour un règlement de réclamation.

Me Grenier a d'autre part fait valoir une jurisprudence abondante à l'appui de sa thèse selon laquelle la loi constituant la CSST doit être présumée constitutionnelle, donc opérante, tant et aussi longtemps qu'elle n'a pas été déclarée inconstitutionnelle par un tribunal compétent.

le dollar

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, jeudi, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mercredi.

Londres: \$416.50 (\$416.50) Paris: \$424.57 (\$423.89) Francfort: \$419.99 (\$420.01) Zurich: \$417.50 (\$417.50) Hong Kong: \$421.88 (\$423.38)

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain en devise canadienne a chuté jeudi en baisse de 6-60 à \$1.1882, contre \$1.1908 mercredi. La livre sterling a baissé de 1-30 à \$2.2388.

Beaux de choix et bons: \$100-120, avec un maximum de \$131; moyens: \$85-85, ordin.: \$35-60. Veaux de remplacement: bons \$60-100, avec un maximum de \$112; moyens et ordin.: \$55-75. Truies: \$36-50. Cours du porc ontarien lundi: \$65.79, mardi: \$64.87, mercredi: \$61.87.

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no. 92, \$3.93 le kg, no. 93, \$3.95 le kg, prix de vente, \$3.95 le kg, prix moyen du grosiste au détaillant: \$1.78 - \$1.89 la lb.

Pommes de terre en vente: 75,000 lbs. Carottes: \$5.75 à \$6.00 le sac de 24 sachets de 2 lbs ou de 10 sachets de 5 lbs; \$2.25 à \$3.25 les 25 lbs; grosses, \$4.50 à \$5.50 le sac de 50 lbs. Choux de Bruxelles: \$5.50 à \$6.50 la caisse de 12 x 10 x 2. Choux chinois: \$6.50 à \$7.00 la caisse de 12 unités. Choux rouges: \$4.50 à \$5.50 les 12 unités. Choux de Savoie: \$4.50 à \$6.00 la caisse de 12 unités. Choux verts: \$3.50 à \$3.75 le sac de 50 lbs; gros: \$3.25 à \$3.75 le sac de 50 lbs. Échalottes françaises: \$7.50 à \$8.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr; de \$8.50 à \$9.00 la boîte de 10 lbs. Endives: \$12.75 à \$13.75 la caisse de 8 lbs. Germe de luzerne: \$4.75 à \$5.00 la caisse de 1 dz de 1 chopine (568 ml). Navets blancs: \$5.50 à \$6.50 le sac de 25 lbs. Oignons rouges: \$5.50 à \$6.50 le sac de 50 lbs; \$9.00 à \$1.25 le sac de 10 lbs. Panais: \$5.50 à \$5.75 pour 12 sachets de 2 lbs; \$3.50 à \$4.50 le sac de 20 lbs. Poireaux: \$2.75 à \$3.00 la boîte de 12 unités. Rutabaga: ordinaire, \$3.50 à \$4.50 le sac de 50 lbs; \$1.75 à \$2.50 le sac de 25 lbs; \$2.25 à \$2.50 le sac de 50 lbs. Pommes de terre en vente: 75,000 lbs.

bestiaux

MONTREAL (CP) — Total des arrivages de la semaine sur le marché à bestiaux de Montréal: 594 bovins, 1,200 veaux, quatre moutons et agneaux, 60 porcs et truies. Génisses: Commercial: \$46-53. Vaches: D1, D2: \$41-47.25; D3: \$39-43.75; D5: \$30-38.75. Taureaux: \$47-59. Veaux de choix et bons: \$100-120, avec un maximum de \$131; moyens: \$85-85, ordin.: \$35-60. Veaux de remplacement: bons \$60-100, avec un maximum de \$112; moyens et ordin.: \$55-75. Truies: \$36-50. Cours du porc ontarien lundi: \$65.79, mardi: \$64.87, mercredi: \$61.87.

Légère baisse du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Pour la 16ème semaine consécutive, la Banque du Canada a légèrement abaissé son taux d'escompte, jeudi, à 15,15 p.c., contre 15,18 p.c. la semaine précédente.

"C'est un peu un marché spéculatif", déclare un agent de change, en parlant des ventes hebdomadaires aux enchères des bons du trésor, au cours desquelles le taux est fixé.

"La banque (centrale) ne veut pas laisser le taux baisser, encore moins baisser rapidement", dit-il.

Le taux d'escompte se fixe à 1-4 p.c. au dessus du rendement moyen des bons du trésor à 90 jours vendus aux enchères hebdomadaires.

Cette baisse presque imperceptible ne devrait pas entraîner de modifications dans les taux des prêts, qui sont demeurés au même niveau depuis la mi-novembre.

Le taux préférentiel prime rate - est à 17,25 p.c. Les prêts à la consommation sont de quelques points plus élevés et le taux hypothécaire

commence à 17 p.c. Pour les économistes, les taux à court terme vont continuer de baisser, bien que l'on ne puisse pas dire jusqu'où. Selon M. William Mackness, vice-président de Pitfield Mackay Ross Ltd, il faut s'attendre à un recul important des taux à court terme.

Il écrit dans un bulletin: "Nous prévoyons que la dure réalité de la récession au Canada, cet hiver, va contraindre les taux à court terme à baisser pour rejoindre le taux plus normal pratiqué aux États-Unis." A l'heure qu'il est, les taux au Canada sont parfois de 5 points plus élevés que ceux des États-Unis, alors que la normale devrait être d'un seul point. M. Mackness estime possible que les taux au Canada fléchissent de trois points. Or, de l'avis de M. Bill Jarvis, d'Informetrica Ltd, la banque semble en voie de ralentir ou de stopper la chute des taux, en attendant de voir ce qui se passe aux États-Unis.

nécrologie

Rens.: jour 376-2501, soir 376-2323



ALAIN M. Edouard A l'hôpital Cooke de Trois-Rivières, le 16 décembre 1981 est décédé à l'âge de 53 ans et 3 mois. M. Edouard était marié à Thérèse Martel, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église de St-Philippe à 14 heures.

Le corps sera exposé à compter de 19 heures ce soir, aux salons funéraires Julien Philibert, 1700 Pelletier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

La défunte laisse dans le deuil: outre son époux, M. Edouard Alain; ses deux petites filles Nancy et Julie Carignan, Réjean marié à Danielle Chamberlain, Robert et son amie Sylvie Houle, Ginette, Nicole et son ami Serge Lafontaine, Rejeanne mariée à Paul Carignan, sa mère, Mme vve Yvonne St-Louis Martel; ses frères et sœurs: Olivier Martel marié à Thérèse Montambault, André Martel marié à Micheline Leclerc, Mme vve Blanche Richard, Gisèle, Jeannette mariée à René Bouvrette, Dolores mariée à Albert Alain, Monique mariée à Paul-Emile Bernard, Claire mariée à Claude Montambault, Lise mariée à Claude Croteau; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Henri Alain, Mme vve Bertha Courteau, Mme vve Annette Pothier, Estelle mariée à Paul Rivard et Roland Alain, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux amis.



BARRETTE M. Roméo Le 15 décembre 1981 à l'âge de 74 ans et 4 mois, est décédé M. Roméo Barrette, époux de Annette Séguin, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Pie X à 13 heures 30.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau et frère Ltee, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, salons fermés entre 17 et 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Annette Séguin, ses enfants: M. et Mme Yvon Poirier (Huguette), M. et Mme Jean Barrette (Jeanne Levasseur), M. et Mme Claude Toupin (Denise), M. et Mme Michel Barrette (Claudette Lafrance), Mme Yolande Parent, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lionel Barrette de Montréal, M. et Mme Antonio Allaire (Emilienne) de Montréal, M. et Mme Bob Norton (Yvette) de New York, Mme vve Jeannette Barrette de Montréal, Mme vve Marie Barrette de Montréal, M. et Mme Horace Séguin, Mme vve Evangéline Grisé, Mme vve Bernée Leduc, M. et Mme Wilfrid Séguin, M. Joseph Latorce, Mlle Ida Séguin de St-Damas, M. et Mme Henri Séguin, M. et Mme Lucien Séguin, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.



BELAIR Frère Rosario (Romain) S.G. A l'hôpital Cloutier du Cap, le 14 décembre 81, est décédé à l'âge de 79 ans 6 mois, le frère Rosario Belair, religieux de l'Institut des Frères de St-Gabriel, demeurant à la Maison Provinciale de Champlain.

Le défunt est exposé aux salons funéraires de la Mai-

son J.D. Garneau, 406 boul Ste-Madeleine, Cap.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en la chapelle du Juvénat Notre-Dame du Rosaire à Champlain à 15 heures. L'inhumation suivra au cimetière de la Communauté.

Le défunt laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, sa sœur, Marie, religieuse de Ste-Croix de Ville St-Laurent, ses frères: Charles-Edouard, frère de St-Gabriel, et Champlain et Roméo de Montréal; une belle-sœur, Mme Juliette Bélair du Lac-du-Bonnet, Manitoba, ainsi que quelques neveux et nièces.

Le corps sera exposé à compter de 19 heures ce soir, aux salons funéraires Julien Philibert, 1700 Pelletier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

La défunte laisse dans le deuil: outre son époux, M. Edouard Alain; ses deux petites filles Nancy et Julie Carignan, Réjean marié à Danielle Chamberlain, Robert et son amie Sylvie Houle, Ginette, Nicole et son ami Serge Lafontaine, Rejeanne mariée à Paul Carignan, sa mère, Mme vve Yvonne St-Louis Martel; ses frères et sœurs: Olivier Martel marié à Thérèse Montambault, André Martel marié à Micheline Leclerc, Mme vve Blanche Richard, Gisèle, Jeannette mariée à René Bouvrette, Dolores mariée à Albert Alain, Monique mariée à Paul-Emile Bernard, Claire mariée à Claude Montambault, Lise mariée à Claude Croteau; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Henri Alain, Mme vve Bertha Courteau, Mme vve Annette Pothier, Estelle mariée à Paul Rivard et Roland Alain, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux amis.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

La défunte laisse dans le deuil: son fils Pierre Bourassa époux de Carmen Caron, ses petits-enfants: Patrick, Dany, Sébastien et Kevin; ses frères et sœurs: Adonias Gélinas et Clairenda mariée à Arthur Grenier de St-Barnabé, le Père Théodé Gélinas o.m.i. de Cap-Madeleine, Yvette mariée à Louis Georges Ferron de Repentigny, Gracia mariée à Arthur Milot de Yamachiche et Mme Antonio Gélinas de St-Barnabé; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Thomas Bourassa, M. Mme Paul Emile Bourassa, M. Mme Emmanuël Bourassa, M. Mme Thérèse Bourassa, M. Mme Maurice Bourassa, M. Mme Laurent Bourassa, Mme Robert Rompré, Mme Annette Cossette, Mme Lucien Cossette, M. Mme Jean-Louis Massicotte, M. Antonio Gagnon, M. Mme Ludger Vaugeois et Mme Éliphe Dugré, ainsi que les enfants de Jean-Louis Cossette, M. Mme Fernand Cossette, M. Mme Vic Cossette, M. Mme Rémi Cossette, M. Mme Claude Germain, M. Mme Raymond Cossette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau et frère Ltee, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, salons fermés entre 17 et 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Annette Séguin, ses enfants: M. et Mme Yvon Poirier (Huguette), M. et Mme Jean Barrette (Jeanne Levasseur), M. et Mme Claude Toupin (Denise), M. et Mme Michel Barrette (Claudette Lafrance), Mme Yolande Parent, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lionel Barrette de Montréal, M. et Mme Antonio Allaire (Emilienne) de Montréal, M. et Mme Bob Norton (Yvette) de New York, Mme vve Jeannette Barrette de Montréal, Mme vve Marie Barrette de Montréal, M. et Mme Horace Séguin, Mme vve Evangéline Grisé, Mme vve Bernée Leduc, M. et Mme Wilfrid Séguin, M. Joseph Latorce, Mlle Ida Séguin de St-Damas, M. et Mme Henri Séguin, M. et Mme Lucien Séguin, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le corps sera exposé au centre funéraire Rousseau et frère Ltee, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, salons fermés entre 17 et 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Annette Séguin, ses enfants: M. et Mme Yvon Poirier (Huguette), M. et Mme Jean Barrette (Jeanne Levasseur), M. et Mme Claude Toupin (Denise), M. et Mme Michel Barrette (Claudette Lafrance), Mme Yolande Parent, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lionel Barrette de Montréal, M. et Mme Antonio Allaire (Emilienne) de Montréal, M. et Mme Bob Norton (Yvette) de New York, Mme vve Jeannette Barrette de Montréal, Mme vve Marie Barrette de Montréal, M. et Mme Horace Séguin, Mme vve Evangéline Grisé, Mme vve Bernée Leduc, M. et Mme Wilfrid Séguin, M. Joseph Latorce, Mlle Ida Séguin de St-Damas, M. et Mme Henri Séguin, M. et Mme Lucien Séguin, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le corps sera exposé au centre funéraire Rousseau et frère Ltee, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, salons fermés entre 17 et 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Annette Séguin, ses enfants: M. et Mme Yvon Poirier (Huguette), M. et Mme Jean Barrette (Jeanne Levasseur), M. et Mme Claude Toupin (Denise), M. et Mme Michel Barrette (Claudette Lafrance), Mme Yolande Parent, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lionel Barrette de Montréal, M. et Mme Antonio Allaire (Emilienne) de Montréal, M. et Mme Bob Norton (Yvette) de New York, Mme vve Jeannette Barrette de Montréal, Mme vve Marie Barrette de Montréal, M. et Mme Horace Séguin, Mme vve Evangéline Grisé, Mme vve Bernée Leduc, M. et Mme Wilfrid Séguin, M. Joseph Latorce, Mlle Ida Séguin de St-Damas, M. et Mme Henri Séguin, M. et Mme Lucien Séguin, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le corps sera exposé au centre funéraire Rousseau et frère Ltee, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, salons fermés entre 17 et 19 heures.



DESAULNIERS M. Léonard A St-Etienne des Grés, le 15 décembre 1981, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Léonard Desaulniers, époux de Yvette Duchesne, demeurant à St-Etienne des Grés.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en l'église de St-Etienne des Grés, à 14 heures.

Le défunt est exposé aux salons funéraires Maurice Houle et fils Ltee, 80 rue St-Germain, St-Etienne des Grés.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Russell Desaulniers de La Tuque, M. et Mme Bruno Giguère (Ginette) de St-Boniface, M. et Mme Réjean Lampron (Thérèse) de St-Etienne, M. et Mme Jean-Claude Desaulniers de Montréal, M. et Mme Gaston Gélinas (Lise) de Charette, ses frères et sœurs: Mme vve Salomon Desaulniers (Valentine) de St-Boniface, M. et Mme Edgard Desaulniers de Shawinigan, M. et Mme Rosaire Mélançon (Armande) de Shawinigan, Mme vve Aimé Denoncourt (Orizina) de Trois-Rivières, M. et Mme Armand Desaulniers de St-Etienne, Mme vve Émile Bourassa (Simone) de St-Boniface, Mme vve Roger Desaulniers de Grand-Mère, M. et Mme Rosaire Lord (Fernande Duchesne) M. et Mme Emilien Duchesne (Jeannine), M. Georges Duchesne, M. et Mme Réal Duchesne (Jeannine), Mme Fernand Lefebvre (Alma), tous de l'Abitibi, M. et Mme Fernand Duchesne de Shawinigan, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

La défunte laisse dans le deuil: son fils Pierre Bourassa époux de Carmen Caron, ses petits-enfants: Patrick, Dany, Sébastien et Kevin; ses frères et sœurs: Adonias Gélinas et Clairenda mariée à Arthur Grenier de St-Barnabé, le Père Théodé Gélinas o.m.i. de Cap-Madeleine, Yvette mariée à Louis Georges Ferron de Repentigny, Gracia mariée à Arthur Milot de Yamachiche et Mme Antonio Gélinas de St-Barnabé; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Thomas Bourassa, M. Mme Paul Emile Bourassa, M. Mme Emmanuël Bourassa, M. Mme Thérèse Bourassa, M. Mme Maurice Bourassa, M. Mme Laurent Bourassa, Mme Robert Rompré, Mme Annette Cossette, Mme Lucien Cossette, M. Mme Jean-Louis Massicotte, M. Antonio Gagnon, M. Mme Ludger Vaugeois et Mme Éliphe Dugré, ainsi que les enfants de Jean-Louis Cossette, M. Mme Fernand Cossette, M. Mme Vic Cossette, M. Mme Rémi Cossette, M. Mme Claude Germain, M. Mme Raymond Cossette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

La défunte laisse dans le deuil: son fils Pierre Bourassa époux de Carmen Caron, ses petits-enfants: Patrick, Dany, Sébastien et Kevin; ses frères et sœurs: Adonias Gélinas et Clairenda mariée à Arthur Grenier de St-Barnabé, le Père Théodé Gélinas o.m.i. de Cap-Madeleine, Yvette mariée à Louis Georges Ferron de Repentigny, Gracia mariée à Arthur Milot de Yamachiche et Mme Antonio Gélinas de St-Barnabé; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Thomas Bourassa, M. Mme Paul Emile Bourassa, M. Mme Emmanuël Bourassa, M. Mme Thérèse Bourassa, M. Mme Maurice Bourassa, M. Mme Laurent Bourassa, Mme Robert Rompré, Mme Annette Cossette, Mme Lucien Cossette, M. Mme Jean-Louis Massicotte, M. Antonio Gagnon, M. Mme Ludger Vaugeois et Mme Éliphe Dugré, ainsi que les enfants de Jean-Louis Cossette, M. Mme Fernand Cossette, M. Mme Vic Cossette, M. Mme Rémi Cossette, M. Mme Claude Germain, M. Mme Raymond Cossette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

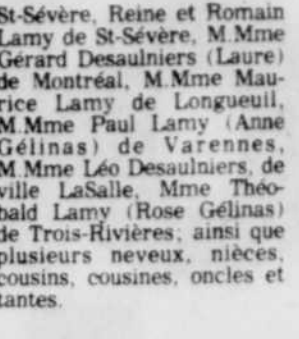
La défunte laisse dans le deuil: son fils Pierre Bourassa époux de Carmen Caron, ses petits-enfants: Patrick, Dany, Sébastien et Kevin; ses frères et sœurs: Adonias Gélinas et Clairenda mariée à Arthur Grenier de St-Barnabé, le Père Théodé Gélinas o.m.i. de Cap-Madeleine, Yvette mariée à Louis Georges Ferron de Repentigny, Gracia mariée à Arthur Milot de Yamachiche et Mme Antonio Gélinas de St-Barnabé; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Thomas Bourassa, M. Mme Paul Emile Bourassa, M. Mme Emmanuël Bourassa, M. Mme Thérèse Bourassa, M. Mme Maurice Bourassa, M. Mme Laurent Bourassa, Mme Robert Rompré, Mme Annette Cossette, Mme Lucien Cossette, M. Mme Jean-Louis Massicotte, M. Antonio Gagnon, M. Mme Ludger Vaugeois et Mme Éliphe Dugré, ainsi que les enfants de Jean-Louis Cossette, M. Mme Fernand Cossette, M. Mme Vic Cossette, M. Mme Rémi Cossette, M. Mme Claude Germain, M. Mme Raymond Cossette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

La défunte laisse dans le deuil: son fils Pierre Bourassa époux de Carmen Caron, ses petits-enfants: Patrick, Dany, Sébastien et Kevin; ses frères et sœurs: Adonias Gélinas et Clairenda mariée à Arthur Grenier de St-Barnabé, le Père Théodé Gélinas o.m.i. de Cap-Madeleine, Yvette mariée à Louis Georges Ferron de Repentigny, Gracia mariée à Arthur Milot de Yamachiche et Mme Antonio Gélinas de St-Barnabé; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Thomas Bourassa, M. Mme Paul Emile Bourassa, M. Mme Emmanuël Bourassa, M. Mme Thérèse Bourassa, M. Mme Maurice Bourassa, M. Mme Laurent Bourassa, Mme Robert Rompré, Mme Annette Cossette, Mme Lucien Cossette, M. Mme Jean-Louis Massicotte, M. Antonio Gagnon, M. Mme Ludger Vaugeois et Mme Éliphe Dugré, ainsi que les enfants de Jean-Louis Cossette, M. Mme Fernand Cossette, M. Mme Vic Cossette, M. Mme Rémi Cossette, M. Mme Claude Germain, M. Mme Raymond Cossette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.



FRENETTE Mme Juliette A Trois-Rivières, le 16 décembre 1981, est décédée Mme Juliette Frenette, née Juliette Marchand, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en l'église St-Pie X à 11 heures.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau et frère Ltee, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

Planté, époux de dame Céline Duguay, demeurant au 140 rue Baril, app. 117, Louiseville.

Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant, en l'église de Louiseville à 14 heures.

Le défunt sera exposé, de 19 à 22 heures, vendredi soir, à la résidence funéraire Louis Richard et fils ltee, 140 rue St-Aimé, Louiseville.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, sa sœur: Florine mariée à Mendoza Genest de Louiseville; son frère: Albert marié à Rose-Aimée Arvais de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme vve Léon Plante de Shawinigan, M. Mme Philippe Devost de Montréal, Mme vve Emma Comtois de Louiseville, M. Mme Jean-Baptiste Duguay, M. Mme Arthur Paulin, M. Mme Ephrem Duguay, tous de Lamoignon, Nouveau-Brunswick, M. Arthur Doucet de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux autres parents et amis.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

autres organismes de Louiseville.



ROSS, M. Maurice A Maskinongé, le 17 décembre 1981, est décédé à l'âge de 67 ans, M. Maurice Ross, époux de Thérèse Plante, demeurant à Maskinongé.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église de Maskinongé à 14 heures.

Le défunt est exposé aux salons funéraires Lucien Gagnon, 92 St-Laurent, Maskinongé.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Mlle Nicole Ross de Montréal, ses frères, sœurs et belles-sœurs: M. Adrien Ross, M. Mme Paul-Emile Ross (Jeanne d'Arc Lambert), Mlle Anne-Marie Ross, tous de Maskinongé, Mlle Cécile Ross de Cartierville, M. Mme Angelbert Ross (Patricia Paré), sa nièce: M. Mme Jacques Larocque (Liette Ross) de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le corps est exposé au funérarium de la Maison J.D. Garneau Ltee, 274 St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Pierre Frenette, ses enfants Gloria de Montréal, Pierre de Montréal, Marieanne Minville du Cap-Madeleine, Muriel mariée à Kenneth Doucette de Chateaugay, Jacqueline mariée à Claude Bourget d'Antenne Lorette; sa sœur: Thérèse Bourdage de Boucherville, ses petits-enfants: Owen et Andy Doucette, Caroline et Mélanie Frenette, Dany et Sonia Bourget; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Messe anniversaire

Le samedi, 19 décembre 1981, à 14 heures, en l'église de St-Tite, sera célébrée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Charles Cossette, décédé le 14 décembre 1980.

Parents et amis sont invités à y participer.

VENDREDI 18, SAMEDI 19 DÉCEMBRE

ou jusqu'à épuisement des stocks s'il y a lieu avant samedi 21h00.

Magasinage en personne seulement.

Chez Sears

GIGANTESQUES

soldes
d'inventaire



Les illustrations ci-dessus ne sont pas nécessairement telles que la marchandise en vente.

<p>RABAIS 33 1/3% ROBES POUR FILLETES Rég. 16.98 à 42.98 10⁹⁹ à 28⁹⁹ ch. Choix de robes, jumpers et ensembles 2 pièces. 8 à 14 ans dans le groupe. SEARS - Rayon 77 - Vêtements pour fillettes</p>	<p>VÊTEMENTS DE NUIT POUR DAMES 7⁹⁹ ch. Tissu gratté acétate et nylon, flanellette ou nylon. Modèles variés. P.M.G. SEARS - Rayon 38 - Lingerie pour dames</p>	<p>RABAIS \$40 COMBINÉ MÉNAGER "OSTER" Rég. 199.98 159⁹⁸ ch. Comprend bloc moteur, mélangeur 2 bols en plex 48 et 128 onces. Réceptacle pour mélangeur 40 onces. Un an de garantie. Couleur amande. #72 896 SEARS - Rayon 34 - Luminaires</p>	<p>RABAIS \$15 CABLE SÉLECTEUR PHILIPS CTC-8R SANS FIL Rég. 139.98 124⁹⁷ ch. Possibilité de 60 canaux. 1 an de garantie. #30 159</p>	<p>RABAIS \$10 SERVICE 16 PIÈCES 'DIMENSION IV' EN CORELLE Rég. 49.95 39⁸⁸ ch. Un nouveau modèle de "Corning" avec soucoupes et assiettes à rebord garni de rayures. 3 couleurs disponibles. SEARS - Rayon 11 - Articles de cuisine</p>
<p>RABAIS 33 1/3% CHOIX DE GILETS ET BLOUSES Rég. 3.98 à 17.98 2⁴⁹ à 11⁹⁹ ch. Plusieurs couleurs et modèles au choix. Dans le groupe 8 à 14 ans. SEARS - Rayon 77 - Vêtements pour fillettes</p>	<p>CHOIX DE TOUPIE, PONCEUSE À RUBAN, SCIE À GUICHET OU PERCEUSE CRAFTSMAN Rég. 134.98 à 164.98 99⁹⁸ ch. Toupie 1 1/2 hp., ponceuse à ruban 4 x 24", scie à guichet 1/2 hp. ou perceuse 1/2". #24 010/355/23 219/22 006 SEARS - Rayon 9 - Quincaillerie</p>	<p>RABAIS \$10 à \$13 BOUCLES D'OREILLES OR 10K Rég. \$35 à \$38 24⁹⁹ pai. Choix d'anneaux avec perle, anneaux simples ou dormeuse pour enfant. Qté: 20.</p>	<p>RABAIS \$20 à \$40 TÉLÉPHONE RENDEZ-VOUS Rég. 149.98 109⁹⁸ ch. Couleurs variées. Qté: 4. #26 507</p>	<p>CASSE-TÊTE POUR ADULTES 800 MORCEAUX Rég. 2.49 750 MORCEAUX Rég. 3.29 149 ch. 229 ch. Quantité totale: 50 SEARS - Rayon 49 - Jouets</p>
<p>RABAIS 33 1/3% CHOIX DE GILETS ET BLOUSES Rég. 3.98 à 17.98 2⁴⁹ à 11⁹⁹ ch. Plusieurs couleurs et modèles au choix. Dans le groupe 8 à 14 ans. SEARS - Rayon 77 - Vêtements pour fillettes</p>	<p>CHOIX DE TOUPIE, PONCEUSE À RUBAN, SCIE À GUICHET OU PERCEUSE CRAFTSMAN Rég. 134.98 à 164.98 99⁹⁸ ch. Toupie 1 1/2 hp., ponceuse à ruban 4 x 24", scie à guichet 1/2 hp. ou perceuse 1/2". #24 010/355/23 219/22 006 SEARS - Rayon 9 - Quincaillerie</p>	<p>MONTRES SPORT POUR GARÇONS 14⁹⁹ ch. A chronomètre. Avec boîtier en plastique moulé robuste. Ton noir. Qté: 20. #13 401 SEARS - Rayon 4 - Bijoux</p>	<p>RABAIS \$20 à \$40 TÉLÉPHONE IMAGINATION Rég. 109.98 89⁹⁸ ch. Couleurs variées. Qté: 5. #26 504</p>	<p>RABAIS 25% SUR CERTAINS EMBALLAGES DE SAVON-CADEAU Rég. 3.25 à 16.95 2⁴³ à 12⁷¹ ch. SEARS - Rayon 8 - Cosmétiques</p>
<p>RABAIS 25% CHOIX DE GILETS EN RATINE DE VELOURS POUR BAMBINS ET BAMBINES Rég. 6.49 à 13.98 4⁴⁹ à 10⁴⁹ ch. Choix de modèles et couleurs. Grandeurs: 2 à 3X, 4 à 6X. SEARS - Rayon 29 - Vêtements pour enfants</p>	<p>PARKAS LONGUEUR TROIS-QUARTS POUR HOMMES Rég. \$145 \$119 ch. Doublure de duvet et de plumes d'oiseaux aquatiques. Grandeurs 38 à 46. Marine, bourgogne ou kaki. SEARS - Rayon 45 - Compléments et manteaux</p>	<p>RABAIS \$20 COUVERTURE ÉLECTRIQUE SEARS 1er CHOIX Rég. 79.99 59⁹⁹ ch. Garantie 5 ans. S'ajuste au pied. Affichage à chiffres éclairés. Pour lit 39". Qté: 8. SEARS - Rayon 96 - Lingerie de maison</p>	<p>PANTALONS GABARDINE EXTENSIBLES POUR DAMES 12⁹⁹ ch. En polyester, glissière à l'avant et bande de taille ou taille élastique. 10 à 18 ans. Choix de couleurs. SEARS - Rayon 7 - Vêtements sport pour dames</p>	<p>CHOIX DE PULLS OU CARDIGANS POUR DAMES 9⁹⁹ ch. Confection acrylique. Modèles et couleurs variés. Grandeurs: P.M.G. SEARS - Rayon 7 - Vêtements sport pour dames</p>
<p>RABAIS 25% CHOIX D'EMBALLAGES - CADEAUX DE FROMAGES ASSORTIS Rég.: 3.99 à 19.99 2⁹⁹ à 14⁹⁹ ch. Quantité totale: 30.</p> <p>DÉCORATIONS POUR CENTRE DE TABLE Rég.: 9.99 à 15.99 7⁴⁹ à 11⁹⁹ ch. Quantité totale: 10. Sears - Rayon 87 - Confiserie</p>	<p>1/2 PRIX! GROUPE DE VESTES DE SKI ALPIN POUR HOMMES ET DAMES Rég. 29.99 à 129.99 14⁹⁹ à 64⁹⁹ ch. Choix de différents modèles dans des teintes et grosseurs variées. SEARS - Rayon 6 - Articles de sport</p>	<p>RABAIS \$10 JEU D'ACCESSOIRES POUR LE FOYER Rég. 39.98 29⁹⁸ ch. Comprend: balai, pelle, tisonnier, pince et support. Qté: 20. #43 207 SEARS - Rayon 42 - Plomberie/chauffage</p>	<p>CHOIX DE FOULARDS EN GROS TRICOT 6⁹⁹ et 8⁹⁹ ch. Tricot acrylique avec frange. Unis ou à motifs. Rouge, beige, bleu, vert.</p> <p>CHOIX DE TUQUES OU BÉRETS 4⁹⁹ et 5⁹⁹ ch. Tricot acrylique. Teintes variées. SEARS - Rayon 88 - Accessoires pour dames</p>	<p>GROUPE DE ROBES POUR DAMES ET JEUNES FILLES 19⁹⁹ ch. Modèles et couleurs variés. 7 à 24". SEARS - Rayon 31 - Confection pour dames</p>
<p>PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ 12⁹⁹ à 19⁹⁹ ch. Choix de couleurs et grandeurs. Coupe dernière mode.</p> <p>GROUPE DE GILETS 7⁹⁹ à 9⁹⁹ ch. Gilets acrylique, manches longues ou 3/4. SEARS - Rayon 19 - Jeune Boutique</p>	<p>GROUPE DE JUPES POUR DAMES ET JEUNES FILLES 14⁹⁹ à 24⁹⁹ ch. Polyester/laine, à motifs ou unies. 5-6 à 13-14 ans dans le groupe.</p> <p>GROUPE DE PANTALONS 14⁹⁹ à 26⁹⁹ ch. Laine ou rayonne/laine. Coupe régulière ou avec plis devant. Couleurs et tailles variées. SEARS - Rayon 19 - Jeune boutique</p>	<p>REMORQUEUR PORTATIF "TRACTION AID" Rég. 9.99 5⁹⁹ pai. Inventé pour vous aider à épargner de l'argent à l'année longue. S'adapte à tout genre de pneus. SEARS - Rayon 26 - Accessoires pour auto</p>	<p>CHOIX DE SACS À MAIN 1er GROUPE: 11⁹⁹ à 36⁹⁹ ch. Polyuréthane ou cuir. Noir, gris, bourgogne, beige. Modèles variés.</p> <p>2e GROUPE: 2⁹⁹ et 4⁹⁹ ch. Modèles en toile. Couleurs et styles variés. SEARS - Rayon 88 - Accessoires pour dames</p>	<p>GILETS COL ROULE 100% ACRYLIQUE Rég. 5.99 Couleurs et grandeurs variées. 3⁹⁹ ch.</p> <p>GROUPE DE CHEMISES SPORT 12⁹⁹ ch.</p> <p>GROUPE DE GILETS DE VELOURS COL ROND 7⁹⁹ ch.</p> <p>GROUPE DE GILETS VELOURS OU ACRYLIQUE SEARS - Rayon 33 - Accessoires pour hommes 8⁹⁹ ch.</p>



"Rég" ou "Était" réfèrent uniquement aux prix courants de Sears.

vous en avez pour votre argent...et plus
Simpsons-Sears Ltée Centre commercial Les Rivières

Veuillez prendre note que votre magasin SEARS sera ouvert tous les soirs jusqu'à 21h00 et ce jusqu'au mercredi 23 décembre inclusivement.